

**la météo:** nuageux avec averses ou orages. Max.: 24. Probabilité de précipitations: 80%. Mardi: dégagement. (Détail page 14)

Ruée sur l'hôtel de ville

## Après le déluge, les réclamations

MICHEL C. AUGER

Quelque 1.500 Montréalais ont envahi un hôtel de ville exceptionnellement ouvert le week-end afin d'enregistrer officiellement leurs réclamations pour les dommages subis à la suite des orages de mardi dernier.

Une dizaine de fonctionnaires du Bureau des réclamations, dont certains avaient été rappelés de leurs vacances annuelles, ont répondu aux questions des citoyens et ont enregistré leurs plaintes samedi et hier dans les locaux habituellement occupés par le service du Revenu, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

Entre 5.000 et 6.000 citoyens ont déjà fait connaître leur intention de tenir la Ville responsable des dommages encourus à leurs biens à la suite des inondations de la semaine dernière. Les

autorités de la Ville rejettent toute responsabilité en raison du caractère exceptionnel des précipitations.

Depuis mercredi, quatre téléphonistes ont été affectés à plein temps au bureau des réclamations et auront reçu quelque 2.500 appels.

Les résidents de Montréal ont 30 jours pour faire parvenir leur mise en demeure à l'hôtel de ville que ce soit par la poste ou en se présentant en personne pour remplir un formulaire, a souligné le gérant du bureau des réclamations, M. Claude Giroux.

Dans les autres municipalités, cependant, les réclamations doivent être faites auprès de la ville dans les 15 jours suivant le sinistre.

À Montréal, les citoyens qui ont fait parvenir une réclamation doivent attendre la visite d'un inspecteur qui évaluera les

Voir page 8: Le déluge

Le ton monte avec l'Iran

## La France ne cédera pas à l'intimidation

PARIS (AFP, Reuter) — La France n'a pas l'intention de céder à quelle tentative d'intimidation que ce soit de la part de l'Iran dans la querelle qui oppose sérieusement les deux pays depuis quelques semaines, notamment depuis que la police française recherche un Iranien soupçonné d'actes de terrorisme et qui s'est réfugié à l'ambassade d'Iran à Paris.

Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Bernard Raimond a affirmé hier soir que le principe de la comparution de M. Vahid Gordji devant la justice française n'était pas négociable.

Interrogé par la chaîne française de télévision Antenne 2 sur les négociations en cours entre les deux pays

pour le rapatriement de leurs diplomates respectifs, M. Raimond a précisé que M. Gordji — qui ne dispose pas d'un passeport diplomatique et ne jouit donc pas de l'immunité diplomatique — n'entre pas dans cette catégorie tant qu'il n'aura pas répondu à la convocation du juge Boulouque qui souhaite l'entendre comme témoin.

« Ce point, a-t-il dit, n'est pas négociable. Nous sommes un État de droit et nous n'avons pas l'intention de transiger sur cet État de droit. C'est une question fondamentale de principe. »

Le ministre a rappelé que si le « problème » Gordji avait surgi « dès le début » de la crise entre les deux pays, il y avait eu par la suite d'au-

tres actions de l'Iran: « blocus de l'ambassade de France à Téhéran, action d'une vedette iranienne contre un navire marchand français, ultimatum lancé aux Français les menaçant d'une rupture des relations diplomatiques s'ils n'exécutaient pas un certain nombre de conditions qui étaient inacceptables. »

M. Raimond a rappelé d'autre part que depuis l'ouverture de négociations en vue de la normalisation des relations avec l'Iran après la venue au pouvoir du nouveau gouvernement en mars 1986, la France n'avait fait « aucune concession » sur les principes qu'elle avait énoncés dès avril 1986 et que Téhéran avait d'ailleurs acceptés. Ces principes

Voir page 8: La France



Photo AP

### UNE MARÉE D'HOSTILITÉ MONTE DANS LE GOLFE

Deux navires de guerre soviétiques ont été aperçus, samedi, près du détroit d'Ormuz. Le Conseil de sécurité de l'ONU analyse aujourd'hui le conflit Iran-Irak au moment où Téhéran menace d'embraser les eaux du Golfe. (Informations Page 5)

Au moins 150 sièges sur 250

## Victoire indiscutable du PSD au Portugal

LISBONNE (Reuter, AFP) — Le premier ministre portugais Anibal Cavaco Silva a annoncé hier soir la victoire « indiscutable » du Parti social-démocrate (PSD) aux élections législatives.

« Nous avons remporté une victoire indiscutable (...) et c'est une grande responsabilité pour moi de diriger un parti qui gouvernera avec une majorité absolue », a dit Cavaco Silva lors d'une conférence de presse, quelques heures après la clôture du scrutin.

Selon les estimations officielles, le PSD devrait remporter 150 sièges sur les 250 que compte le Parlement portugais.

Au pouvoir depuis octobre 1985, il avait été renversé en avril dernier par une motion de censure votée par la majorité de gauche et, selon les premières prévisions, son Parti social-démocrate (PSD), qui ne comptait que 29% des voix dans l'assemblée sortante obtiendrait 53% des voix selon les premières estimations officielles du ministère de l'Intérieur.

Ce raz-de-marée lui assurerait la majorité absolue au nouveau Parlement, majorité qui est, selon le système de la proportionnelle portugaise, de 43% des suffrages.

Ce technocrate de 48 ans avait

Voir page 8: Victoire



Photo Chantal Keyser

Plusieurs centaines d'Haïtiens ont manifesté, hier, à Montréal pour demander la solidarité du Canada contre la répression qui sévit toujours dans leur pays. (Analyse page 5)

## Les Haïtiens de Montréal manifestent

MARIE-CLAUDE DUCAS

Plusieurs centaines de personnes ont participé hier, dans les rues de Montréal, à une manifestation de solidarité envers le peuple haïtien.

Organisée par le Comité de la solidarité canadienne avec le peuple haïtien, la manifestation avait pour objectif d'appuyer la population d'Haïti qui réclame depuis quelque temps le départ du Conseil national de gouvernement provisoire (CNGP) et du président-général Henri Namphy.

Le Comité, fondé il y a un peu plus d'une semaine, a réitéré son opposition au régime dictatorial de Namphy et dénoncé la répression qui sévit encore plus durement que pendant le régime Duvalier.

Les manifestants, pour la plupart d'origine haïtienne, ont défilé en portant des affiches, en chantant et en scandant des slogans en français et en créole. Environ 200 personnes ont pris le départ devant la maison de Radio-Canada, et un porte-parole du comité a évalué que plus de mille autres s'étaient ajoutées en cours de route.

De Radio-Canada, le cortège a suivi le boulevard Dorchester jusqu'à l'ambassade américaine, (complexe Desjardins), pour se rendre ensuite au secrétariat d'État du Canada, (complexe Guy-Favreau), et aboutir devant le consulat haïtien, à la Place Bonaventure. À chaque

Voir page 8: Les Haïtiens

## L'« olivermanie » gagne l'Amérique

WASHINGTON (AFP) — Les trente-six heures de témoignage du colonel Oliver North, qui ont tenu les Américains en haleine pendant une semaine, ont été imprimés en livre de poche et seront en vente aux États-Unis à partir d'aujourd'hui pour la somme de \$5,95.

Une affaire qui peut rapporter gros, jusqu'à \$4,61 millions, si l'on en croit un porte-parole de la société éditrice Simon and Schuster, à condition que cette édition soit la première disponible sur le marché.

En effet, a-t-il expliqué, ce témoignage étant public, aucun droit n'est redevable à quiconque et n'importe qui peut décider d'imprimer ce témoignage. « Mais que je sache, a-t-il ajouté, nous sommes encore les seuls. »

Plus de 450.000 exemplaires, et 50.000 de réserve, sont prêts. Ils ont commencé à être imprimés après la fin, mardi dernier, du témoignage de l'ancien fonctionnaire du Conseil national de sécurité.

Ce livre n'est pas la seule retombée commerciale du témoignage devant les commissions d'enquête du Congrès du lieutenant-colonel des Marines. Selon la radio américaine National Public Radio, Tawan fabriquera ainsi pour Noël des poupées Oliver North.

Déjà on trouve sur le marché américain des cassettes-vidéo de son témoignage d'une durée de 90 minutes pour \$20, des tee-shirts disant « Ollie for President », des badges. Des salons de coiffures proposent maintenant la coupe à la Oliver North.

Jeudi dernier, une radio d'État de l'Ohio à Cincinnati a commencé à diffuser deux chansons à la gloire du « héros national »: « Ollie B. Good » et « The Kukla, Fawn and Ollie Song ».

Il existe également toutes sortes

Voir page 8: « Olivermanie »



Photo AP

Les transcriptions du témoignage du colonel North devraient rapporter près de \$5 millions aux éditeurs.

Benoît Morin ne renonce pas aux coupures prescrites par Gobeil

## Des fonctionnaires sont parfois débordés alors que d'autres se tournent les pouces

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Vilipendé et honni par tous aussitôt qu'il fut rendu public il y a un an, le rapport Gobeil demeure toujours d'actualité aux yeux du plus important fonctionnaire du gouvernement québécois, M. Benoît Morin.

Secrétaire général du Conseil exécutif et à ce titre sous-ministre du premier ministre Robert Bourassa, M. Morin estime en effet qu'il ne serait pas inutile de relire ce document présenté en juillet 86 par un « comité de sages » sous la direction du minis-

tre Paul Gobeil.

Ce document contient des pistes qui sont à examiner pour solutionner les problèmes de structures et de taille de la fonction publique québécoise, croit M. Morin qui, dans une entrevue accordée au DEVOIR, s'est dit personnellement préoccupé par ces problèmes à titre de premier fonctionnaire de l'État québécois.

Le rapport Gobeil qui, quelques semaines après sa réception, devait aller ni plus ni moins sur une tablette, pourrait ainsi avoir une nouvelle vie si on se fie à M. Morin. Les recom-

mandations des « sages » (Pierre Lortie, Michel Bélanger, Jean-Claude Rivest, Yvon Marcoux) pourraient particulièrement être mises à profit, à son avis, pour déterminer où il faut réduire la taille de la fonction publique. Alors qu'on a toujours fixé des objectifs globaux de réduction du personnel, il faut désormais, dit-il, cibler ces réductions, indiquer les endroits où il faut réduire le personnel.

Les pistes qu'on retrouve au rapport Gobeil sont nombreuses puisque on y recommandait l'abolition pure et simple de quelques 70 organismes,

la fusion et le transfert de certains autres organismes, la privatisation de d'autres, la réduction du nombre de cadres supérieurs (sous-ministres et sous-ministres adjoints). Le gouvernement a rejeté définitivement un certain nombre de recommandations comme la privatisation de Radio-Québec et temporairement certaines autres comme la fusion des organismes de la loi 101. Plusieurs dans ce rapport n'ont cependant pas fait l'objet de prises de positions.

Le problème principal de la fonc-

Voir page 8: Fonctionnaires



Benoît Morin

## Le Québec dans la jungle d'Avignon

ROBERT LÉVESQUE

AVIGNON — Quiconque descend d'un train en gare d'Avignon, sans savoir que se tient là un festival depuis 40 ans, et entreprend de se rendre à un hôtel par la rue de la République jusqu'à la place de l'Horloge, se demandera sur quelle planète sa locomotive l'a mené. Parce qu'Avignon, du 9 juillet au 6 août, c'est la jungle du théâtre, la guerre des affiches, la chasse au spectacle « dont on parle », les queues à minuit pour se tailler une place dans une ancienne fabrique de soie, un cloître du 14<sup>e</sup> siècle, ou un fond de cour encombré, et ce n'est pas le mistral qui rend fou ces gens-là...

C'est qu'Avignon, au-delà du festival officiel, qui offre 55 événements (théâtre, musique, danse, cinéma, expositions) dans la lignée fidèle de ce qu'avait établi Jean Vilar, et dont le *Soulier de satin* intégral est le must 87 et le théâtre de Robert Pinget la révélation, c'est aussi (et surtout, quant à l'environnement visuel) l'Avignon-Off, pas moins de 360 (oui, 360) productions de théâtre offertes à qui veut bien faire son choix. Et encore, le bureau de presse du festival, qui publie quotidiennement la liste du off, affirme ne pas pouvoir tout recenser...

On pense à Vilar qui, en 1970, avait déclaré: « Et j'estimerai que je n'aurais pas perdu mon travail si ces spectacles étaient meilleurs que ceux que je présente ». En 70, remis des derniers soubresauts de mai 68 qui l'avaient atteint en juillet dans le dernier acte de cette révolution de printemps (« Vilar, Salazar ! »), Jean Vilar voyait d'un bon oeil ce festival parallèle qui cherchait l'homme protectrice de

Voir page 8: Le Québec

### AUJOURD'HUI

#### CHERCHEUSE AU DÉSÉSPOIR

Elle a « ressuscité » Marilyn Monroe et Humphrey Bogart dans un court métrage par ordinateur. Mais, faute de fonds, Nadia Magnat-Thalmann, le désespoir au cœur, pourrait être forcée de quitter le Québec. Page 9

#### DEHORS !

Le mouvement chiite Amal aurait sommé 11.000 réfugiés palestiniens de quitter, avant demain, le camp de Bourj Chamali. Page 4

#### REGAIN DE VIE À LA BOURSE

Les excellents résultats affichés par les grandes entreprises au second trimestre ont suscité un vent d'optimisme sur les marchés boursiers et de forts volumes ont été transigés. Page 11

#### ET DE 7

En remportant une 7<sup>e</sup> victoire d'affilée, 2-1 en 11 manches, hier, les Expos ont balayé la série de quatre matchs contre les Braves d'Atlanta. Page 16

### Le silencieux

UN SILENCE religieux fait-il plus de bruit qu'un silence de mort ?

Il y eut un âge d'or, un autre est tout proche. Le premier eut lieu avant l'homme; le second viendra après.

Être libre, c'est aussi pouvoir disposer de son temps comme il nous plaît, et que ni l'argent ni un bénéfice quelconque n'en soient les mobiles.

Le réaliste opportuniste tire avantage de la pourriture de notre temps, et y ajoute.

— ALBERT BRIE

Élections partielles dans trois comtés, aujourd'hui

# Pour chacun des trois principaux partis, le défi le plus révélateur depuis les élections générales

Par la Presse Canadienne

cc11.6 Les trois principaux partis politiques du Canada font face aujourd'hui au plus important défi depuis l'élection des conservateurs à Ottawa, alors que les électeurs de trois circonscriptions du pays exerceront leur droit de vote à l'occasion d'élections partielles.

Pour le premier ministre Brian Mulroney et les conservateurs au pouvoir, dont les représentants avaient été élus dans deux des trois circonscriptions en 1984, le résultat de ces élections pourrait être un baromètre du mécontentement populaire au terme de trois années de pouvoir.

Pour M. John Turner et les libé-

raux, le scrutin partiel va démontrer si les Canadiens sont prêts à donner confiance au Parti libéral en vue de remplacer les conservateurs au pouvoir.

Enfin, le vote permettra aux néo-démocrates et à leur dirigeant Ed Broadbent de savoir jusqu'à quel point la position qu'ils occupent au sommet des sondages peut se traduire par des voix. Le plus récent sondage effectué ce mois-ci par la firme Gallup plaçait le NPD en tête avec 41 %, suivis des libéraux (35 %) et des conservateurs (23 %).

Les trois circonscriptions où auront lieu ces élections complémentaires sont St-Jean-Est, à Terre-Neuve, Hamilton Mountain, dans le sud de l'Ontario, et Yukon, vaste circonscription peu peuplée couvrant

tout le territoire du Yukon.

Lors de l'élection générale de 1984, qui avait valu aux conservateurs 211 des 282 sièges des Communes, des circonscriptions du Yukon et de St-Jean-Est avaient voté pour le PC tandis que celle de Hamilton Mountain s'était prononcée en faveur du NPD.

Les libéraux n'avaient remporté aucune d'entre elles. En combinant les résultats des trois circonscriptions, les libéraux n'avaient récolté que 17 pour cent de la faveur des électeurs, en troisième place derrière le NPD et le PC.

En tenant compte de ces faits, M. Turner a déclaré qu'il n'y avait rien en jeu aujourd'hui, et qu'une éventuelle victoire ne constituerait qu'un

gain de plus pour son parti.

Mme Caroline Andrew, professeur de sciences politiques de l'Université d'Ottawa, prétend toutefois que le leader libéral a beaucoup à perdre. « La performance libérale lors de ces élections partielles sera surveillée de très près, afin de déterminer ce qui arrive aux gens qui s'éloignent du gouvernement et, dans un sens, pourquoi ces gens n'optent-ils pas pour les libéraux ».

Il y a un élément de protestation dans une élection partielle, les gens sachant qu'ils peuvent adresser un message à Ottawa sans bouleverser la carte politique. Mais avec une victoire dans chacune des trois circonscriptions, le NPD se retrouverait avec 33 sièges aux Communes, soit

seulement sept de moins que les libéraux. En cas de triple défaite des conservateurs, ces derniers occuperaient tout de même 208 sièges.

A St-Jean-Est, les différents candidats sont l'ancien ministre provincial Tom Hickey (PC), l'avocat Jack Harris (NPD) et l'ancien leader provincial du Parti libéral Steve Neary. Le parti Rhinocéros est quant à lui représenté par M. Peter Quinlan, artiste de cabaret. Un récent sondage du St. John's Express place le NPD en tête devant le PC et les libéraux.

A Hamilton Mountain, Mme Marion Dewar (NPD), maire d'Ottawa et ancienne présidente de parti, est opposée à la libérale Elizabeth Phinney et à l'homme d'affaires conservateur Dan MacDonald. Trois autres

candidats leur feront la lutte: MM. John Turmeli (indépendant), Martin Hanloni (Rhinocéros), ainsi que Andrew Varady (social-créditiste).

Au Yukon, les libéraux sont représentés par le maire de Whitehorse, M. Don Branigan, qui fait face aux consultants David Leverton (PC) et Audrey McLaughlin (NPD), ainsi qu'au candidat indépendant et urologue Fred Marshall.

Les élections partielles d'aujourd'hui ont été décrétées en février. Deux élections complémentaires avaient eu lieu l'an dernier; les conservateurs étaient demeurés au pouvoir dans la circonscription de Pembina, en Alberta, et les libéraux avaient conservé celle de Saint-Maurice, au Québec.

## Certains des réfugiés d'Halifax seraient bientôt mis en liberté

HALIFAX (PC) — Les premiers des Asiatiques parvenus clandestinement au Canada, il y a plus d'une semaine, pourraient commencer à retrouver leur liberté aujourd'hui, à la suite d'audiences au cours desquelles les autorités devaient décider de leur accorder ou non le statut de réfugiés, a affirmé hier leur avocat.

Selon Me Mendel Green, six seulement des candidats réfugiés seront entendus au cours de la journée d'aujourd'hui, mais il a formulé l'espoir que les procédures soient accélérées.

« Nous allons expérimenter divers moyens d'accélérer les audiences, a-t-il dit. Dans l'intérêt des deux parties, il va de soi qu'on y gagnerait à

en finir le plus rapidement possible ».

Les Asiatiques, des sikhs pour la plupart, sont logés dans le gymnase d'une base militaire de Halifax depuis leur arrivée. Ils ont atteint le rivage près du petit hameau de pêcheurs de Charlesville, en Nouvelle-Écosse, après avoir traversé l'Atlantique dans la cale exigüe du cargo *Amélie*.

Me Green, qui est un avocat torontois spécialisé en droit de l'immigration, a été engagé par des sikhs résidant au Canada pour venir en aide aux Asiatiques.

Il a affirmé qu'il pourrait demander que les audiences se déroulent en l'absence des représentants de la presse.

L'avocat a expliqué qu'il hésitait à procéder publiquement après avoir appris que la liste des noms de ses clients aurait été expédiée en Inde, en Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas.

Si tel est véritablement le cas, l'un des Asiatiques croit que cette divulgation aura pour principal effet de signer l'arrêt de mort de sa famille, a soutenu Me Green.

« Je ne peux me prononcer sur l'exactitude de cette information, mais il s'agit de toute évidence d'un grave accroc au processus d'accueil des réfugiés », a-t-il dit.

« Nous ne pouvons faire savoir au pays d'origine que l'un de ses ressortissants se plaint d'avoir été persécuté dans ce pays, puisque lui et sa famille risqueraient de se retrouver en difficultés dans l'éventualité où ils regagneraient un jour leur patrie ». La GRC de Halifax ignorait si la liste de noms avait effectivement été transmise.

Me Green a déclaré que si on lui

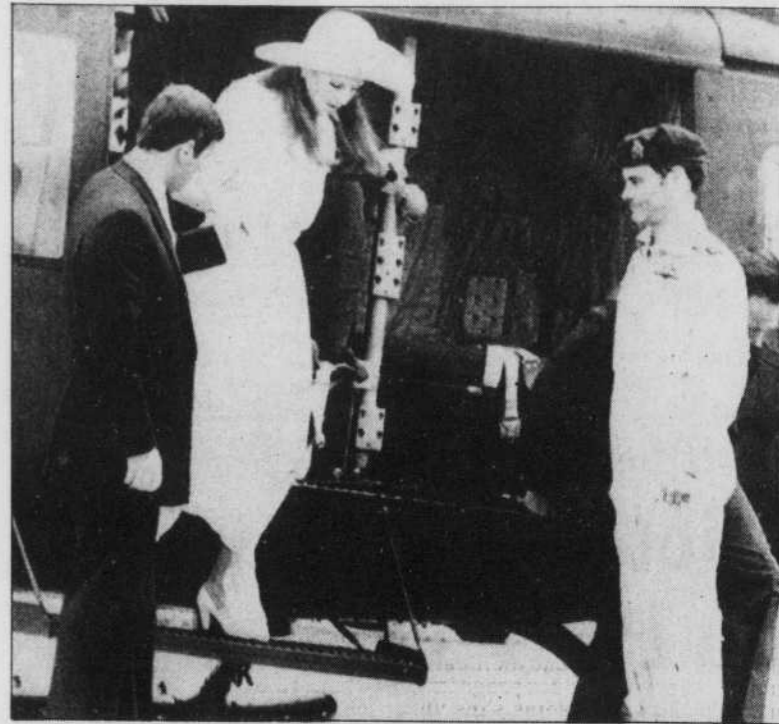
avait immédiatement donné accès à ses clients, il aurait tenté de les persuader de révéler aux autorités de l'immigration où leurs passeports se trouvaient.

Rompant son silence, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, a soutenu samedi que les Asiatiques n'auraient jamais dû recevoir l'autorisation d'entrer au Canada.

Il a ajouté que si on découvrait la moindre fausseté dans leurs prétentions au titre de réfugiés, les arrivants devraient être renvoyés dans leur pays.

« Autrement, les vannes seront grand ouvertes et plusieurs autres tenteront d'entrer au pays de la même façon », a-t-il lancé.

M. Buchanan, qui, pendant une semaine avait refusé de se prononcer sur la question, a également suggéré aux autorités de l'immigration de se souvenir de tous ceux qui empruntaient des voies légitimes dans l'espoir de devenir canadiens.



Le duc de York a galamment aidé la duchesse à descendre d'un hélicoptère, hier, à Cobourg, Ontario. Le couple princier a par la suite participé aux fêtes célébrant le 150ème anniversaire de fondation de cette ville. La veille, le même appareil avait dû atterrir précipitamment, à la suite de problèmes techniques mineurs.

## Les victimes d'actes criminels se disent laissées pour compte

(PC) — Elle se rappellera toujours de la mare de sang près de la caisse-enregistreuse du dépanneur dans laquelle, en mars dernier, baignait son époux, M. Richard Dickey, assassiné par un voleur.

Quatre mois après le meurtre de son mari, Mme Marie-Hélène Dickey continue de répondre, en vendant cigarettes et friandises, à la clientèle du petit commerce dont elle s'occupait, à Montréal, avec son mari avant le tragique événement.

Mais elle affirme que c'est beaucoup plus difficile maintenant pour elle. Non seulement elle a perdu son époux, mais elle vit continuellement dans le souvenir. Même sa fille de 11 ans passe bien des nuits à faire des cauchemars à ce sujet; à l'école qu'elle fréquente, la jeune Dickey est régulièrement en proie à des crises de sanglots.

« Mais je dois continuer de travailler, de me battre. J'ai trois enfants », affirme Mme Dickey.

Cela, c'est sans compter sur la compensation financière qu'accorde maintenant le gouvernement québécois aux victimes d'un crime... Dans le cas d'un meurtre, la famille d'une personne assassinée reçoit jusqu'à \$600 pour couvrir une partie des frais funéraires; et le gouvernement accorde à la famille un maximum de \$35.500 en compensations si la personne assassinée ou rendue handicapée pour la vie était le soutien de famille.

Mais les évaluations de la situation le prouvent, les victimes des quelque 17.000 crimes contre la personne (qu'il s'agisse de meurtre, de tentative de meurtre, de voie de faits, d'attentat sexuel ou de vol à main armée) reçoivent bien peu de la part du gouvernement du Québec.

Le ministre de la Justice, M. Herbert Marx, est en bien conscient et désire apporter les changements qui s'imposent selon lui. Modifications

« Je pense que le système n'accorde pas juste compensation », déclare le ministre Marx qui a l'intention de présenter, à l'automne devant l'Assemblée nationale, des amendements pour protéger les droits des victimes de crimes contre la personne.

Selon son projet, la loi permettrait aux victimes d'obtenir plus d'informations quant aux démarches qu'elles ont à entreprendre.

De plus, les palais de justice devraient céder des espaces spécifiquement réservés aux victimes d'actes criminels. À l'heure actuelle, il est fréquent que les victimes se heurtent, en pleins couloirs, dans les

ascenseurs ou dans les salles d'attente, à leurs propres présumés assaillants...

Le ministre québécois de la Justice étudie de plus la possibilité que les criminels participent au paiement des compensations accordées à leurs victimes.

Pour sa part, le gouvernement fédéral a déjà annoncé qu'il allait étudier le projet d'amender le Code criminel de telle sorte que les victimes de crimes ou leur famille immédiate puissent faire valoir leur opinion sur la sentence à imposer directement au président du tribunal qui doit rendre un verdict dans une cause de crime contre la personne. De façon à le sensibiliser sur les dommages physiques et moraux qu'elles ont encourus.

« Les gouvernements ne compensent pas les victimes selon leurs réels besoins », déclare quant à lui M. Bob Ménard, un vétéran de 29 ans de la police de Montréal qui est devenu un handicapé, il y a deux ans, après avoir été atteint au dos par une balle tirée par un voleur de banque.

Depuis cet événement, M. Ménard tente de fonder une association pour aider les victimes de crimes contre la personne dans la résolution de leurs problèmes et pour inciter les gouvernements à faire preuve de plus grande générosité et de droits plus vastes à l'endroit des victimes.

« De la façon que ça fonctionne présentement, les victimes se sentent lésées, trahies par le système. De sorte qu'elles sont plus en colère contre les gouvernements que contre leurs assaillants », opine l'ancien policier de 53 ans.

La criminologiste Micheline Baril a tendance à partager l'avis de M. Ménard. « Selon la conception de notre système de justice, le crime est perçu comme une attaque contre la société, non contre un individu ou un groupe d'individus, affirme Mme Baril. Ce qui fait que la victime est carrément ignorée ou encore n'est uniquement utilisée que comme témoin et devient seulement un simple outil du système ».

La criminologiste dirige l'association connue sous le nom de Plaidoyer-Victimes. Il s'agit d'un regroupement de gens voués au respect des droits des victimes de crimes contre la personne; l'association croit qu'on devrait permettre aux victimes de dire à un juge ce qu'elles pensent de leur cause avant que ce dernier ne prononce une sentence contre une personne reconnue coupable d'un crime.

## En foule au CRTC

OTTAWA (PC) — Pendant un mois et à compter d'aujourd'hui, 21 entreprises de télédiffusion et de câblodistribution tenteront de se partager le marché canadien de la télévision spécialisée.

Plus de 70 groupes, choisis à partir d'une liste de 1.833 demandes d'interventions, se succéderont devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour appuyer ou s'opposer au projet de multiplier le nombre de canaux de télévision au pays.

Si les objectifs du CRTC sont respectés, les câblodistributeurs requérants seront en mesure d'offrir une gamme de nouvelles sources de divertissement, d'information et de services à leurs abonnés en offrant des émissions jeunesse, religieuse, santé, famille et sport.

Tout en souscrivant entièrement aux préoccupations du CRTC, l'Association des câblodistributeurs du Québec veut augmenter le choix télévisuel des Québécois. « Nous croyons, souligne-t-elle dans son mémoire, que l'ajout de nouveaux services peut contribuer à l'amélioration de notre système de télédiffusion au Québec ».

Si le CRTC acceptait les demandes qu'il a devant lui, les entreprises de câblodistributions francophones seraient en mesure d'offrir toute une gamme de nouveaux produits.

## CARTES D'AFFAIRES

### ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892  
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce  
1514, Docteur Penfield,  
Montréal, Canada, H3G 1X5  
Tél. (514) 934-0272  
Télex 05-268656  
Cable: MARION  
Télécopieur

### SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

Brevets  
Marques de commerce  
1001, Boul. de Maisonneuve ouest  
Montréal, Québec H3A 3C8  
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355  
Facsimile (514) 288-8399

## Le rapport Rodal embarrasse Ottawa qui l'étudie toujours Le Canada a-t-il fermé les yeux et ouvert les portes à des nazis ?

OTTAWA (PC) — Quatre mois après que le rapport Deschênes sur les criminels de guerre nazis eut été rendu public, des bureaucrates fédéraux sont encore mobilisés par une étude parallèle sur les éventuelles méthodes employées par des immigrants illégaux pour entrer au Canada après la seconde guerre mondiale.

L'étude, qui aborde la politique d'immigration canadienne d'après-guerre, préparée par la chercheuse d'Ottawa Alti Rodal, décrit les échappatoires légaux - et dans certains cas les décisions de politiciens et de fonctionnaires - qui ont permis l'accès au pays à des gens suspectés de liens avec les nazis.

La recherche de Mme Rodal n'a pas été rendue publique avec le rapport principal en mars, malgré la recommandation en ce sens du juge Jules Deschênes.

Les responsables d'au moins cinq ministères du gouvernement ont examiné l'étude afin de supprimer des renseignements qui devraient, selon eux, demeurer confidentiels.

Mais ils n'ont apparemment pas consultés Mme Rodal et M. Deschênes et ont dépassé la date-limite légale pour la publication d'une version corrigée, qui avait été fixée à la mi-juillet en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

« Nous sommes encore en délibération », a déclaré M. Laurie Farrington, un représentant du Conseil privé.

La Presse Canadienne, un des nombreux organismes de presse réclamant l'accès au document, a demandé au commissaire à l'information Inger Hansen d'enquêter sur les motifs du délai.

M. Farrington a toutefois indiqué qu'il espérait que le rapport soit publié à la fin de juillet, avant que Mme Hansen ne complète son enquête.

Il a nié que les responsables fédéraux tentent de protéger d'anciens fonctionnaires ou politiciens dont les noms figurent dans le manuscrit.

Le principal problème réside ailleurs, a indiqué M. Farrington, la Loi sur l'accès à l'information et la loi parallèle sur l'intimité interdisant de publier toute information qui per-

mettrait d'identifier des suspects décelés depuis 20 ans.

Mais l'étude ne révèle le nom que d'un seul suspect, a fait savoir Mme Rodal. Il y a peut-être des indices sur l'identité de quelques autres mais il serait facile d'éliminer ces références, a-t-elle indiqué.

« Je n'ai jamais été contactée pour cela », a-t-elle cependant ajoutée.

Rejoint à son bureau de Montréal, le juge Deschênes a lui aussi indiqué qu'il n'avait pas été approché par les responsables fédéraux.

La majeure partie de l'étude de Mme Rodal rappelle des faits déjà connus mais elle contient aussi de nouvelles informations qui pourraient s'avérer embarrassantes pour le gouvernement, estimant des sources ayant eut accès au rapport de Mme Rodal.

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

Aujourd'hui  
je veux sauver  
un enfant!

Envoyez vos dons à:  
**Les Enfants/Oxfam**  
169 rue St-Paul est Montréal, Québec H2Y 9Z9

LES **5+5** SPÉCIAL D'ÉTÉ  
DANS LES ANNONCES CLASSÉES  
DU DEVOIR  
286-1200

# Les libéraux ont vite oublié leurs critiques

## 80 voyages de ministres à l'étranger depuis 18 mois

DONALD CHARETTE

QUEBEC (PC) — Les ministres libéraux ont effectué plus de 80 voyages à l'étranger depuis que le gouvernement Bourassa a pris le pouvoir il y a un an et demi.

Il leur aura fallu bien peu de temps pour reprendre le rythme de leurs prédécesseurs péquistes, renommés pourtant pour leur propension à courir le monde.

Dans l'opposition, les libéraux dénonçaient régulièrement les ministres en voyage à l'extérieur du pays, mais il est vrai que le Parti québécois tentait toujours de jouer la carte de la présence du Québec sur la scène internationale, au même titre qu'un pays souverain.

Quoi qu'il en soit une compilation faite par la Presse Canadienne, avec des données du ministère des Relations internationales, démontre que depuis le 2 décembre 1985 les membres du conseil des ministres ont effectué plus de 80 déplacements, une cinquantaine aux États-Unis, une trentaine en Europe, d'autres en Afrique, en Asie et en Amérique du sud.

On considère au ministère des Relations internationales que, bon an mal an, la représentation du Québec nécessite une cinquantaine de voyages à l'étranger.

Il y a évidemment des années plus fastes. Ainsi, en 1984, dernière année

de leur mandat, les ministres péquistes ont fait de janvier à septembre, soit sur une période de neuf mois, 60 déplacements hors du Canada.

Notons que tous ces voyages doivent être approuvés par le premier ministre et que depuis un an, c'est le ministère des Relations internationales qui assume les frais de voyage officiels. Ils sont d'ailleurs tenus de se déplacer en classe économique ou en classe affaires, sauf circonstances exceptionnelles.

Certains ministres, c'est le cas notamment du ministre des Relations internationales Gil Rémillard et de celui du Commerce extérieur Pierre MacDonald, voyagent davantage, cela va de soi.

M. Rémillard a été appelé à se rendre plusieurs fois en France en vue du Sommet des pays francophones mais il a également fait le Mexique, les États-Unis, la Tunisie, le Sénégal, l'Italie, la Côte d'Ivoire, le Maroc, la Belgique, le Japon, Hong Kong, le Burundi. Il se trouve actuellement en visite en Égypte.

M. MacDonald s'est rendu en France, en Belgique, en Grande-Bretagne, au Cameroun, en Uruguay, en Suisse.

D'autres ministres, moins « internationaux » ont néanmoins effectué des missions dans divers pays.

C'est le cas de la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon, qui est allée en France, en Allemagne, en Algérie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire

et au Maroc.

Yvon Picotte, ministre du Loisir, Chasse et Pêche, est allé à la Foire internationale de Berlin en mars 86, à la réunion de l'Agence Québec-Wallonie en France et en Belgique en octobre de la même année et, en juin dernier, il accompagnait une mission au de la ville de Montréal au Japon.

John Ciaccia, de l'Énergie, s'est déplacé plusieurs fois aux États-Unis et il a également passé six jours à Milan pour l'ouverture du bureau de promotion des industries du bois.

Le ministre André Bourbeau, des Affaires municipales, a effectué du 6 au 20 octobre successivement en Angleterre, France, Suisse et Autriche un voyage d'études sur « les logements convertis en co-propriétés ».

Albert Côté des Forêts a participé à une mission sur la fertilisation des sols en Suède et il arrive d'un périple en Chine.

Pierre Fortier, ministre de la Privatisation, est allé à Londres et à Paris en mai 86, pour consulter des experts du « Centre d'observation et de perspectives sociales ».

L'ex-solliciteur général Gérard Latulippe est allé examiner les solutions de remplacement à l'incarcération et la réorganisation policière en Angleterre, en Suède, et aux Pays-Bas et il était en Californie récemment, au moment des descentes à la CSN.

André Vallerand, ministre aux PME, a représenté le Québec dans



Pierre Lorrain a été fort actif, cette année.



Claude Ryan: un des moins « sortieux ».



Claude Dubois: le plus beau voyage?

des conférences sur la jeunesse et le sport à Ougadougou (Burkina Faso) à Paris et Montpellier.

De simples députés ont pu profiter du fait qu'un ministre ne pouvait voyager. Marcel Parent, député de Sauvé, a été dépêché au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Gabon pour remplacer le ministre Claude Ryan de l'Éducation qu'on dit peu « sortieux ».

L'adjoint parlementaire de Mme Lavoie-Roux aux Affaires Sociales, Christos Sirros, de Laurier, a passé 15 jours à Brasilia en octobre 86 pour participer à un colloque sur la santé et les services sociaux.

Le premier ministre Robert Bourassa s'est contenté pour sa part de quelques visites-éclair aux États-Unis, exportations hydroélectriques oblige, d'une visite en France au Sommet des pays francophones, et d'une mission économique en Angleterre, Belgique et Suisse l'hiver dernier.

### Les premières conclusions du Groupe d'étude

## Les Ontariens ont une bonne santé, mais...

RENÉE ROWAN

On ne pourra parvenir à de réels changements visant une meilleure gestion et prestation des programmes de santé et de soins sans un ferme engagement politique, non seulement du gouvernement tout entier, mais aussi de l'individu et du fournisseur de services, estime le Groupe d'étude sur le système de santé de l'Ontario.

Cette « participation conjointe et permanente est essentielle » soutiennent à l'unanimité les dix membres du groupe qui recommandent la création immédiate d'un conseil sur la stratégie en matière de santé, nommé par le premier ministre, pour guider la deuxième phase de l'étude sur le système de santé dans cette province et « mener avec détermination le mouvement de changement ».

Tout comme le faisait, en mai dernier, M. Jean Rochon, président de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux au Québec, le Dr John Evans, président du groupe d'étude ontarien, ren-

daît public ces jours derniers un rapport de plus de 100 pages marquant la fin de la première phase de l'étude entreprise l'an dernier.

Le premier ministre David Peterson avait chargé le groupe d'étudier le système de santé et de déterminer les problèmes prioritaires qui mériteraient une analyse plus approfondie au cours de la deuxième phase. M. Peterson avait également demandé au groupe d'étude de proposer un processus visant à élaborer des solutions.

Les Ontariens jouissent d'une très bonne santé et l'Ontario a développé un bon système de santé, conclut le groupe de travail après avoir étudié toutes les données, les statistiques et les recommandations de nombreux rapports existants déjà enrichis par plus de 200 exposés envoyés par des particuliers et des groupes intéressés de tout l'Ontario.

N'ayant trouvé aucun indice lui permettant de déduire que le coût des services de santé est en dérive, conséquemment, le groupe d'étude ne voit pas la nécessité de procéder à une restructuration ou un remanie-

ment coûteux du système.

Cependant, reconnaît-il aisément, le système pourrait être amélioré: « ce serait un peu le cas de la voiture qu'on amène au garage pour une mise au point du moteur afin d'éviter des réparations coûteuses plus tard », indiquent les membres du groupe dans leur rapport.

Après avoir établi sept valeurs primordiales qui serviront de critères — équité, qualité, intégrité, choix informé, imputabilité, équilibre coûts-avantages et engagement envers l'action — ils identifient les points clés à examiner de plus près.

En premier lieu, la nécessité d'insister davantage sur le rôle individuel de chacun de veiller à sa santé et de faire un choix éclairé des services: l'individu pourrait être une sorte d'associé au fournisseur de soins.

Le groupe n'est toutefois pas parvenu à s'entendre sur les mesures financières à instaurer pour faire comprendre au patient qu'il a la responsabilité d'utiliser les ressources judicieusement, d'une part, en raison d'un manque de renseignements valables soutenant la notion que le patient abuse du système et d'autre part, parce que les membres ne sont pas parvenus à un consensus sur les mesures suggérées.

Ils suggèrent donc d'explorer diverses avenues: des incitatifs accordés aux médecins et hôpitaux pour qu'ils administrent des tests et des traitements et exécutent des interventions sur une base de consultation externe; des remboursements stimulants aux médecins de famille; des incitatifs aux médecins susceptibles d'offrir une consultation sur le plan de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie; des primes aux médecins offrant des services dans des régions éloignées ou

partiellement desservies, etc.

Ensuite, il apparaît nécessaire au groupe de trouver de nouvelles méthodes de financement et d'établir de nouvelles structures organisationnelles afin d'encourager davantage le recours aux consultations externes et programmes locaux de services de santé, pour libérer les lits d'hôpitaux à des fins plus appropriées.

Actuellement, en Ontario, entre 10 à 20% des lits d'un hôpital de soins de courte durée (traitement de maladies aiguës) sont occupés par des patients qu'il serait plus approprié de placer dans un établissement de soins de longue durée, ou qui devraient être soignés chez eux à condition que des services plus complets soient disponibles dans la collectivité: soins à domicile sous direction hospitalière; hôpitaux extra-muros; centres multi-services, etc.

Le groupe indique enfin la nécessité d'établir une stratégie nette en matière de santé en Ontario et pas seulement sur le plan du système de santé. Cette stratégie doit embrasser globalement les secteurs de politiques publiques qui ont un impact fondamental sur la santé des Ontariens, notamment le milieu de travail, l'environnement, l'aide sociale et le logement.

## Le toit rétractable va devoir encore attendre

MONTREAL (PC) — Les travaux en vue de permettre le fonctionnement du toit rétractable du stade Olympique de Montréal ont été reportés d'août au projet, a fait savoir le directeur du projet, M. Pierre Dufour, de la firme Lavalin International.

Ce dernier a expliqué que le projet avait dû être reporté en raison d'ajustements qui n'avaient pas été prévus jusqu'à ces derniers jours, mais qui sont devenus nécessaires au système de poulies du toit.

« Toute la toile a tendance à s'étirer et ne pourrait pas pénétrer en son entier à l'intérieur de son habitacle, au sommet du mât; ce qui nous a obligés à raccourcir le jeu des poulies », a expliqué M. Dufour.

Il a précisé que les ouvriers auront besoin d'au moins cinq journées entières consécutives pour procéder à ces ajustements et qu'une telle période, en raison des fréquents matches des Expos au cours des prochains mois, ne sera pas possible

avant octobre.

« Nous ne pouvons pas nous amuser à travailler sur le toit pendant que les Expos jouent un match de baseball en-dessous », a renchéri le porte-parole de Lavalin International.

Il n'a pas voulu dévoiler les coûts supplémentaires qu'amènerait ce nouveau délai et ces travaux imprévus.

### Au Reine-Élisabeth

## Nombreuses impasses malgré la conciliation

(LE DEVOIR) — La rencontre de conciliation entre la direction du Reine-Élisabeth et les syndicats de la CSN s'est terminée en queue de poisson, hier.

Les négociations achoppent sur presque tous les points. Entre autres: les salaires, les assurances, le fonds de pension, la facturation des frais de service, la formation des employés et la tenue de tests d'évaluation.

Le président du syndicat, M. Antonio Vitale, s'est dit extrêmement déçu de la rencontre d'hier et de la lenteur avec laquelle les échanges se

font. « La partie patronale a mal fait ses devoirs, compte tenu du temps dont elle disposait, a-t-il déclaré. Le comité de négociation espérait en arriver à une entente en fin de semaine. »

M. Vitale a qualifié plusieurs offres patronales, portant sur des points majeurs, d'« inacceptables ». Au chapitre des assurances, par exemple, l'employeur présenterait des offres à la baisse. Une assemblée générale des employés se tiendra mercredi, et il est probable qu'un vote de grève sera pris, à moins de progrès notables.

Pourquoi se priver du bonheur de lire? Ce qu'il faut lire est en

folio



## GRILLE DE PARUTION 1987

**LE DEVOIR ECONOMIQUE**  
DEUX FAMEUX COMPLEXES  
Jean-Claude Messier et Guy Tremblay, commissaires provinciaux à Saint-Hyacinthe

MAGAZINES	
<b>11 SEPTEMBRE</b> Le Devoir Économique <i>L'exportation et le transport</i>	<b>16 OCTOBRE</b> Le Devoir Économique <i>Les assurances</i>
<b>13 NOVEMBRE</b> Le Devoir Économique <i>Les communications et les télécommunications</i>	<b>11 DÉCEMBRE</b> Le Devoir Économique <i>Perspectives Économiques '88</i>

Pour information ou réservations publicitaires  
**(514) 842-9645**  
Pour réserver vos exemplaires supplémentaires:  
**(514) 844-3361**

## 300,000 chèques 10 jours plus tôt

QUEBEC (PC) — Quelque 300,000 bénéficiaires du Régime de rentes du Québec recevront leur chèque de prestations à compter d'aujourd'hui, lequel sera encaissable sur réception, soit dix jours plus tôt que normalement.

La Régie des rentes du Québec devance ainsi la livraison des chèques de juillet, cette mesure ayant pour but de compenser le délai apporté dans la livraison des chèques du mois de juin à cause de la grève qui sévissait alors dans le service canadien des postes.

Par ailleurs, les bénéficiaires qui reçoivent leur rente par dépôt direct verront leur prestation versée à leur compte le 30 juillet, comme il est originalement prévu.

**Université McGill**

ÉCOLE FRANÇAISE D'ÉTÉ

## CONFÉRENCE

### V. DEL LITTO

Professeur de l'Université de Grenoble

**Titre: LE CAS STENDHAL**  
**Date: Mardi, 21 juillet**  
**Heure: 20h00**  
**Lieu: Pavillon Douglas**  
3851 rue Université  
*Entrée Libre*

# L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## L'armée israélienne intervient La construction d'un village en Cisjordanie est stoppée

JÉRUSALEM (AFP) — Des soldats israéliens ont contraint hier le conducteur d'un tracteur, chargé d'entamer les travaux de terrassement d'une nouvelle implantation juive en Cisjordanie occupée, à abandonner les lieux, a-t-on indiqué de sources militaires israéliennes.

Le conducteur avait été envoyé à Avnei Hefetz, près de Toulkarem (nord de la Cisjordanie), par le ministre du Commerce et de l'Industrie dirigé par M. Ariel Sharon, forte personnalité du Likoud (droite nationaliste).

Les militaires israéliens ont obéi à un ordre de M. Yithak Rabin, ministre de la Défense et numéro deux du Parti travailliste, qui a estimé que les services de M. Sharon n'avaient pas obtenu les autorisations nécessaires de l'administration militaire de Cisjordanie avant de commencer les travaux, a-t-on ajouté de mêmes sources.

En réponse à cette intervention de l'armée, M. Sharon a déclaré à la radio que le tracteur avait été envoyé pour « affirmer sur place les incontestables droits de propriété juifs sur ces terrains ». Après avoir affirmé que l'administration militaire avait été informée une semaine à l'avance du début des travaux, M. Sharon a estimé qu'il « est dommage que le ministre de la Défense agisse ainsi sans savoir de quoi il est question ».

Un désaccord a surgi en fin de semaine entre le Likoud et le Parti travailliste à propos du finance-

ment de deux nouvelles implantations en Cisjordanie, Avnei Hefetz et Hadar Beitir (l'ouest de Jérusalem, en Cisjordanie), rappelle-t-on.

Le premier ministre, M. Yitzhak Shamir (Likoud), s'est engagé vendredi à débloquer une rallonge budgétaire de 100 millions de shekels (\$59 millions) afin que les dirigeants du parti Tehya (opposition d'extrême-droite nationaliste, cinq députés) renoncent à se prononcer au Parlement en faveur d'élections législatives anticipées.

M. Shimon Pérès, ministre des Affaires étrangères et chef de file du Parti travailliste, ainsi que les autres dirigeants de cette formation ont tous dénoncé violemment ces derniers jours les projets du Likoud.

Le ministre de l'Économie, M. Gad Yaacobi, a estimé que « les travaillistes ne peuvent pas favoriser l'annexion rampante des territoires occupés, au moment où des négociations de paix au Proche-Orient sont en vue et où, en Israël, les Moshavim (villages agricoles coopératifs) font face à une crise économique sans précédent ».

Le Tehya devait décider hier s'il présentait un projet de loi demandant la dissolution du Parlement, car il estime que le « gouvernement d'union nationale n'a pas respecté ses engagements en gelant totalement le programme de colonisation des territoires occupés et en permettant au Parti travailliste de promouvoir le projet d'une Conférence internationale ».

## Amal somme 11,000 réfugiés palestiniens de quitter le camp de Bourj Chamali

SAÏDA (Liban) (AFP) — Le mouvement chiite Amal a lancé samedi un ultimatum aux quelque 11,000 réfugiés palestiniens du camp de Bourj Chamali (dans le sud du Liban) pour qu'ils évacuent le camp demain au plus tard, a annoncé hier dans un communiqué le Comité de défense des détenus palestiniens (CDDP).

Le mouvement Amal a démenti, hier soir, avoir lancé cet ultimatum. Selon ce communiqué diffusé à Saïda, principale ville du Liban-sud, Amal a arrêté samedi soir plusieurs

Palestiniens de ce camp, situé à l'est de Tyr (83 km au sud de Beyrouth).

Le CDDP, qui regroupe des représentants d'organisations et de comités populaires palestiniens, a également indiqué qu'Amal avait lancé depuis quelques jours un avertissement aux Palestiniens vivant à l'extérieur des camps de Bass et de Rachidiyeh, à proximité de Tyr, pour qu'ils quittent la région.

Le communiqué appelle enfin les différentes parties libanaises et la Syrie « à faire face au complot qui vise à pousser les Palestiniens à l'exode et à créer un canton chiite ».

Une délégation de Palestiniens qui ont fui la semaine dernière la région de Tyr, notamment après la découverte des corps de trois Palestiniens tués par balles, s'est rendue hier auprès du député de Saïda, M. Nazih Bizri, et de M. Oussama Saad, chef-adjoint de l'Organisation populaire nassérienne (OPN, de M. Moustapha Saad). Elle leur a demandé d'inter-

venir, afin de mettre un terme « aux agressions quotidiennes » d'Amal, a-t-on appris par ailleurs à Saïda.

(Dans un communiqué publié hier à Damas, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP, dirigé par Georges Habache) a affirmé que « la politique de tuerie et de terrorisme suivie par Amal pour pousser les habitants des camps du Liban-Sud à l'exode a atteint un tournant dangereux avec l'entrée, hier dans le camp Bourj Chamali des miliciens de ce mouvement, masqués et portant des armes et des couteaux ».

## Mort de Gilberto Freyre

RIO DE JANEIRO (Reuter) — Le sociologue brésilien Gilberto Freyre, nommé deux fois pour le prix Nobel de littérature, est mort samedi à l'âge de 87 ans dans sa maison de Recife à la suite d'une longue maladie, a-t-on appris de source hospitalière.

Parmi ses oeuvres (plus de 100) la plus célèbre restera son livre « Maitres et esclaves », une épopée retraçant l'évolution de la société brésilienne depuis les premiers jours de la colonisation portugaise.

Le livre décrit la « civilisation du sucre » dans les plantations du nord-est du Brésil, avec son système familial patriarcal et ses structures sociales fondées sur l'esclavage des Noirs.

« Aucun livre n'a influencé le Brésil autant que le mien », avait déclaré Freyre lors d'une interview en 1983.

En 1928 il était devenu professeur à l'université de Pernambuco. Il a toujours évité autant que possible de s'engager en politique, mais son opposition au dictateur Getulio Vargas lui avait valu d'être emprisonné en 1934.

« certains habitants ont reçu des coups de couteaux — et a ajouté : « A l'issue de leurs actes terroristes, les bandes d'Amal ont sommé les réfugiés palestiniens de quitter leur camp avant demain ». « Le plan de terrorisme et de génocide préparé par Amal à l'encontre des Palestiniens au Liban, a encore affirmé ce texte, est devenu maintenant très clair ».

Selon une source palestinienne au Liban, 6,000 réfugiés ont fui depuis le début du mois de juillet la région de Tyr, où vivent quelque 40,000 Palestiniens. Les organisations palestiniennes accusent Amal d'avoir arrêté, au cours des trois dernières semaines, plusieurs centaines de réfugiés de la région de Tyr. Le mouvement chiite a affirmé pour sa part n'avoir arrêté que 40 Palestiniens et Libanais « accusés d'avoir assassiné quatre personnes ».

Une délégation du mouvement chiite avait rencontré samedi à Saïda MM. Bizri et Moustapha Saad, en vue de former une commission d'enquête sur les derniers développements dans la région de Tyr, a-t-on appris sur place.



**LES SANDINISTES ONT HUIT ANS**  
Le gouvernement du Nicaragua a célébré hier le huitième anniversaire de la révolution qui a marqué la fin du règne du dictateur Anastasio Somoza. La photo nous montre un soldat blessé (à droite) au cours de la guerre qui mine présentement le pays, celle avec les contras antisandinistes.

## Israël Des enfants palestiniens battus dans les prisons

TEL AVIV (Reuter) — Des adolescents palestiniens sont régulièrement battus et victimes de sévices physiques et psychologiques dans les prisons militaires israéliennes pendant leurs interrogatoires, accuse un prêtre de l'Église épiscopale de Nazareth, qui a rassemblé un rapport sur cette question.

Intitulé « Les enfants dans les prisons militaires israéliennes », ce rapport, compilé par le chanoine Riah Abou el-Assal et trois chercheurs américains, fait état de 17 cas de mauvais traitements de mineurs, dont plusieurs n'ont jamais été jugés.

« Nous en concluons que les sévices physiques sont une procédure courante pendant l'incarcération de ces enfants dans les prisons militaires israéliennes », déclare le chanoine dans une lettre au député américain Lee Hamilton, président d'une commission sur le Proche-Orient de la Chambre des représentants.

Selon l'étude, que Reuter a pu se procurer, les mauvais traitements sont autant le fait de membres des forces de sécurité — armée et police des frontières (qui patrouille en Cisjordanie et dans la bande de Gaza) — que du Shin Bet (les services de sécurité israéliens) et du personnel pénitentiaire.

« Ces cas ne sont pas des cas isolés (...) mais ils illustrent les conditions auxquelles tous les enfants sont soumis quand ils sont détenus » dans les prisons militaires d'Israël, poursuit le chanoine dans sa lettre.

« Tous sont soumis de manière systématique à l'humiliation, aux coups et à la torture (...) et tous se voient refuser la procédure légale à laquelle ils ont droit », précise le chanoine.

Les autorités israéliennes ont toujours nié les accusations de torture dans les prisons militaires. En privé toutefois, les responsables de sécurité justifient un certain degré de brutalité dans le cadre de ce qu'ils considèrent comme une guerre contre le terrorisme.

Les adolescents, dont le plus jeune cité à 12 ans, sont fréquemment bâillonnés, contraints à rester debout, les bras levés, pendant plusieurs jours, privés de sommeil, battus sur la plante des pieds ou jetés au sol et passés à tabac, selon le rapport.

Pour échapper au harcèlement, les jeunes Palestiniens, généralement soupçonnés d'avoir participé à des manifestations anti-israéliennes, signent fréquemment de faux aveux.

Quoique impossibles à vérifier, les informations contenues dans le rapport reflètent des plaintes fréquemment entendues par les correspondants étrangers et sont jugées très vraisemblables par les avocats et des responsables d'organisations humanitaires.

# CHYPRE

## Toujours sous l'occupation turque, les violations flagrantes des droits humains continuent!

Treize ans après l'invasion turque, presque la moitié du territoire chypriote est toujours envahie par les forces militaires turques. Les efforts des gouvernements pacifiques et d'organismes internationaux de réinstaurer sur l'île une intégrité territoriale et politique ont échoué face à un gouvernement turc expansionniste et intransigeant.

Les forces militaires turques qui occupent le nord de Chypre empêchent 200 000 Chypriotes déplacés (sur une population de 550 000) de retourner chez-eux. Présentement, la Turquie importe des « colons », les installe sur des fermes et dans des maisons qui appartiennent aux réfugiés grecs, ainsi modifiant graduellement l'équilibre démographique de Chypre.

Seule la pression internationale sur la Turquie peut changer la situation. Ce mépris de la Charte des Nations Unies et du droit international produit une situation tragiquement irréversible, qui ne fait qu'inciter d'autres actes d'agression autant de la part de la Turquie que d'autres transgresseurs internationaux, au lieu d'encourager un climat international de paix et de compréhension.

Si vous êtes un défenseur de la paix mondiale, n'oubliez pas Chypre. Si vous croyez que pour résoudre les différends internationaux, des moyens pacifiques doivent être pris, ne laissez pas continuer l'occupation turque de Chypre, occupation maintenant vieille de 13 ans, et qui risque de perdurer. Si pour vous le respect des droits humains est important, assurez-vous que la situation chypriote soit une priorité dans l'agenda international.

Votre aide financière pour dénoncer la situation de Chypre est grandement appréciée. Pour toute information, et pour vos contributions, écrivez au:

**Comité helléno-canadien de solidarité pour Chypre, Inc.**  
C.P. 189, Succ. Outremont  
Montréal (Québec) H2V 4M8



- Comité-Helléno-Canadien de Solidarité pour Chypre, Congrès Hellénique du Québec, Communauté Hellénique de Montréal, Fédération Hellénique des Parents et des Tuteurs de Montréal, Association des Chypriotes Grecs de Montréal, Association Hellénique des Restaurateurs du Québec, Association Canadienne des Hellènes d'Égypte, Association des Femmes Helléniques de Montréal, Association des Travailleurs Grecs, Association des Skaliotes, Association Panachaiian, Association Corinthian, Association Crétoise du Canada, Association Hellénique de l'Université McGill, Fraternité Skoura-Varvitsa du Canada, Association Rouméliote, Makrygiannis 1967-1974, PASOK de Montréal, Banque Nationale de Grèce (Canada), Olympic Airways, Produits NEW MILANO Italian Food, Les Modes Fit-Knit Fashion Inc., Jolicoeur Inc., Restaurant Chez Nastos, Service d'entretiens & peinture Metro Inc., L'agence d'assurance Pantazis Assimakopoulos, Restaurant «Le Joli Moulin Inc.», Stationnement Métropolitain Inc., Les Carrosseries L'Allée du Parc Ltée, Restaurant Kriti Ltée, Café Brésilien Ltée, Taverne L'Acadie Enreg. (L. Darras), Deal Clothing Inc., Five Stars Sales Inc., Korona Jewellery Ltd., Meubles Napoli, Création Tonia et Georges Inc., Vêtements de Sport B.N. Ltée, Supermarché S.I.P. Inc., Modes Mary Par, Agence de voyage «ALCYON» Enreg., Bijouterie B. Serkos, Les Aliments Moukas Ltée, Vêtements de Sport Valia, J.P. Papadopoulos Painting, Hellenic Postman, Investissements P.J., Minois Frigon Inc., Happy face nursery, E. Lester, W. Schabas, Andrianos & Mary Maris, N. Pagonis, Ch. Sirros, G. Manolikakis, T. Athanasopoulos, P. Prattas, E. Serfas, E. Rokakis, D. Galanis, G. Vardatsikos, P. Georgakakos, D. Coulouridis, A. Karlis, B. Probonas, E. Zorbas, J. Boussis, E. Hatzis, Ph. Sofronas, Th. Merakos, M. Karidis, A. Komatsoulis, Ch. Varvarikos, O. Psilopoulos, G. Savoidakis, G. Anyfandis, E. Myrianthis, N. Bougoulis, Ch. Kolyvas, G. & S. Demopoulos, J. Papadopoulos, Dr. G. Tsoukas, A. Papachronis, M. Kyprianou, M. Pattichis, M. Glykis, Société Hellénique Canadienne des diplômés universitaires. S. Petalidis, C. Vakis, E. Paradissis, D. Birk, B. Scarbilis, S. Grammenidou, N. Tsontakis, G. Philippoussis, K. Benerakis, M. Razis.

**Faut LE DEVOIR pour le croire!**

# L'ACTUALITE INTERNATIONALE

## La confusion est totale en Haïti

PAULE DES RIVIERES

■ À Pétionville, la riche banlieue qui surplombe Port-au-Prince, des jeunes sortent de leur demeure et mettent le feu à des voitures privées. « L'on nous considère trop souvent comme des jeunes riches qui passent leur temps à se droguer », déclare l'un d'eux à la presse.

■ Dans la capitale haïtienne, la police arrête une voiture dont les occupants avaient offert de l'argent aux gens du quartier, pour qu'ils incendient des commerces. Un chef de l'armée déclare que le cerveau de cette opération est membre du comité des 57, l'hétéroclite coalition d'opposants au Conseil national de gouvernement (CNG).

■ Trois porte-parole du groupe des 57, MM. Victor Benoit, Daniel Narcisse et Serge Gilles, donnent une conférence de presse à Port-au-Prince. Ou plutôt essaient d'en donner une. À chaque fois qu'ils troquent le créole pour le français ou l'anglais, leurs supporters présents dans la salle les chahutent aux cris de « Yankee go home » et les empêchent de parler. Frustrés, les journalistes étrangers quittent les lieux. « Ça faisait pitié », commente un observateur.

Ces faits récents ont émaillé la crise qui divise une fois de plus Haïti. Ils illustrent la grande confusion qui règne dans le pays le plus pauvre de l'hémisphère, où, à l'appel des 57, des grèves paralysent la capitale depuis le début du mois.

Les plus militants sont les chauffeurs syndiqués des « tap tap », ces petits autobus multicolores qui sillonnent les routes cahoteuses de la ville. Il suffit qu'ils gardent le pied sur le frein pour que Port-au-Prince soit paralysé.

De temps en temps, le groupe des 57 annonce congé de grève, dans le mot d'ordre qu'ils livrent quotidiennement à la radio. Une fois, un représentant a expliqué qu'il y aurait trêve le lendemain pour permettre aux Haïtiens d'aller à la banque. À la banque? Avec un salaire minimum de \$3 par jour (souvent beaucoup plus bas) et un chômage considérable, les comptes en banques appartiennent à un autre univers.

« Les gens ne peuvent plus supporter les grèves. Ils sont fatigués. Ils veulent le départ du CNG mais je ne pense pas que les 57 peuvent imposer ce départ », commente M. Jacquelin Télémaque, journaliste haïtien à Port-au-Prince.

Le groupe des 57 forme un fragile éventail oscillant du centre gauche à l'extrême gauche. (Les candidats plus proches de Washington, comme Marc Bazin, ont appuyé la protestation contre le décret mais se sont ensuite dissociés du groupe).

À l'origine, les 57 se sont regroupés pour exiger la révocation d'un décret promulgué le 22 juin et confiant l'organisation des élections présidentielles prévues pour février 1988 aux ministères de l'Intérieur et de la Justice. Le gouvernement de transition violait ainsi la constitution qu'il avait lui-même entérinée fin mars et qui confiait à un Conseil électoral indépendant l'organisation du premier scrutin présidentiel à être prévu depuis 30 ans.

Le général Namphy a retiré et annulé son décret. Mais cela ne suffit plus. Les 57 réclament le départ du CNG.

L'opposition estime que le CNG est incapable de « mettoyer ses écuries ». C'est qu'un certain nombre de majors réputés pour leur dureté durant les années Duvalier occupent toujours des postes de responsabilité au sein de l'armée. Et que cette armée continue d'utiliser des méthodes extrêmement brutales : au cours de la première semaine de manifestations, 23 Haïtiens ont été tués et plus de 135 blessés. Même si la comparaison est risquée, signalons qu'en Corée du Sud, il n'y a eu qu'un seul mort au cours de violentes émeutes.

Le CNG aura de la difficulté à tenir le coup jusqu'aux élections si les protestations continuent. La pression viendra des gens d'affaires dont les commerces s'effondrent l'un après l'autre. Et de la France, du Canada et des États-Unis, qui fournissent une aide importante au pays, de plus en plus, les chèques arrivent au CNG avec des conseils sur la ligne à suivre.

Malgré qu'il ait renoncé à reprendre le contrôle du processus électoral, le général Namphy ne semble pas d'humeur au compromis. Vendredi, il est sorti de ses bureaux pour la première fois en 15 jours, pour s'adresser à l'armée. Il a utilisé le mot dialogue mais, « avec les leaders dignes de ce nom ». Ce qui laisse un bien mince espoir car le général est allergique à bon nombre des dirigeants des 57. Le général qui donnait l'impression de devenir un président, a repris ses airs de militaire.

## L'Iran s'apprête à embraser les eaux du Golfe

NEW YORK (AFP) - Avant même que le Conseil de sécurité des Nations unies n'ait exigé un cessez-le-feu dans le conflit Iran-Irak, les dirigeants de Téhéran ont choisi la voie de la confrontation en rejetant à l'avance cette résolution et en laissant prévoir un embrasement des eaux du Golfe.

C'est en principe cet après-midi (heure locale) que les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU vont, pour la première fois depuis le début du conflit, lancer un ultimatum en exigeant un cessez-le-feu immédiat. Si les dirigeants iraniens rejettent la résolution comme il l'ont annoncé, ils exposeront à court terme leur pays au risque d'un embargo international sur les livraisons d'armes.

Pour la première fois en effet dans l'histoire de l'ONU, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (États-Unis, URSS, Chine, France, Grande-Bretagne), qui sont les auteurs de la résolution, ont décidé d'inscrire leur initiative dans le contexte des mesures punitives prévues par la Charte de l'ONU.

Pour donner plus de poids à cette démarche, nombre de membres du Conseil de sécurité ont décidé d'être représentés par leurs ministres des Affaires étrangères aujourd'hui. Ce sera le cas des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la RFA, de l'Italie, de l'Argentine et du Venezuela. Le chef de la diplomatie française, M. Jean-Bernard Raimond, a également l'intention de venir si la situation dans la crise franco-iranienne le lui permet. Il sera alors appelé à di-

riger les travaux du Conseil.

L'URSS, la Chine et le Japon seront simplement représentés, comme à l'accoutumée, par leurs ambassadeurs. Les membres africains du Conseil (Congo, Ghana, Zambie) n'ont pu dépêcher leurs ministres, retenus par les préparatifs du sommet de l'OUA.

En dépit de l'unanimité de vœux qui s'est dégagée entre les cinq membres permanents sur la nécessité d'une résolution « musclée » pour faire cesser la guerre, il n'est pas encore certain qu'ils réussissent à se mettre d'accord sur les détails des sanctions à mettre en place.

Durant les négociations sur la résolution, qui ont duré près de six mois, la Chine a marqué des réticences, et des sources informées affirment que la position soviétique reste ambiguë.

C'est évidemment ce sur quoi comptent les dirigeants iraniens, mais ils vont être confrontés, sans doute à partir du milieu de la semaine, à une nouvelle situation avec le début des opérations américaines de protection de la flotte pétrolière koweïtienne.

L'entrée en jeu des États-Unis côté du Koweït, qui a été indirectement entraîné dans la guerre, donnera une nouvelle dimension géopolitique au conflit.

Fait unique dans l'histoire contemporaine, L'URSS ayant fait une entrée feutrée aux côtés du Koweït en louant à ce pays quelques cargos, les deux superpuissances se retrouvent théoriquement du même côté, en dé-

pit de leur compétition et d'objectifs stratégiques sans doute très différents.

Face à cette situation, on peut se demander si les dirigeants iraniens oseront mettre en oeuvre toutes leurs menaces. Les observateurs notent que lors de la dernière grande crise du Golfe, en octobre 1984 à la veille de la livraison par la France d'avions Mirage et de missiles Exocet, l'Iran avait menacé de mettre le Golfe à feu et à sang et de fermer le détroit d'Ormuz. Il n'en avait rien fait.

Les deux premiers bâtiments koweïtiens, le super-pétrolier Al-Rekka et le méthanier Ghaz Al-Mana-guish, passeront demain sous pavillon américain et traverseront le lendemain le détroit d'Ormuz, sous escorte de la flotte américaine, pour rallier le port koweïtien de Mina Al-Ahmadi, a-t-on indiqué hier de source maritime dans le Golfe.

Ces deux navires koweïtiens, qui se trouvent actuellement dans la mer d'Oman, bénéficieront de la protection des bâtiments de guerre américains tout au long des quelque mille kilomètres qui séparent le détroit d'Ormuz du Koweït, selon la même source.

Pour des raisons de sécurité, la date de l'arrivée de ces deux navires à Mina Al-Ahmadi est tenue secrète.

L'Iran attaque d'une manière systématique, rappelle-t-on, les navires koweïtiens ou les pétroliers traitant avec le Koweït, estimant que ce pays est un allié de l'Irak.

## Visite surprise du leader afghan Najibullah à Moscou

MOSCOU (AFP) - Le numéro un afghan M. Najibullah est arrivé hier à Moscou pour « une brève visite », qui n'avait fait l'objet d'aucune annonce préalable.

L'agence Tass s'est contentée d'indiquer que M. Najibullah avait été accueilli à l'aéroport par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, et le responsable des Affaires internationales au Comité central du PCUS, M. Anatoli Dobrynine.

La dernière visite du secrétaire général du PDPA (le parti communiste afghan) à Moscou remonte à décembre dernier. M. Najibullah, qui effectuait alors une « visite officielle d'amitié », s'était notamment entretenu avec le leader soviétique M. Mikhaïl Gorbatchev. Deux semaines plus tard, il annonçait à Kaboul sa « politique de réconciliation nationale » et un cessez-le-feu

unilatéral de six mois, qu'il vient de reconduire, le 15 juillet, pour une nouvelle période de six mois.

M. Najibullah, 39 ans, arrive à Moscou à un moment où la situation militaire paraît se détériorer sérieusement en Afghanistan, où sont stationnés 116,000 à 118,000 soldats soviétiques, selon les estimations américaines. Une bombe placée sur une moto a tué trois personnes samedi à Kaboul, dans le quartier de Mir-cravay où vivent de nombreux Soviétiques. Les missiles sol-air, en particulier les Stinger américains, fournis par l'Occident à la résistance afghane infligent des pertes croissantes aux forces aériennes soviéto-afghanes, et Moscou ne fait plus mystère des difficultés rencontrées sur le terrain.

Cette situation a amené les autorités afghanes à reporter sine die un voyage de journalistes étrangers à Kaboul prévu le 15 juillet.

Elle enverra un message au numéro un soviétique

## Thatcher se dit rassurée après sa visite au président américain

LONDRES (AFP) - Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a annoncé hier qu'elle s'efforcera de faire progresser les dossiers du désarmement et du Proche-Orient, après sa rencontre jugée très encourageante avec le président Ronald Reagan, vendredi à Washington.

Mme Thatcher est arrivée hier matin à Londres après une escale de 24 heures à la Jamaïque. Elle a été indiquée aux journalistes qui l'accompagnaient pendant son vol de retour qu'elle ferait parvenir immédiatement un message au leader soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev, par l'intermédiaire de l'ambassadeur britannique à Moscou, Sir Bryan Cartledge.

Les Américains, a déclaré Mme Thatcher, lui ont demandé à plusieurs reprises si, à son avis, « l'Union soviétique traîne les pieds dans les négociations sur le désarmement ». Mme Thatcher a répondu qu'elle « ne croyait pas que ce soit le cas » mais, a-t-elle ajouté, « je pense que ce message doit être envoyé à M. Gorbatchev, de façon que les négociations puissent peut-être en arriver au stade du détail et être terminées, je l'espère, d'ici la fin de l'année ».

Mme Thatcher avait l'intention, pendant son voyage à Washington, de dire au président Reagan que ses problèmes intérieurs ne devaient pas l'empêcher de s'intéresser de près aux dossiers internationaux. Elle pense avoir été entendue.

Dès son départ de Washington pour Kingston, en Jamaïque, où elle a passé la journée de samedi, elle avait déclaré aux journalistes que l'idée d'une conférence internationale sur le Proche-Orient sortait « très renforcée » de cette rencontre.

Mme Thatcher avait soigneuse-



Mme Thatcher et compagnie du président Reagan, vendredi.

ment préparé son voyage aux États-Unis sur la question du Proche-Orient, rencontrant à Londres le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Shimon Pérès, puis le roi Hussein de Jordanie et le roi Hassan II du Maroc.

Les Britanniques savent cependant que d'importants obstacles restent encore à franchir avant la convocation d'une conférence internationale, et notamment la division du cabinet israélien sur cette question. Le premier ministre israélien, M.

Yitzhak Shamir, y est opposé, contrairement à son ministre des Affaires étrangères.

Répondant par ailleurs aux objections d'une certaine partie de l'administration américaine, sur le fait qu'une conférence internationale donnerait un rôle à Moscou dans la recherche de la paix, Mme Thatcher a indiqué que, de toute façon, l'URSS « est de plus en plus active » au Proche-Orient, en raison de ce qu'elle estime être « le vide américain » depuis 1982 dans la région.

## Résultats

Les résultats de ces loteries sont communiqués aux médias d'information immédiatement après chacun des tirages.

### Provincial

Tirage du 87-07-17

NUMÉROS	LOTS
1426122	500 000\$
426122	50 000\$
26122	1 000\$
6122	100\$
122	25\$
22	10\$

### RÉSULTATS ANTERIEURS

TIRAGE	NUMÉROS*
17 juin	1426122
12 juin	3061141
5 juin	4727580
29 mai	1211473

\*NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

### 6/36

Tirage du 87-07-17

2 4 12 18 33 34  
No. complémentaire: 22

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 237 587,00\$
5/6+	4 10 559,50\$
5/6	69 765,10\$
4/6	3 594 54,30\$

MISE-TÔT: 5 7 17 34

GAGNANTS	LOTS
311	160,70\$

Ventes totales: 1 204 106,00\$

PROCHAIN GROS LOT APPROX: 478 000,00\$

### 649

Tirage du 87-07-18

3 8 40 46 47 48  
No. complémentaire: 43

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 3 939 896,50 \$
5/6+	7 122 726,40 \$
5/6	186 3 531,90 \$
4/6	11 738 107,60 \$
3/6	252 401 10,00 \$

Ventes totales: 16 838 776,00 \$

Prochain tirage: 87-07-22

Gros lot (approx.): 6 000 000,00 \$

### Quotidienne

Semaine du: 87-07-13

JOUR	3	4
LUNDI	738	0024
MARDI	339	5223
MERCREDI	928	2875
JEUDI	489	7203
VENREDI	119	2178
SAMEDI	516	0458

### La Mini

Tirage du 87-07-17

NUMÉROS	LOTS
5 6 8 6 1 1	50 000 \$
6 8 6 1 1	5 000 \$
8 6 1 1	250 \$
6 1 1	25 \$
1 1	5 \$
5 6 8 6 1	1 000 \$
5 6 8 6	100 \$
5 6 8	10 \$

### INTER

Tirage du 87-07-17

NUMÉROS	LOTS
106399	250 000\$
06399	2 500\$
6399	250\$
399	50\$
99	10\$

NUMÉROS non-décomposables	LOTS
964360 675091 482866	25 000\$
Numéros mobiles	
68163 2654	244
2 500\$ 250\$	50\$

### Super Loto

Tirage du 87-07-19

NUMÉROS	LOTS
1290029	1 000 000\$
290029	100 000\$
90029	5 000\$
0029	250\$
029	50\$
29	10\$

Le billet donne droit à deux tirages consécutifs

NUMÉROS	LOTS
3031628	1 000 000\$
031628	100 000\$
31628	5 000\$
1628	250\$
628	50\$
28	10\$

### RÉSULTATS ANTERIEURS

TIRAGE DU:	NUMÉROS*	NUMÉROS*
7 juin	1512626	1556548
24 mai	1625325	2468754
10 mai	2027694	2985660
26 avril	1297505	1682102

\* NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Gorbatchev limoge

MOSCOU (AFP) - Deux ministres du gouvernement soviétique ont été limogés, trois semaines après avoir fait publiquement l'objet de critiques de la part du secrétaire général du PCUS, M. Mikhaïl Gorbatchev, pour les faibles résultats des secteurs dont ils étaient responsables.

L'agence TASS a indiqué hier sans plus d'explications que M. Leonid Khitroune, ministre des Constructions mécaniques pour l'élevage et les fourrages, ainsi que M. Sergueï Afanassiev, ministre de la Construction des machines lourdes et du transport, avaient été relevés de leurs fonctions par le présidium du Soviet suprême.

M. Afanassiev, 69 ans, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Selon la Pravda, M. Khitroune, 56 ans, a quant à lui été nommé premier secrétaire de l'obkom (comité régional du PC) de Riazan, à 200 km de Moscou, une nette rétrogradation.

Ces deux ministres figuraient parmi les responsables qui s'étaient attiré les foudres de M. Gorbatchev lors de son discours d'introduction au dernier plenum du Comité central du Parti, le 25 juin, consacré à la réforme de l'économie.

Le chef du Kremlin avait notamment cité neuf titulaires de ministères qui, dans le domaine de l'industrie et de l'agriculture, n'avaient pas fourni les efforts nécessaires à la modernisation ou à la bonne marche de l'économie.

## LE MONDE EN BREF

### Retour en URSS désiré

TEL AVIV (AFP) - Une quarantaine de personnes, immigrants venus d'URSS ou citoyens soviétiques résidant en Israël, ont sollicité leur rapatriement en Union soviétique, a déclaré hier le porte-parole de la délégation consulaire soviétique en visite depuis une semaine en Israël. Ces demandes, a précisé M. Alexander Onya, s'ajoutent aux cinquante autres soumises ces derniers mois à l'ambassade de Finlande qui représente les intérêts soviétiques en Israël.

### Près de 15,000 Tamouls tués

NEW DELHI (AFP) - De janvier 1981 à décembre 1986, 14,705 civils tamouls ont été tués par l'armée dans le nord et l'est du Sri Lanka, région contrôlée par la minorité tamoule, a affirmé hier à Madras (sud de l'Inde) un porte-parole de l'Organisation révolutionnaire des étudiants de l'Eelam (EROS, groupe séparatiste tamoul). Le haut commissaire adjoint (ambassadeur) du Sri Lanka en Inde, M. G. Wijayasinghe, a estimé que ces chiffres étaient « exagérés au plus haut point ». Le porte-parole de l'organisation séparatiste a ajouté que les Tamouls avaient été « tués sauvagement » lors d'offensives lancées par l'armée dans la péninsule septentrionale de Jaffna.

### Le Surinam veut porter plainte

PARAMARIBO (AFP) - Le gouvernement du Surinam étudie la possibilité d'engager une action contre les Pays-Bas devant la Cour internationale de Justice de La Haye, à la suite de la suspension unilatérale de l'aide néerlandaise au Surinam, a annoncé samedi l'agence de presse surinamaïenne SNA. Un rapport contenant des recommandations sur cette question a été remis samedi au premier ministre Jules Wijdenbosch par une commission d'experts qui n'ont pas voulu révéler le contenu de ce document, selon l'agence. Le différend entre le régime du commandant Desi Bouterse et les Pays-Bas concerne environ \$100 millions US que La Haye s'était engagé, lors de l'indépendance de l'ancienne colonie néerlandaise en 1975, à payer annuellement au titre d'aide au développement. Les Pays-Bas avaient suspendu cette aide à partir de décembre 1982. La Haye reprochant aux militaires dirigés par M. Bouterse, qui avaient pris le pouvoir à Paramaribo en février 1980, d'avoir fait exécuter 15 syndicalistes opposés au régime. Celui-ci se voit confronté à des difficultés économiques croissantes depuis juillet 1986 à la suite des actions de guérilla déclenchées par l'opposition sous la direction de M. Ronny Brunswijk.

# DÉCONFITURE

LE REPORT à l'automne du projet de loi 30, portant création d'une commission des relations du travail au Québec, est sans doute la pire déconfiture législative qu'ait subie le gouvernement libéral depuis son accession au pouvoir.

Le paradoxe de ce fiasco, c'est qu'il est passé pratiquement inaperçu, la presse et le public s'étant totalement désintéressés de l'affaire, non pas qu'on en ignorât l'importance, mais parce que chacun croyait que les jeux étaient déjà faits, et la cause entendue. Ce projet de loi devait passer comme une lettre à la poste (que voilà une métaphore dont les dictionnaires devraient préciser qu'elle date d'un autre âge !).

Le projet de loi 30, déposé en mai dernier par le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, avait pour objet de mettre sur pied une commission nantie de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer le libre exercice du droit d'association et pour intervenir rapidement dans certains conflits de travail. Cette commission assumerait les responsabilités qui sont actuellement celles du Bureau des commissaires du travail, du Tribunal du travail, du Conseil des services essentiels et du Commissariat de la construction, quatre organismes qui seraient par le fait même abolis.

Du tout cuit, pouvait-on penser.

Les centrales syndicales ne pouvaient s'opposer à une telle réorganisation. Elles la réclamaient depuis longtemps. Et certes, malgré un engagement électoral formel de la part du Parti libéral du Québec, elles ne s'attendaient pas à un tel « cadeau » de la part du gouvernement de M. Bourassa. « Si je n'avais pas été assis, a dit M. Louis Laberge en commission parlementaire, je serais tombé sur le dos en apprenant la nouvelle. » (Il a dit « sur le dos », c'est du moins de ce qu'il rapporte le Journal des Débats.)

Dans les milieux patronaux, l'accueil était plus réservé. On ne pouvait s'opposer au principe même d'une telle réforme administrative. Le projet de loi 30 ne ramenait-il pas le Québec dans le giron canadien dont il s'était écarté en 1969. La création d'une telle commission ne pouvait a priori nuire à la position concurrentielle du Québec en matière de relations du travail. Les associations patronales se méfiaient tout de même de ce « bloc enfariné ».

L'opposition péquiste, quant à elle, n'y vit que du feu. Le projet de loi 30, c'était presque du vol à l'étalage dans les cartons laissés par le gouvernement du Parti québécois. « Notre projet de loi », a pu dire un ancien ministre.

Aussi le débat sur l'adoption du principe fut-il sans histoire, sinon soporifique. Le ministre s'expliquait devant le porte-parole de l'opposition qui opinait du bonnet tout en annonçant quelques critiques à venir.

Une commission parlementaire tint des audien-

ces publiques les 9 et 10 juin. Les associations syndicales (à l'exception de la CSD qui refusa carrément d'en discuter, soutenant que le problème n'était pas là, mais ailleurs) vinrent y confirmer leur accord de principe, sous réserve d'amendements majeurs qui, notamment, élargiraient le champ de compétence de la nouvelle commission.

Quant aux associations patronales, manifestement, elles ne s'étaient pas concertées. L'Association canadienne des manufacturiers (division du Québec) ne savait pas trop quoi penser d'un projet qu'elle n'avait pas eu le temps d'étudier à fond. La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante choisit de prendre une tangente en faisant valoir que c'est tout le régime qu'il fallait repenser pour tenir compte des petites et moyennes entreprises. La Chambre de commerce du Québec, habituellement très radicale, se fit presque conciliante : d'accord avec amendements.

Ce ne fut qu'en fin de soirée, aux dernières heures de la commission parlementaire, que l'orage éclata.

Le Conseil du patronat du Québec, considéré à juste titre comme l'association patronale la plus responsable, la plus crédible, la plus modérée même, s'amena devant la commission avec une batterie de conseillers juridiques de très haut calibre pour se livrer à une critique du projet de loi qui se révéla dévastatrice. La tornade ne laissa rien derrière elle qui tint debout. Un véritable éreintement pour le ministre qui en resta littéralement sans voix. L'opposition, surprise en flagrant délit de complaisance, n'était guère en meilleure posture.

C'est en vain que le ministre tenta par la suite de raccommorder son projet de loi pour le rendre plus acceptable. Il ne réussit qu'à durcir l'attitude des centrales syndicales qui en appelèrent auprès du premier ministre. L'opposition, sortie de sa somnolence, refusa de donner son accord, ce qui fournit au gouvernement un excellent prétexte pour reporter à l'automne l'étude du projet.

Dans cette affaire, M. Paradis a commis deux erreurs capitales. La première est d'avoir négligé de recueillir, sur le texte même de ce projet de loi, les avis juridiques les plus autorisés. La seconde est de n'avoir pas, au préalable, pris le pouls des associations patronales et syndicales en soumettant sa réforme au Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (un organisme dont il préconisait la transformation dans un projet de loi distinct qui n'a pas été appelé).

Après un tel four, M. Paradis n'a plus le choix, il doit offrir sa démission comme ministre du Travail, et M. Bourassa doit l'accepter. On peut même s'étonner que ce ne soit pas déjà chose faite.

— JEAN FRANCOEUR

# Écho ou écosystème ?

« Un boeuf gris de la Chine, couché dans son étable allonge son échine. Et dans le même instant un boeuf de l'Uruguay se retourne pour voir si quelqu'un a bougé ».



Roland ALLARD-LACERTE

▲ Faire-part

Supervielle UNE FORÊT que l'on abat, en Amazonie, et, dans le même instant, une forêt de Charlevoix, atteinte, se met à frissonner. Avant les écologistes, les poètes avaient pressenti cette fragilité, cette interdépendance de ce que l'on appelle aujourd'hui l'écosystème qu'il serait plus juste — puisque le moindre geste se réverbère, suscite résonance — d'appeler « écho » système.

C'est au poème de Supervielle, cité plus haut, que je songeais, l'autre jour, alors que m'était donné le privilège de faire une randonnée pédestre dans les sentiers des Hautes Gorges de la rivière Malbaie en compagnie de l'écologiste Pierre Dansereau. 75 ans, vif, alerte, mince, presque ascétique, il marche, infatigable, en se recueillant devant chaque plante, chaque arbuste, chaque fleur, les appelant tous par leur nom.

Intarissable, le savant raconte la nature où il se meut avec passion et ravissement.

— Qu'est-ce qui fait courir Pierre Dansereau ?

— L'homme a un petit rire, mi-attendri, mi-railler : « Question de journaliste », répond-il d'abord en accordant son pas au mien et délaissant un moment les autres

membres de la confrérie qui font également partie de l'expédition. — L'important, dit le savant, c'est de courir. Ce qui m'intéresse c'est l'avenir. L'avenir : pas le passé.

Tourné vers l'avenir comme un tournois vers le soleil, Pierre Dansereau. « Je ne suis pas retraité, j'enseigne à mes étudiants de l'Université du Québec à Montréal, de 9 à 5, précise-t-il. Je les accompagne sur le terrain (il ira bientôt au Mexique et au Nicaragua pour suivre les travaux de certains d'entre eux) et je n'ai pas l'intention d'écrire mes mémoires. Mais si je le faisais, j'aurais le titre : « Projet inachevé ».

(Oublié de lui demander si c'était au pluriel).

— Les écologistes sont-ils des Cassandre ? Personnellement êtes-vous pessimiste sur le sort de la planète que l'on dit si menacée ?

— Je suis plutôt optimiste. Voyez-vous, personnellement je suis un homme heureux, j'ai fait les choix que je voulais faire et je pense qu'on viendra à bout de nos problèmes. Je fais ma part, à la me-

sure de mes talents et de mes énergies.

« Jusqu'ici, poursuit l'émérite professeur, la sélection naturelle a opéré à différents niveaux. Actuellement, nous en sommes au niveau psycho-social et il faut compter sur la sagesse politique. Et celle des hommes. C'est la sagesse (inspirée par l'amour et aussi par l'intérêt) et la valeur morale qui seront les facteurs décisifs. Il va falloir partager. Beaucoup de gens vont réclamer leur part de l'énergie terrestre et il sera important de partager avec eux nos ressources avant d'y être forcé ».

Ce sont des hommes comme Pierre Dansereau qui ont montré à l'humanité que la Terre, cette belle et odorante planète bleue, est une fragile fourmière qui réagit et souffre tout entière à la moindre blessure, à chaque entaille qu'on lui fait subir quelque part. Il ne faut pas faire de sa couche d'ozone une passoire, il importe de veiller sur ses milliards d'oiseaux, ses cours d'eau, son moindre brin d'herbe pour que l'homme puisse y respirer à l'aise, y manger à sa faim.

Pour cela il faut d'infatigables êtres passionnés, patients, attentifs, qui connaissent et enseignent le nom de chaque plante, de chaque oiseau, interrogent la « mémoire des poissons dans les criques profondes » parce qu'ils crèvent de l'étoile de Supervielle (encore) qui « tremble au bout d'un fil. Si nul ne pense à moi, je cesse d'exister ».

# LETTRES AU DEVOIR

## Charme brisé

Lettre à l'ambassadeur du Royaume des Pays-Bas

L'IDÉE de présenter le *Boulevard des Rêves Brisés* au parc Lafontaine de Montréal offrait une excellente occasion de mieux connaître votre pays, sauf que la quasi totalité de son personnel ne s'adressait à nous qu'en anglais.

Ce fut pour moi le Boulevard des « Charmes » Brisés ! Cette situation me fut encore plus désagréable puisque je la vécus le 24 juin, fête nationale des Québécois. Qui plus est, le directeur des activités artistiques ne s'adressait à son public qu'en anglais.

Sachant fort bien que dans la plupart des institutions touristiques hollandaises on parle le français, je ne puis accepter l'affront que cette troupe a fait au peuple québécois. Irrité de cette incongruité je refusai de lui parler en anglais et m'adressai à son personnel en allemand !

Monsieur l'ambassadeur, croyez-vous que cette situation soit de nature à favoriser les bonnes relations entre Québécois et Hollandais ? Si la composition du personnel du Boulevard des Rêves Brisés fut constituée avant tout pour la communauté anglophone du Canada, pourquoi alors l'idée de venir au Québec [...] ?

— MARCEL ALLARD  
Montréal, le 8 juillet.

## Tutelle écrasante

Lettre à Mme Thérèse Lavoie-Roux

LE RÉSEAU d'action pour une santé intégrale (RASI) a pris connaissance, par la voie des journaux, de l'avis public le 22 juin par l'Office des professions du Québec, recommandant au gouvernement de légaliser la pratique des sages-femmes.

Afin d'instituer au Québec une véritable politique de santé, il est essentiel que l'on donne à la population l'accès au maximum de soins et de services, ainsi que la liberté corrélative du choix des pratiques et des praticiens.

Dans cette optique, le RASI considère qu'il va dans l'intérêt public d'assouplir le cadre juridique régissant le domaine de la médecine et des soins, de manière à favoriser l'éclatement et le développement autonomes de services et de thérapies bénéfiques.

L'affranchissement des sages-femmes de la tutelle écrasante des corporations professionnelles, en particulier de la Corporation professionnelle des médecins, constitue un pas important dans cette direction. Il est plus que temps de cesser de traiter la naissance comme une maladie, et de permettre aux femmes d'accoucher dans le respect et l'harmonie.

C'est pourquoi le RASI appuie sans réserve les recommandations de l'Office des professions quant aux sages-femmes, et vous exhorte à y faire bon accueil.

— DIANE CORBEIL  
Laval, le 14 juillet.

## Paul Boutet

LA POPULATION du Québec, en particulier les quarante ans et plus, se souviendront longtemps de celui qui vient de nous quitter, non seulement par sa voix, mais surtout par le désir profond de faire évoluer l'agronomie.

Ce grand agronome n'est nul autre que Paul Boutet. Il nous a laissés en apportant avec lui le baume de son jardin.

Il a consacré plus de cinquante ans à cette science qu'il adorait. Il l'a propagée à divers niveaux.

Peut-on oublier le programme radio-phonique *Le Réveil rural* ? Nous avons tous profité, à différents degrés, agriculteurs, citoyens et citoyennes en général, de ses connaissances et de sa riche expérience en agronomie.

Nous venons de perdre un monument en agriculture.

— LÉANDRE FAGUY  
Sillery, le 13 juillet.

## Autant de monde

LA COMMISSION d'études sur les bibliothèques publiques a accompli un travail formidable en présentant à la ministre des Affaires culturelles un rapport étoffé sur l'état des bibliothèques au Québec, et en proposant des solutions concrètes et à court terme pour améliorer la situation.

Si nous ne voulons pas que la spécificité québécoise se limite à ne pas savoir écrire en français, il faut développer notre réseau de bibliothèques pour qu'elles soient accessibles à 100 % de la population, qu'elles soient bien pourvues en livres et en personnel compétent. Comment nos jeunes vont-ils apprendre à écrire le français s'ils ne lisent pas ?

Il faut être bien conscient que les bibliothèques publiques sont, par définition, accessibles à toute la population sans limite d'âge ou de croyance. Aucune autre activité culturelle ne rejoint autant de monde.

Je prie donc instamment la ministre des Affaires culturelles et les municipalités de donner suite dans les plus brefs délais aux recommandations de ce rapport.

— LÉONARD NADEAU  
Sainte-Thérèse, le 10 juillet.

## Le défi environnemental

UN SONDAGE effectué récemment par SORECOM pour la Fondation québécoise en environnement nous révélait l'intérêt croissant — la préoccupation croissante — des Québécois pour l'environnement.

Enfin, de plus en plus, le grand public commence à se rendre compte de la dégradation du milieu naturel et des dangers que cela comporte, non seulement pour les générations futures, mais même pour celle dont nous faisons partie. L'exploitation irrationnelle des richesses naturelles, la pollution de l'atmosphère et des eaux empoisonnent déjà notre milieu de vie et dilapident nos ressources vitales.

Le message d'alarme qui, il n'y a pas si longtemps, faisait bâiller la plupart des gens, obtient maintenant une écoute qu'on ne saurait plus distraire, et provoque

des échos qu'on ne peut plus étouffer. Ce message, on ne saurait mieux le résumer que Konrad Lorenz, dans *L'Homme en périel* :

« Les perspectives de l'humanité sont aujourd'hui des plus sombres. Elle va certainement commettre, du fait des armes atomiques, un suicide qui, pour être rapide, ne sera pas indolore. Même sans cela, elle est menacée de mort lente par la pollution et par la destruction de l'environnement dans lequel elle vit et qui la fait vivre. Si elle parvient encore à interrompre à temps cette marche aveugle et d'une incroyable stupidité, elle risque la destruction progressive de toutes les propriétés et de toutes les fonctions qui font son humanité. Beaucoup de penseurs l'ont compris et l'on a écrit souvent que destruction de l'environnement et déclin de la civilisation allaient de pair. »

Heureusement, notre société vient de se réveiller et nous sommes en mesure de constater qu'elle exige une action prompte, efficace et permanente. Elle veut qu'on l'écoute, qu'on la consulte et qu'on tienne compte de ses désirs et volontés. Les gouvernements devront en tenir compte.

Il existe au Québec un organisme de consultation que le gouvernement devrait soigner et développer : le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Le BAPE, il est heureux de le constater, s'impose de plus en plus auprès de la population, et a vu grandir son autorité morale avec son rapport sur le projet de la ligne hydro-électrique Radisson-Nicolet des Cantons.

Dans une éventuelle refonte de la loi, qu'il faudrait amorcer dans les plus brefs délais, Québec devrait accroître les pouvoirs du BAPE, particulièrement en lui octroyant des pouvoirs de médiation dans un certain nombre de domaines et de cas. Par ailleurs, il faudrait que certains des jugements du BAPE se voient accorder un caractère décisionnel.

Le grand débat de société sur les valeurs environnementales ne fait que commencer dans la Belle Province. Les milieux d'affaires feraient bien de prendre le leadership du mouvement, au lieu de pratiquer une politique de résistance et d'obstruction dont ils risquent fort de sortir perdants. Nous avons lieu de croire que ces milieux en sont maintenant conscients, surtout quand on constate leur apport à la naissance et aux premières initiatives de la Fondation québécoise en environnement.

— PIERRE QUESNEL  
avocat, ex-commissaire ad hoc du BAPE pour la 6e Ligne Québec, le 13 juillet.

## Majoré

JE SUIS allée en vacances à Chicoutimi du 15 au 30 juin dernier, et comme à l'accoutumée, j'achetais le journal LE DEVOIR quotidiennement.

Quelle ne fut pas ma surprise de voir que le prix du journal est majoré à certains endroits, dépendant du lieu où on le vend...

Les propriétaires de tabagies peuvent-ils, à loisir, déterminer le prix de votre quotidien ?

— J. GAGNON  
Montréal, le 13 juillet.

# Le témoignage presque parfait

QUE L'AMÉRIQUE le croie, ne le croie pas, ou ne sache plus quoi penser, le vice-amiral John Poindexter a fait tomber, le mercredi 15 juillet, le pare-feu devant M. Reagan.

Dès lors que son ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale déclare avoir personnellement autorisé le financement de la guérilla antisandiniste par les ventes d'armes à l'Iran et « délibérément décidé » de ne pas l'en informer, le président américain peut en effet lancer aux journalistes, avec un sourire tranquille : « Qu'y a-t-il de neuf ? C'est ce que je dis depuis sept mois. »

C'est peu dire que John Poindexter n'emporte pas totalement la conviction, mais là n'est pas le problème. William Casey étant mort en mai dernier, Oliver North et Robert McFarlane ayant pris les positions que l'on sait, et les témoins à venir n'étant pas susceptibles de vouloir gêner M. Reagan, l'affaire est bou-

clée — pour ce qui est du mensonge dont l'Amérique croyait son président coupable.

Car, sur le fond des choses, M. Reagan ne sort pas indemne de l'épreuve. Outre qu'il n'aura pas été grand par les coups de projecteurs sur le fonctionnement de la Maison Blanche, que le Congrès ne lui pardonne pas d'avoir présidé à un tournement organisé de ses lois, et que cette présidence s'achève ainsi sur une relance malsaine de l'éternelle bataille entre exécutif et législatif pour le contrôle de la politique étrangère, l'amiral Poindexter n'a en effet absolument pas tout épargné à son commandant en chef.

Car, a-t-il révélé, la première directive signée par M. Reagan, en décembre 1985, pour autoriser les ventes d'armes à l'Iran décrivait l'opération comme un pur et simple échange d'armes contre des otages. Une seconde directive a ensuite été

rédigée et signée et faisait mieux valoir la recherche d'une reprise du dialogue avec l'Iran. Elle a donc remplacé la première, que l'amiral Poindexter a détruite, et il l'a raconté, en novembre dernier, afin d'éviter au président d'être « politiquement embarrassé ».

M. Reagan a fait dire, mercredi, qu'il ne démentait pas M. Poindexter, mais ne se souvenait pas d'avoir jamais signé cette directive de décembre 1985. Réel ou faux, ce trou de mémoire est opportun puisque M. Reagan s'est toujours opposé avec la plus grande vigueur à toute politique de concessions aux preneurs d'otages et toujours nié, avec indignation, qu'il ait voulu reprendre langue avec Téhéran pour racheter les otages américains de Beyrouth.

Il n'est pas de témoignage parfait. — Extrait d'un article paru dans LE MONDE du vendredi 17 juillet.

# Le dialogue North-Singh

Voici la transcription d'une conversation téléphonique interceptée sur le satellite Anik par le service d'écoute du DEVOIR.

North: Allo, Gurnam ?

Singh: Oui, Oliver...

North: Le président s'inquiète sérieusement de l'avenir de la démocratie chez nos voisins.

Singh: Je pensais que tu avais arrangé cela avec l'ayatollah Khomeiny ?

North: Non, il s'agit cette fois du Nord, au Canada. Le « CCF » devient menaçant.

Singh: Le CCF ?

North: Les « Canadian Contras Fighters ».

Singh: Je ne savais pas qu'il y avait de la guérilla armée au Canada.

North: Il n'y en a pas mais c'est pire. De la vraie subversion, avec des idées, et un chef qui paraît tellement bien à la télévision : l'air honnête, sincère...

Singh: Comme toi, Oliver.

North: Minute, lui n'a pas de médailles tout de même !

Singh: Laisse-moi penser à quelque chose...

North: Gurnam ?

Singh: Oui, Ollie.

North: Pas de violence surtout : il nous faut quelque chose de propre. Les armes, les attentats, ils n'aiment pas ça au Canada.

Singh: Je pourrais toujours t'envoyer quelques bateaux de réfugiés.

North: Combien ?

Singh: \$ 5,000 le réfugié, et à 200 réfugiés par voyage, moins les frais... Disons que cela devrait nous laisser un profit d'un demi-million de dollars par traversée. Si tu veux, je peux te verser cela au compte habituel, en Suisse...

North: Surtout pas de compte bancaire avec les Canadiens, ça laisse

trop de traces. Avec leur manie des enquêtes, il faut tout transiger au comptant, et surtout pas de reçus.

Singh: Mais, qui va prévenir le Service canadien du renseignement de sécurité ? Ils sont nouveaux dans le métier et il y en a qui font un peu trop de zèle dans ce service-là.

North: Mais, pourquoi commentez les livraisons par le Saint-Laurent ?

Singh: Il paraît que les télégraphes seront très en demande dans la région de Manicouagan. Je connais justement un bateau à fond plat qui pourrait faire la livraison dans un petit port de la Côte-Nord. Natashquan, par exemple, c'est bien tranquille.

North: Et quand peux-tu commencer ? Tu sais que le président s'impatiente.

Singh: Le temps de faire livrer quelques faux papiers à Rotterdam et on peut commencer...

North: Tu veux dire que ce ne seront pas de vrais réfugiés, de ceux qui viennent d'Asie ?

Singh: Ben non voyons, ceux d'Europe rapportent plus.

North: OK ! Tu peux considérer que j'ai le feu vert de la Maison Blanche : tu sais que je ne fais rien qui n'ait été approuvé par mes supérieurs...

Singh: Oliver ?

North: Oui, Gurnam...

Singh: Et si jamais ça tourne mal ? Tu sais que le cabinet canadien est en vacances et que Bouchard prend ses décisions tout seul.

North: T'inquiète pas. J'irai m'expliquer à « Good Morning America » du réseau ABC ; et puis je vais désinformer « Sixty Minutes » à CBS et, s'il le faut, je ferai un tour au « Johnny Carson Show » de NBC.

Singh: Mais, Oliver, c'est l'opinion publique canadienne qu'il faudra calmer...

North: Justement !



Michel VASTEL  
▲ Lettre d'Ottawa

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

## Les soins médicaux dans les pays de l'OCDE

Les particuliers comme la société dans son ensemble commencent à reconnaître la nécessité d'imposer des limites, et les choix difficiles que ces limites exigent

Extraits du rapport intitulé *La santé : financement et prestations*, que vient de publier l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il s'agit d'une analyse des soins médicaux sous l'angle des dépenses qui leurs sont consacrées, de leur prix et leur utilisation.

EN 1984, les 780 millions d'habitants qui comptent les 24 pays de l'OCDE consacraient pour plus de 800 milliards de dollars de soins médicaux, soit plus de 1,000 dollars par tête. En moyenne, cette dépense est financée par le secteur public à concurrence de près de 80 pour cent. Elle constitue le deuxième poste, par ordre d'importance, des dépenses sociales, dont elle représente 25 pour cent, et près de 15 pour cent de l'ensemble des dépenses publiques des pays de l'OCDE. Les dépenses publiques de santé représentent près de 6 pour cent du PIB, et les dépenses totales avoisinent les 8 pour cent.

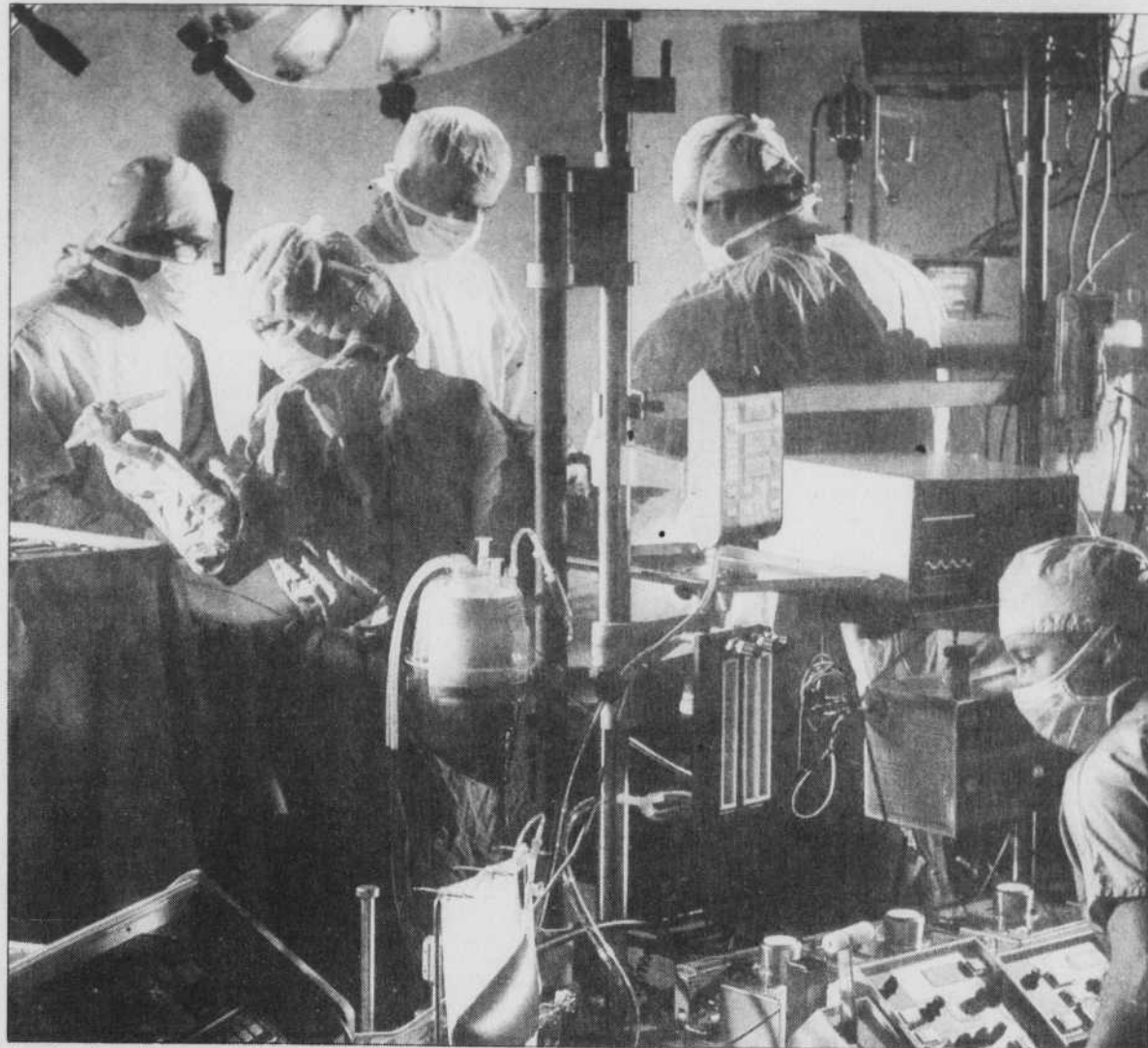
Depuis vingt ans, les dépenses de santé ont connu une progression dépassant sensiblement le taux de croissance économique, de sorte que la branche santé absorbe une part croissante des ressources nationales. Cette progression doit beaucoup à certaines caractéristiques structurelles particulières, source de déséconomies d'échelle et d'imperfections du marché dans la production et la consommation de soins médicaux.

## Concilier les besoins et les coûts

Compte tenu du progrès des technologies médicales, de l'évolution future de la démographie et des contraintes qui risquent de peser à l'avenir sur le financement de ces dépenses, les pouvoirs publics s'inquiètent de plus en plus de la possibilité de permettre l'accès de toute la population aux services indispensables. Au premier plan du débat politique, tous les pays de l'OCDE font face à de difficiles questions financières et éthiques, portant sur la conciliation des besoins et des coûts, le rationnement des soins et le choix entre la thérapie et la mort.

Dans l'ensemble de la zone de l'OCDE, les dépenses publiques consacrées aux soins médicaux représentaient en moyenne, en 1984, 5,6 pour cent du PIB, le minimum étant de 3,6 pour cent pour la Grèce et le maximum de 8,6 pour cent pour la Suède. Globalement, les dépenses de santé représentaient en moyenne 7,2 pour cent du PIB, le minimum étant de 4,6 pour cent en Grèce et le maximum de 10,7 pour cent aux États-Unis.

Si les services de santé sont globalement importants, ils apparaissent également comme l'une des branches les plus difficiles à maîtriser et à comprendre, pour une multitude de raisons d'ordre historique,



Les fonds publics seront-ils suffisants pour continuer à financer des techniques coûteuses, compte tenu de l'évolution démographique et du ralentissement de la croissance ?

politique, économique et socio-médical.

Jusqu'aux années 30, il n'existait guère d'interventions médicales efficaces qui réduisaient fortement l'incidence des principales causes de mortalité, constituées par les maladies infectieuses et parasitaires, l'augmentation de l'espérance de vie étant alors due pour l'essentiel à l'amélioration du niveau de vie et de l'hygiène. À l'époque, il n'existait pratiquement pas de thérapies hospitalières coûteuses, ni de techniques médicales perfectionnées permettant de traiter la plupart des maladies. Des interventions médicales efficaces ne commencent à faire leur apparition que dans les années 30 et se répandaient largement dans les années 40 et 50.

Durant la période de prospérité des années 50 et 60, les pays de l'OCDE développaient leur système de financement et de prestation des soins médicaux. Dans le cadre de la solidarité sociale, de l'État protecteur et de la grande société, l'accès de tous aux services de santé, généralement sur la base d'un financement public, était considéré comme un droit. Au cours des années 50 et 60, ainsi qu'au début des années 70, les

services de santé connaissaient une expansion rapide, le financement tant public que privé contribuant au développement de la demande effective et de la capacité du système de prestation de soins.

## Il y a des inefficiences considérables dans l'affectation des ressources

Toutefois, à partir des années 70 et tout au long des années 80, les pouvoirs publics étaient soumis à de fortes pressions financières, du fait de la récession qui frappait la plupart des pays de l'OCDE à la suite des chocs pétroliers, et qui s'accompagnait d'une progression rapide des dépenses de santé. On commença alors à se demander sérieusement si l'accès aux soins médicaux et la capacité de les assurer n'avaient pas donné lieu à des coûts excessifs, si le denier public pourrait continuer à financer de nouvelles techniques aussi coûteuses, compte tenu de l'évolution démographique escomptée et du ralentissement de la croissance économique, et quels avantages marginaux avaient comporté, et comporteraient à l'avenir, des dépenses supplémentaires.

suite presque invariablement, dans pratiquement tous les systèmes de santé, une affectation inefficace des ressources et des inégalités de répartition.

## Modifier les comportements individuels et collectifs

On peut citer à titre d'exemples une distribution des maladies sans rapport avec la capacité de financement, la concentration du gros de la dépense sur une partie relativement faible de la population ayant des besoins importants de soins médicaux, la dépendance des utilisateurs vis-à-vis des décisions des prestataires de soins qui ont souvent un intérêt financier en jeu, une éthique médicale et une demande des consommateurs qui favorisent l'affectation de ressources supplémentaires au prolongement de la vie, sans tenir compte de leur coût ni des chances de survie du patient, des mécanismes de prestation et de remboursement qui souvent incitent à prodiguer des soins hospitaliers coûteux plutôt qu'une thérapie ambulatoire, des régimes fiscaux qui poussent à la sur-assurance, de mauvais mécanismes de remboursement et de prestation des soins qui n'encouragent guère à les assurer de manière rentable et efficace, le manque d'intérêt de l'utilisateur pour le coût du service, la mise en oeuvre prématurée de techniques médicales nouvelles et coûteuses, sans évaluation adéquate, le manque de mécanismes permettant d'éliminer les doubles emplois d'installations ruineuses, et l'incapacité de faire face à l'accroissement de l'offre de médecins et autres ressources, qui s'accompagne d'une mauvaise répartition de services de santé, sur le plan territorial et par spécialité.

Il est en outre de plus en plus évident qu'une grande partie de la morbidité est d'origine sociale et s'explique par le mode de vie et les facteurs tenant à l'environnement. Pour prévenir ou faire reculer ces maladies de civilisation, il faudrait modifier de manière fondamentale les valeurs et les comportements individuels et collectifs. À cet égard, les incitations économiques ne sont souvent, dans le meilleur des cas, que d'une efficacité limitée, tandis qu'en prenant des mesures pour imposer une modification des comportements, les pouvoirs publics doivent maintenir l'équilibre entre les libertés et ce qui apparaît comme un renforcement de l'intervention de l'État.

Il est aussi permis de croire que la vie sociale, la santé et le bien-être risquent d'être gravement affectés par l'insécurité de l'emploi, le sous-emploi et le chômage. Des indicateurs d'ordre tant macro-économique que micro-économique montrent que les chômeurs et leur famille souffrent de taux de morbidité et de mortalité accrus, par suite de modifications physiologiques entraînant une plus forte incidence de l'hypertension, des maladies cardiovasculaires et mentales, ainsi que du suicide.

## La « bonne santé »

Qui plus est, l'allongement de l'espérance de vie résultant de l'amélioration du niveau de vie et de soins médicaux, se conjuguant avec l'évolution escomptée de la démographie, fait porter de plus en plus les systèmes de financement et de prestation de soins sur les affections chroniques plutôt qu'aux aiguës. L'intégration des systèmes de financement et de prestation de soins pour ces deux sortes d'affections, l'importance à attribuer aux services sociaux en même temps qu'aux services médicaux, les questions posées par les responsabilités respectives de la famille et de la collectivité, ainsi que les choix éthiques difficiles entre la mort et la poursuite des soins, sont des problèmes que doivent affronter tous les pays de l'OCDE.

Une autre question importante est l'impossibilité, à l'heure actuelle, de mesurer les résultats qu'on peut attribuer aux dépenses médicales sous l'angle de leur objectif explicite, qui est d'assurer une « bonne santé ». C'est là, en fait, l'essence du problème actuel. Il n'existe pas de mesure unique de « bonne santé » qui soit généralement admise et empiriquement justifiée, et donc guère d'informations sur le rapport entre les dépenses médicales et l'amélioration de la santé publique. Qui plus est, la mise au point de mesures des résultats obtenus n'en est qu'à un stade préliminaire. (...)

Du fait des difficultés qu'il y a à mesurer l'état de santé de la population, le bien-fondé de certains soins médicaux, l'efficacité, les objectifs visés et du fait qu'on ne dispose pas d'études universelles des comportements en ce qui concerne la rémunération, l'organisation de systèmes de prestation de soins et de l'offre correspondante, il s'ensuit que le terrain n'est pas assez solide pour soumettre des recommandations aux pouvoirs publics, si ce n'est celle d'améliorer la qualité des données chiffrées et des études portant sur la mesure des aspects essentiels des soins de santé.

Or, une politique doit être mise sur pied, même si l'on n'a pas d'informations suffisantes. À partir des données limitées dont on dispose, il semblerait que différentes méthodes, les unes relevant des mécanismes du marché, comme le recours aux appels d'offres, aux nouveaux systèmes de prestation de soins tels que les réseaux de soins coordonnés (*Health Maintenance Organisations*) et aux systèmes prospectifs de rémunération, d'autres relevant des mécanismes régulateurs (comme les plafonds imposés au nombre de lits d'hôpital et aux équipements) seraient des moyens efficaces de mieux utiliser les ressources. Qui plus est, les particuliers comme la société dans son ensemble commencent à reconnaître la nécessité d'imposer des limites, et les choix difficiles, tant sur le plan économique et social qu'éthique, que ces limites exigent.

## L'examen du rôle de la CVMQ

## Un mandat prometteur mais un rapport décevant

## LIBRE OPINION

RAYMONDE CRÉTÉ

L'auteure est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université Laval

EN JUIN dernier, au terme d'une année de travail, la Commission parlementaire du budget et de l'administration, qui est investie d'un pouvoir de surveillance sur les organismes publics, déposait son rapport portant sur l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission des valeurs mobilières du Québec (CVMQ). Défini en termes très larges, le mandat de la Commission parlementaire permettait d'espérer une réflexion approfondie au sujet de la mission de la CVMQ et de la façon dont elle s'acquittait de ses responsabilités. Cette démarche était d'autant plus importante qu'elle s'inscrivait dans la perspective d'une révision de la Loi sur les valeurs mobilières prévue pour 1988.

À la lecture de ce rapport, on note, malheureusement, une inadéquation entre les intentions exprimées et le résultat obtenu, ce qui risque de causer quelques déceptions. Mais avant d'en indiquer les lacunes, il est bon de préciser que l'étude de la Commission contient quelques recommandations souhaitées, telles la suggestion de déléguer la CVMQ d'émettre des avis sur le prix des émissions d'actions dans le cadre du régime d'épargne-actions, de même que celle invitant la CVMQ à réévaluer le programme d'information sur les transactions d'initiés en collaboration avec l'industrie. Dans l'ensemble, cependant, le rapport crée une insatisfaction en ce qu'il effleure certaines questions importantes ou encore omet tout simplement d'en discuter.

Une des options que semble privilégier la Commission parlementaire, dans son rapport, consiste à recon-



La commission parlementaire aurait eu intérêt à évaluer la réglementation de la Bourse de Montréal.

naître une plus grande importance à l'autorégulation en permettant la délégation de certains pouvoirs de contrôle actuellement exercés par la CVMQ à des organismes, tels la Bourse de Montréal ou l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM). De son côté, la CVMQ serait appelée à mettre l'emphase sur son rôle de surveillance du marché par des activités de recherche, d'analyse et d'enquête.

Dans cette optique, le rapport établit une distinction entre le contrôle et la surveillance exercés par la CVMQ. Il est bon de noter, cependant, que cette distinction n'a jamais été introduite jusqu'à maintenant dans la législation québécoise s'appliquant à des organismes semblables, ce qui risque de susciter quelques interro-

gations chez les spécialistes en droit administratif.

À la lumière de cette distinction, la Commission parlementaire recommande à la CVMQ d'identifier les activités et les pouvoirs qu'elle pourrait déléguer, de s'assurer de la volonté et de la capacité des représentants de l'industrie à assumer ces responsabilités et de faire rapport au ministre responsable au plus tard le 30 septembre prochain.

Le danger d'une telle recommandation vient du fait qu'on impose à la CVMQ la responsabilité d'évaluer elle-même l'opportunité de déléguer certains pouvoirs spécifiques, mais sans que la Commission parlementaire ait entamé au préalable une réflexion approfondie sur le principe même de l'autorégulation, ni

examiné les avantages et les inconvénients de l'adoption de ce principe. Une telle analyse aurait permis de mieux apprécier les dangers résultant de situations de conflits d'intérêts existant au sein des organismes d'autorégulation.

La Commission parlementaire aurait pu également considérer le fait que ces derniers poursuivent des intérêts privés plutôt que l'intérêt public et que leurs relations avec les membres de l'industrie les empêchent souvent d'agir de façon impartiale. Dans cette perspective, la Commission parlementaire aurait eu intérêt à évaluer la suffisance de la réglementation adoptée par un organisme comme la Bourse de Montréal, de même que la surveillance exercée par cette dernière à l'égard de la conduite de ses membres. En outre, elle aurait dû profiter de cette étape de réflexion pour examiner les expériences actuelles d'autorégulation, non seulement au Québec mais également dans les autres provinces canadiennes, aux États-Unis et en Angleterre.

## La gestion de la CVMQ : une question litigieuse

Sous cet aspect, la Commission parlementaire conclut qu'elle est incapable, sur la base des données recueillies, d'évaluer les besoins en ressources humaines et financières de la CVMQ et recommande que cette dernière se dote d'instruments de gestion adéquats. En réponse à cette proposition, la CVMQ a indiqué récemment qu'elle avait présenté devant le Conseil du Trésor une justification détaillée du supplément de ressources nécessaires. Elle a ajouté également que la Commission parlementaire n'a pas fait porter son examen sur la nécessité d'améliorer les instruments de gestion de la CVMQ.

Ces observations reflètent quelque peu les mécontentements survenus à certains moments pendant les travaux de la Commission parlementaire. Il est donc difficile d'évaluer l'opportunité de cette dernière recommandation car il semble que le climat

tendu résultant de ces mécontentements ait été peu propice à un examen approfondi de cette question. C'est ainsi que pourrait s'expliquer l'absence, dans le rapport de la Commission parlementaire, d'une évaluation de certaines activités importantes de la CVMQ telles que l'approbation des prospectus et le contrôle des transactions d'initiés.

## Questions passées sous silence

Une des questions passées sous silence dans l'étude de la Commission parlementaire concerne les rapports existant entre la CVMQ et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMQ). Il aurait été opportun, en effet, de se demander si la CVMQ, face aux développements rapides du marché des valeurs mobilières, possède les ressources nécessaires pour effectuer des études approfondies lui permettant d'élaborer ses politiques, de concert avec la CVMQ, mais sans être à la remorque de cette dernière. Encore une fois, cette question n'a pu être examinée puisque la gestion de la CVMQ est demeurée litigieuse durant les travaux de la Commission.

Ce qui est plus inquiétant, cependant, c'est l'absence totale dans le rapport d'une discussion portant sur le rôle de la CVMQ dans le contexte du décloisonnement des institutions financières, qui est présentement une question fondamentale dans le monde financier. Alors que le Québec est activement engagé dans ce processus de décloisonnement, selon lequel les banques, les compagnies de fiducie et les compagnies d'assurance peuvent, entre autres, offrir des services de courtage en valeurs mobilières, il aurait été hautement souhaitable qu'on s'interroge, incidemment, sur le partage des compétences entre les différents organismes de surveillance, tels la CVMQ et l'inspecteur général des institutions financières.

La Commission parlementaire a d'ailleurs été sensibilisée à cette réalité au cours de ses travaux par différents intervenants, dont le minis-

tre délégué à la Privatisation et aux Finances, M. Pierre Fortier, qui sont tous venus faire part de leurs préoccupations au sujet du décloisonnement des institutions financières.

Pour expliquer le silence de la Commission parlementaire à ce chapitre, on nous répondra probablement que ces questions dépassaient largement le mandat de cette dernière, qui était en fait plus limité qu'il ne le paraissait au départ. Si tel était le cas, on pourrait subséquemment s'interroger sur les priorités du gouvernement, qui a choisi de faire appel aux ressources importantes d'une commission parlementaire au cours de l'année 86-87 pour examiner les activités de la CVMQ, plutôt que d'engager un débat public pour analyser l'impact majeur du décloisonnement. À ce sujet, le ministre, M. Pierre Fortier, a annoncé récemment qu'il publierait, à la fin de l'été, un plan d'action concernant l'ensemble du secteur des institutions financières.

Mais, n'est-il pas trop tard pour réagir car, cette année, pendant que les énergies des principaux intervenants du marché des valeurs mobilières étaient mobilisées par les travaux de la Commission parlementaire du budget et de l'Administration, le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario s'entendaient pour conférer au premier le pouvoir de réglementer le marché exempté des valeurs mobilières ? Et peut-être, ces derniers envisageaient-ils, par la même occasion, la création d'une commission fédérale des valeurs mobilières ?

En conclusion, à la lumière des enjeux majeurs qui se dessinent dans le secteur financier, on pourrait suggérer au gouvernement du Québec de porter, à l'avenir, une attention particulière au choix des priorités et de confier un mandat à une commission parlementaire qui refléterait mieux le poids accordé à ces priorités. Pour le moment, il faut se contenter d'un « rapport final » touchant la CVMQ mais dont la teneur s'apparente plutôt à celle d'un « rapport préliminaire ».

# SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## ◆ La France

étaient : pas de changement de la politique française au Moyen-Orient ni de sa politique à l'égard de l'Irak, pas de livraisons d'armes à l'Iran.

Le ministre a souligné que ce début de normalisation avait permis la libération de cinq otages français détenus au Liban, mais que par la suite l'Iran avait essayé d'intimider le gouvernement français. « La France, a-t-il ajouté, ne se laisse pas intimider, et s'il y a un échec, c'est l'échec de ceux qui ont essayé de nous intimider ».

M. Raimond a affirmé enfin que les otages encore détenus pouvaient compter sur le gouvernement français pour « faire le maximum, dans la dignité et dans la fermeté, comme d'ailleurs l'ont toujours demandé leurs familles, pour essayer de les libérer ».

« Cela peut apparaître plus difficile maintenant, a-t-il ajouté, mais s'il y a la possibilité de maintenir le moindre fil, si tenu soit-il, pour obtenir cette libération, nous le ferons, dans le sang-froid, dans le calme. C'est une politique tout à fait digne de la France, du moment que la France n'est pas l'otage des otages. »

Deux jours après la rupture de leurs relations diplomatiques, la France et l'Iran étaient toujours en contact hier pour négocier le retour dans leur pays respectif des diplomates en poste à Téhéran et à Paris.

M. Mir Hossein Mousavii, le premier ministre iranien, interrogé par Radio-Téhéran, a confirmé la poursuite de ces discussions « par les voies normales et diplomatiques », précisant cependant qu'il s'agissait pour l'Iran d'un échange des diplomates.

Il a souligné ainsi, notent les observateurs, la volonté de Téhéran de « conclure un marché » avec la France pour obtenir le départ de tous les Iraniens se trouvant actuellement dans l'ambassade de Paris, y compris M. Vahid Gerdji, en contrepartie de l'évacuation d'Iran des di-

plomates français, dont le premier secrétaire, M. Paul Torri, convoqué par la justice islamique.

« Nous négocions actuellement le départ des uns et des autres à Paris et Téhéran », se borne-t-on à déclarer au ministère français des Affaires étrangères, en indiquant qu'« il n'y avait pas encore eu de réunion hier en fin d'après-midi à Téhéran ». Le chargé d'affaires français, M. Pierre LaFrance, s'était entretenu samedi après-midi avec les autorités iraniennes.

Paris a fixé vendredi un délai de cinq jours pour ce rapatriement, délai aussitôt critiqué par la radio officielle iranienne.

M. Mousavii a également annoncé dans son interview à Radio-Téhéran que la République islamique avait demandé au Pakistan de la représenter en France. Samedi, on apprenait à Paris que l'Italie s'occuperait des intérêts français en Iran.

## ◆ Fonctionnaires

tion publique, croit M. Morin, en est un avant tout de mauvaise répartition du personnel. Dans certains secteurs, les fonctionnaires sont surchargés alors que dans d'autres ils se tournent les pouces. Trop de monde dans un même endroit crée toujours des problèmes, dit le secrétaire général qui rappelle l'expérience de la Banque nationale où il était vice-président avant de venir rejoindre Robert Bourassa. « En cinq ans, on y est passé de 15,000 à 11,000 employés et au bout du compte les choses allaient mieux », note-t-il, se disant convaincu qu'au gouvernement, il y a un moyen de faire mieux avec moins.

Comme secrétaire général du Conseil exécutif, M. Morin ne peut échapper à cette préoccupation de productivité. Ses prédécesseurs immédiats, Roch Bolduc et Louis Bernard, l'avaient, comme d'ailleurs l'ont également, croit-il, tous les sous-ministres qui depuis plusieurs mois ont amorcé une réflexion sur le thème de la « rénovation » de la fonction publique.

Le fait d'avoir occupé de hautes fonctions dans le secteur privé ne conduit pas M. Morin à croire que l'administration de l'Etat doit se faire automatiquement sur le modèle du secteur privé où les cadres ont en principe plus de liberté et plus de responsabilités que dans le public. D'accord avec le principe d'une plus grande liberté comme certains administrateurs d'Etat le souhaitent, le numéro un des fonctionnaires entretient cependant deux réserves.

Il y a tout d'abord la contrainte budgétaire à laquelle aucun fonctionnaire ne pourra échapper. Le gouvernement maintient son objectif de réduction du déficit et on ne peut laisser les sous-ministres évoluer sans contrôles stricts, dit-il. La deuxième contrainte vient de la présence de ministres à qui il appartient d'abord de définir les orientations des ministères.

La réflexion entreprise au sujet des responsabilités accordées aux hauts-fonctionnaires se poursuivra encore plusieurs mois, sinon toute une année encore, avant que des décisions ne soient prises. Entretemps, on tentera, précise-t-il, d'impliquer plus directement les sous-ministres au sein de comités portant sur la gestion financière, les ressources humaines et la carrière des cadres. Il s'agit de permettre aux hauts-fonctionnaires d'avoir plus « d'in-put » sur les politiques gouvernementales.

Les occasions pour les hauts-fonctionnaires d'influencer les politiques gouvernementales, exception faites de celles dont ils ont la responsabilité directe, sont rares. Il n'y a pas sous le gouvernement actuel de réunions régulières hebdomadaires des sous-ministres comme à Ottawa. Préférant le modèle de rencontres restreintes, mais moins fréquentes, M. Morin convie à chaque semaine une demi-douzaine de sous-ministres pour les informer de ce qui se prépare et échanger avec eux. En l'espace d'un mois, il rencontre ainsi l'ensemble des sous-ministres. A chaque semaine, il voit cependant le sous-ministre des Finances et le secrétaire du Conseil du trésor qui sont à la tête de ministères horizontaux et occupent des fonctions de coordination.

Par tempérament, M. Morin est un homme qui aime garder ses distances, avec ses collègues fonctionnaires qui le trouvent même froid. Il a cependant un peu la même attitude envers les politiciens. Même s'il est proche personnellement de M. Bourassa dont il a été le chef de cabinet de 1973 à 1976, il tient à garder dans ses fonctions actuelles une certaine distance de son patron, ce qu'il peut se permettre puisque ses tâches sont d'abord administratives.

Au point de jonction du politique et de l'administratif, M. Morin croit que la préoccupation première d'un secrétaire général Conseil exécutif doit demeurer administrative tout en n'ignorant pas le politique. Il faut présenter aux ministres tous les éléments d'un dossier, aussi bien les implications administratives que politiques, dit-il, admettant que pour un tel poste, une certaine coloration politique facilite les liens, accroît la confiance. C'est son cas, comme ce l'était pour son prédécesseur sous le gouvernement péquiste, Louis Bernard.

M. Morin qui est âgé de 44 ans, n'a d'ailleurs hésité guère longtemps avant de revenir servir M. Bourassa lorsque celui-ci lui a fait signe en 1986. C'était plus lucratif à la Banque nationale, mais « la piqûre gouvernementale m'a repris », dit-il. Pendant quelques mois, il fut secrétaire général associé, responsable de la législation puis secrétaire général par intérim lors du départ de Roch Bolduc en novembre 1986, poste dans lequel il fut confirmé le 15 avril dernier.

Malgré des affinités politiques certaines, M. Morin n'a cependant fait que reprendre une carrière qui pour l'essentiel s'est déroulée depuis 1966 dans la fonction publique québécoise. A la recherche d'un successeur à Paul Desrochers comme chef de cabinet, M. Bourassa l'avait remarqué en 1973 alors qu'il était greffier-ad-

joint du Conseil exécutif. Le premier ministre se cherchait alors un conseiller qui soit dévoué et efficace, mais plus effacé que M. Desrochers qui depuis 1970 dominait le gouvernement.

Après la défaite électorale de 1976, M. Morin devait devenir brièvement sous-ministre associé à la Justice avant de prendre ses distances du gouvernement péquiste en allant de 1977 à 1979 travailler à la Société centrale d'hypothèque et de logement. Avant d'aller à la Banque nationale en 1981, il devait revenir au gouvernement québécois comme président de la Commission de refonte des lois et règlements du Québec.

Détenteur d'une maîtrise en droit, M. Morin a toujours gardé comme préoccupation professionnelle première le droit. Cette préoccupation continue de l'habiter car comme secrétaire général, il s'est gardé la responsabilité de la législation. L'un de ses principaux objectifs, précise-t-il, sera de chercher à réduire la réglementation. Ce problème a, rappellons-le, fait l'objet d'un rapport l'an dernier, le rapport Scowen.

Le problème de la réglementation n'a plus le caractère endémique qu'il avait au début des années 80, alors qu'on adoptait quelque 5,000 décrets par année. On en adopte maintenant que 2,000 environ, note M. Morin qui à titre de greffier du Conseil exécutif signe chacun de ces décrets. Malgré cette amélioration, il faut néanmoins se demander si parfois on ne va pas trop loin, souligne-t-il, donnant l'exemple du secteur professionnel où on en est presque à régler le format des cartes d'affaires.

## ◆ Le déluge

dommages et qui, quand le dossier sera complet, demandera l'avis du contentieux quant à la responsabilité de la Ville dans le dossier.

Si la Ville s'estime responsable, elle compensera alors le citoyen pour les dommages évalués par l'inspecteur. Dans le cas contraire, on devra poursuivre la Ville pour faire établir sa responsabilité, explique M. Giroux.

Un porte-parole de l'exécutif affirmait cependant qu'on étudiait la possibilité de transmettre les demandes au Bureau de la protection civile, qui devrait être chargé par le gouvernement provincial d'administrer un éventuel programme de compensation des sinistres.

On conseille aux citoyens de garder tous les meubles endommagés jusqu'à la visite de l'inspecteur et de prendre des photos des biens qui ne peuvent être conservés.

La Ville de Montréal n'a que sept enquêteurs à son service et elle a déjà retenu les services de firmes extérieures pour lui permettre de visiter tous ceux qui auront déposé une réclamation.

Ces réclamations, elles sont de toutes sortes, affirme M. Giroux, de quelques centaines de dollars à plusieurs milliers, d'un tapis endommagé à de la machinerie d'usine rendue inutilisable par l'eau.

La réclamation la plus importante reçue à la suite des inondations de mardi est de \$600,000 pour les dommages à une usine de l'ouest de la ville, mais cela est encore loin du record de \$110 millions pour l'incendie à la Place Alexis-Nihon, réclamation qui n'est toujours pas réglée.

D'autre part, le maire Jean Doré a soutenu, samedi, que sa présence n'était pas nécessaire à l'hôtel de ville mardi et que, malgré les orages, « la situation était sous contrôle ».

Selon M. Doré, sa présence à Montréal mardi n'aurait été de la « figuration » et n'aurait strictement rien changé à la situation.

Par contre, il affirme s'être informé de la situation par téléphone et qu'il n'y avait aucun vide politique à l'hôtel de ville puisque que les quatre membres requis pour constituer le quorum du Comité exécutif pouvaient être rejoints en tout temps.

M. Doré endorse totalement les décisions prises par M. John Gardiner du comité exécutif et les autres dirigeants de la Ville et en particulier celle de ne pas mettre en vigueur le plan d'urgence. Selon M. Doré, si la situation était dramatique et difficile, elle n'était pas une situation d'urgence.

## ◆ Victoire

mené une campagne électorale tambour battant en jouant tant sur sa popularité personnelle croissante que sur une certaine lassitude des Portugais face à l'instabilité politique chronique du pays. Ceux-ci ont connu en effet pas moins de 15 gouvernements depuis la révolution des oeillets de 1974 qui avait mis fin à 40 ans de dictature salazariste.

Le Portugal, qui se débat encore dans de graves difficultés économiques et sociales a, il est vrai, connu une conjoncture favorable, notamment depuis son entrée dans la CEE en janvier 1985 et des progrès incontestables ont été réalisés dans ces domaines.

C'est au moment où l'étoile de M. Cavaco Silva montait que le Parti rénovateur démocratique (PRD) de l'ex-président Ramalho Eanes présentait sa motion de censure.

M. Cavaco Silva refusait toute idée de gouvernement de coalition et le président Mario Soares, issu du Parti socialiste et vivant dans une « cohabitation » à la portugaise, lui donna raison et convoqua des élections législatives, refusant ainsi de faire l'expérience d'un gouvernement de coalition de gauche, majoritaire à l'Assemblée.

Ces dernières confirment que le général Eanes sera le grand perdant de sa propre stratégie : son parti PRD perdrait plus de la moitié de ses électeurs par rapport au scrutin d'octobre lorsqu'il avait obtenu 18 % des suffrages.

Le Parti socialiste, qui était resté la principale formation de gauche dans l'assemblée sortante et qui est dirigé par un économiste de 43 ans, M. Vitor Constancia, n'arriverait à améliorer son ancien score (de 20 %) que de 2 à 3 %.

Le Parti communiste, principale force d'une coalition avec les verts et



## DÉLUGE À L'ITALIENNE

Ce barrage de la rivière Brembo à Val Brembana a cédé, hier, devant la crue des eaux due aux inondations qui ont frappé le nord de l'Italie au cours du week-end. Dans le village voisin de Vattellina, les pluies torrentielles ont causé un glissement de terrain qui a fait 14 morts.

des dissidents d'un petit parti de gauche, le Mouvement démocratique portugais (MDP) resterait près de son ancien niveau, à quelque 15 %.

Enfin, les Chrétiens-démocrates qui, dans le passé, se déclaraient prêts à former un gouvernement de coalition avec M. Cavaco Silva seraient également victimes du succès de ce dernier : ils perdraient la moitié de leurs 9 % dans l'ancienne assemblée.

## ◆ « Olivermanie »

de pâtisseries pour les gourmands en passant du cocktail Olive North à l'omelette du même nom.

À Tonawanda (État de New York), les frères Miano, créateurs du « sandwich Oliver North », ont une recette explosive : « Il y a, explique l'un d'eux, du boeuf américain saignant, de la laitue, du concombre — pour rendre hommage au sang-froid de North — et du fromage suisse pour rappeler le compte bancaire en Suisse. Enfin, une sauce ultra-secre, une vieille recette iranienne. » Prix du sandwich : \$2.49.

Enfin, à Houston, un restaurant très snob, le Strawberry Patch, tente ainsi d'attirer la clientèle : « Même Oliver North pourra témoigner que les meilleurs plats se mangent chez Path. »

## ◆ Les Haïtiens

étape, un porte-parole avait un message spécial à livrer.

Le Comité a d'abord remercié les médias de la couverture qu'ils ont donnée aux événements à Haïti depuis février 86, tout en demandant à la télévision de Radio-Canada d'envoyer des journalistes sur place. « Il est capital que tout le monde puisse voir quel genre de répression sévit là-bas », a déclaré M. Christophe Caméau, membre du comité. Le peuple haïtien mérite que les caméras du monde entier soient présentes.

Devant l'ambassade américaine, le Comité a ensuite exhorté le peuple américain à appuyer la cause du peuple haïtien et à protester contre son gouvernement qui soutient le CNGP.

Quant au gouvernement canadien, il s'est vu demander de prendre position à la lumière des récents événements. Le Canada a accordé une aide de \$ 80 millions sur une période de 5 ans au gouvernement du général Namphy. Le Comité a réitéré hier la demande qu'il avait faite au gouvernement canadien la semaine dernière de réajuster son tir.

« Le Canada était de bonne foi, il faisait confiance au gouvernement provisoire, a déclaré M. Serge Bouchereau, coordonnateur du comité. Mais maintenant c'est clair, il n'y a plus aucune chance à accorder à ce gouvernement-là. »

La marche s'est terminée par une déclaration de solidarité avec le peuple haïtien, devant le consulat d'Haïti.

## ◆ Le Québec

son Avignon. Mais, depuis 1978, le off est devenu si boulimique qu'il faut un coup de chance extraordinaire pour s'y faire remarquer. On dit généralement « le Off ? Bof », et particulièrement cet été où rien n'a vraiment émergé.

Dans cette jungle, dont le rite est de placarder tous les espaces imaginables d'une affiche ou d'une banderole, en tenant compte de la loi du 18 juillet 1818 qui interdit l'affichage sur les murs de France et de Navette. Il faut attirer l'attention du spectateur avec la ruse et la rage des coupeurs de têtes. Plus sollicité, tu meurs. C'est-à-dire que tu joues tout seul, les absents ayant toujours tort... d'être allés voir ailleurs si le théâtre y était !

Le Québec, cette année, a deux fauves dans cette jungle avignonnaise du off, le groupe Anonymus avec son parfait *Jeu de Robin et Marion* et Robert Lepage avec son célèbre (pour nous) *Vinci*.

Qu'arrivera-t-il de ces deux spectacles parmi les meilleurs créés à Montréal ces deux dernières années ? Dans toute jungle, aucune loi ne tient, et le meilleur peut passer inaperçu pendant qu'un truc cabotin marche avant d'être oublié. Pour le premier, le groupe Anonymus ins-



Le président portugais Mario Soares est allé voter, tôt, hier matin, à Lisbonne. Les socio-démocrates ont consolidé leurs places au parlement lors de ces élections législatives d'hier.

tallé dans un cinéma (le Paris) réquisitionné pour le théâtre, c'est pas si mal ! Anonymus peut presque se vanter d'avoir été remarqué.

Jouant dès le premier jour du festival, le 9 juillet, et jusqu'à hier, le 19, le spectacle a connu une assistance croissante, démarquant à 30 personnes pour dépasser les 60 spectateurs dans une salle qui en contient un peu plus de 100. Et j'ai entendu des applaudissements nourris, synopés, qui en disaient long. Et le spectacle, dans la mise en scène de Jean Asselin, s'est mérité une photo avec une légende favorable de 10 lignes dans l'*Hu*manité. Les cocos ont aimé. Quand cela arrive, quand un journal parle de votre spectacle, les attaques de marketing redoublent. Des crieurs dans la rue clament : « venez voir *La Goutte*, au Cheval fou, le Vaulcuis-Malin y consacre un article ! » On déborde...

Mais dans quelles conditions ! Barbara Scales et Marc Drouin, qui s'occupent d'Anonymus, en savent quelque chose. Ils ont deux heures, à chaque jour, pour installer leur guichet, monter le décor, allonger la scène, présenter le spectacle, démonter le décor, ramener la scène à sa dimension, et plier bagages. Dans le cinéma *Le Paris*, où Anonymus joue, 12 groupes se partagent trois salles mal équipées. De 14 h à minuit, chaque groupe va ainsi aux galères, sans loges et sans... wc.

Mais, somme toute, l'équipe d'Anonymus est très satisfaite d'Avignon, me disait Claude Bernatchez. À Paris, où ils ont joué deux semaines au Lierre-Théâtre, une petite salle mal située (dans le 13<sup>e</sup>), ils étaient heureux lorsque la salle comptait 10 personnes. Et aucun article de presse ne les avait rassurés. À Avignon, où le *Jeu de Robin et Marion* avait été donné dans le « in » en 1975 par le Centre dramatique de La Courneuve, ils ont attiré l'attention suffisamment pour que les efforts ne soient pas perdus.

Et Robert Lepage, dont le *Vinci* aurait pu être dans le « in » ? Ce n'est qu'à compter du 26 juillet qu'on le saura, puisqu'il s'installe à cette date dans un des lieux les mieux cotés du off, la Condition des soies. L'attaché de presse Pierre Bernard est déjà sur place, en mesure de constater que la bataille de *Vinci* ne sera pas facile. Il n'a pas d'affiches, un autre spectacle du off s'appelle *Vinci* avait raison, un troisième utilise la Joconde comme tête d'affiche... et Pierre Bernard promène un regard énigmatique dans l'ancienne cité des papes, priant peut-être intérieurement l'un des sept papes qui vécurent ici, mais dont aucun ne s'appelaient Robert...

Dans cette foire du off, on ne peut tirer des remarques très justes, l'abondance ayant l'effet néfaste de tout annuler ou presque. Tout au plus peut-on, à défaut de tout voir, noter que les auteurs les plus joués s'appellent Duras, Witkiewicz, Kafka, Céline, Péguy, ce qui n'est pas si mal, et qu'on est fidèle aux classiques Molière, Marivaux, Shakespeare et Musset. Pour le reste, c'est le saut dans l'inconnu, au hasard des titres

## 20 juillet

par la PC et l'AP

1986 : après 23 autres pays, l'Inde se joint au boycottage des Jeux du Commonwealth, qui doivent se dérouler en Ecosse, afin de protester contre l'opposition de la Grande-Bretagne à des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

1985 : réajustement des parités au sein du serpent monétaire européen : la lire est dévaluée de six pour cent, les sept autres monnaies sont réévaluées de deux pour cent. — A la suite de nouveaux affrontements, le président sud-africain P.W. Botha décrète l'état d'urgence dans 36 des 265 districts du pays.

1984 : le Parlement argentin apporte un soutien sans réserve au gouvernement, qui a décidé de rompre d'éphémères négociations avec la Grande-Bretagne concernant la question de la souveraineté sur les Malouines.

1983 : le gouvernement sandiniste du Nicaragua se dit prêt à engager des négociations avec ses voisins.

1982 : des bombes tuent huit soldats britanniques et font 51 blessés dans deux parcs à Londres. l'IRA est accusée.

1977 : le Conseil de sécurité approuve l'admission du Vietnam aux Nations-Unies.

1976 : la sonde spatiale américaine Viking 1 se pose sur Mars au terme d'un voyage de 11 mois et commence à transmettre des photos vers la terre.

1974 : débarquement d'importantes forces turques à Chypre.

1969 : la cabine américaine Apollo 11 se pose dans la Mer de la Tranquillité. l'astronaute Neil Armstrong est le premier homme à mettre le pied sur le satellite naturel de la terre.

1962 : la conférence de Genève garantit la neutralité du Laos.

1958 : la République Arabe Unie rompt les relations avec la Jordanie.

1954 : signature à Genève d'un armistice stipulant que la France doit évacuer le Nord-Vietnam et respecter l'indépendance des trois pays indochinois.

1951 : assassinat à Jérusalem du roi Abdullah de Jordanie.

1947 : les forces hollandaises lancent une nouvelle offensive à Java contre les indépendantistes indonésiens.

1945 : mort de l'écrivain français Paul Valéry, né en 1871. — La bannière étoilée est hissée sur Berlin tandis que les forces américaines s'approprient à participer à un gouvernement d'occupation en Allemagne.

1944 : attentat manqué contre Hitler.

1922 : la Société des Nations approuve le placement sous mandat du Togo, du Cameroun et du Tanganyika, anciennes colonies allemandes.

1913 : les Turcs reprennent Adrianople aux Bulgares.

1903 : le Maroc accorde à la France la police des frontières.

1877 : les Russes subissent leurs premiers revers dans leur guerre avec la Turquie.

1866 : la flotte italienne est détruite par les Autrichiens au large de Lissa (Italie).

1858 : entretiens de Plombières (Vosges) entre Napoléon III et Cavour, sur l'unification de l'Italie.

1654 : signature d'un traité anglo-portugais, qui place le Portugal sous le contrôle de l'Angleterre.

Il s'agit d'un 20 juillet : Sir Edmund Hillary, alpiniste néo-zélandais vainqueur de l'Everest en 1953, avec le sherpa Tensing (1919-); Robert Boulin, homme politique français (1920-1979); Yves Mourou, présentateur français de télévision (1942).

## LES FEMMES EN RECHERCHE SCIENTIFIQUE

# Malgré sa réputation mondiale, faute de fonds, elle pourrait être obligée d'abandonner le Québec

RENÉE ROWAN

Elle a acquis une réputation mondiale pour avoir « ressuscité » Marilyn Monroe et Humphrey Bogart dans un court métrage par ordinateur.

De la Suisse au Japon en passant par les États-Unis, on reconnaît ses exceptionnelles qualités de chercheuse.

Depuis la parution, en mai dernier, de « Rendez-vous à Montréal », le premier film par ordinateur qui met en scène des personnages entièrement synthétiques, elle a participé à une quarantaine d'émissions de télévision, accordé des entrevues à des dizaines de journaux et publications d'ici et de l'étranger. La plus grosse fondation suisse, l'Institut Gottlieb Duttweiler, l'a invitée à présider une conférence internationale sur le graphisme et l'ordinateur, à Genève, le printemps prochain.

L'informaticienne canadienne Nadia Magnenat-Thalmann a, en apparence, toutes les raisons de se réjouir. Eh bien! non. Au contraire. Faute de fonds, elle pourrait être forcée de quitter le Québec.

« Je suis, dit-elle, dans une étape de désespoir. Je ne sais pas qui voir, quoi faire pour obtenir des fonds pour poursuivre nos recherches. Le gouvernement s'est empressé de nous demander nos films pour montrer le « savoir faire » du Québec, mais quand on lui demande de l'argent pour continuer, il n'en a pas, sauf les fonds traditionnels de recherche qui sont très limités ».

Nadia Magnenat-Thalmann est professeure titulaire en informatique à l'École des Hautes Études Commerciales. Avec son mari, Daniel Thalmann, aussi docteur en informatique et professeur à l'Université de Montréal, elle dirige MIRALab, le laboratoire de recherches en animation et synthèse d'images de l'U. de M. où travaillent également cinq informaticiens, cinq graphistes/animateurs et des étudiants gradués.

C'est là où le couple a réussi à « ressusciter » Marilyn Monroe et Humphrey Bogart par le moyen d'un nouveau logiciel prénommé, avec humour, « Human Factory ». Les deux célèbres acteurs hollywoodiens se retrouvent autour d'un verre, dans le Vieux-Montréal, pour un court rendez-vous de six minutes. D'où le nom du film que l'on peut voir cet été, au kiosque de Bell Canada, à Expo'87.

Cette utilisation d'une nouvelle technique de modélisation par ordinateur, alliant de façon avant-gardiste l'art et la haute technologie, représente une véritable percée dans le domaine de l'animation et du graphisme. Pour la première fois, en effet, des chercheurs sont arrivés à créer des personnages synthétiques sans qu'aucune prise de vue réelle ait été nécessaire.

Nadia Magnenat-Thalmann ne mâche pas ses mots. Elle n'a pas envie de se retenir tant elle est ulcérée: « On est pris dans un pouvoir bu-

reaucratique extrêmement fort. Très peu de crédit est accordé à l'innovation individuelle, au leadership. On préfère donner de l'argent à des instituts bien structurés avec des directeurs, des sous-directeurs et de nombreuses ressources humaines. Si pour réaliser notre film nous avions été 20 professeurs, on dirait « ça vaut la peine », mais nous n'étions que deux! Ce n'est pas rentable politiquement même si ça l'est économiquement... Je suis sévère, mais c'est la réalité à laquelle on fait face ».

Née et élevée en Suisse, Mme Thalmann est venue au Québec il y a dix ans, avec son mari. Elle est maintenant canadienne et suisse. Elle a donné naissance, ici, à trois filles dont l'âge s'échelonne de huit à deux ans.

Lauréate, en 1977, de la bourse des jeunes chercheurs de l'Université de Genève, détentrice d'un doctorat avec félicitations du jury, cela lui donnait droit à une année de post-doctorat dans le pays de son choix. Elle est venue au Québec. Pourquoi?

« Je voulais goûter à l'Amérique du Nord sans goûter à l'anglophonie. Je voulais voir ce Québec en développement, un Montréal francophone qui est en même temps très international. Les gens se remettent constamment en question, c'est une ville en marche ».

Et pourtant, n'hésite-t-elle pas à affirmer, s'il n'y a pas de changement de situation au cours de la prochaine année, elle partira. « Si nous ne pouvons plus travailler, ce n'est pas la peine. Je tiens trop à mes projets... ça me touche au plus profond de moi-même ».

MIRALab a besoin d'argent pour pousser ses recherches et développer de véritables acteurs synthétiques. « On aimerait pouvoir caractériser n'importe qui, directement par l'ordinateur, sans passer par une première image, une étape qui est très longue », explique cette artisanne du graphisme par ordinateur.

Elle parle avec conviction, elle s'enflamme: « Il faut développer de nouveaux outils médiatiques par l'image. Une école de gestion d'avant-garde doit avoir une place dans ce domaine. En vivant dans le tertiaire, on doit avoir des chercheurs qui s'embarquent dans la médialité visuelle qui est la gestion de l'avenir. Dans la recherche, on ne cherche pas le passé, en principe, mais ce qui est nouveau ».

Enfant, Nadia Magnenat a toujours été intéressée par l'image, le dessin, le théâtre, la diction, en un mot la communication. Dès le départ, l'informatique l'a attirée: « Ça était naturel, instinctif », constate-t-elle.

Au moment de sa soutenance de thèse sur un sujet qui apparaît fort complexe à un profane — recherche de méthodes de résolution par ordinateur de l'équation de Schrödinger et représentation graphique tridimensionnelle des solutions — la salle était bondée, rappelle-t-elle. « Il n'y avait plus une seule place libre. Les

gens étaient curieux de voir ce que j'avais à présenter. Pour moi, cela n'avait pas de sens de n'utiliser que des modèles mathématiques très compliqués... j'ai eu recours au graphisme. L'auditoire a été assez subjugué de voir des résultats sous une forme visuelle ».

Son intérêt pour le graphisme ne s'est jamais démenti depuis. Ses recherches portent sur la définition de langages de programmation, la synthèse d'images et animation par ordinateur, la communication graphique humain-ordinateur, l'intelligence artificielle au service de la synthèse et de l'animation des images.

« Le champs est si vaste, mais les fonds de recherche si limités... cela me désespère », lance au terme de cet entretien une Nadia Magnenat-Thalmann qui voudrait bien ne pas avoir à quitter le Québec.

## Derrière les « Assassins associés »

# Une bande de jeunes comédiens pleins d'idées qui veulent « tout » apprendre

JEAN-PIERRE NICAISE  
Collaboration spéciale

Pour un été, au parc Lafontaine, voici le temps des « assassins associés ». Ils se prénomment David, Lise, Pierre-Charles, France, Claude, Sophie, Alain-René, Gin, Philippe, Martin, Claudine, Virginie, Pierre, Pascale. Autant de comédiens, de bohémien à peine âgés de 25 ans. Pour la moitié ils sortent des écoles, pour l'autre moitié de la rue, et ils se sont donné un nom qui les contient, les résume: « Zone Pourpre ».

Zone comme ces espaces marginaux où se tiennent les jeunes, pourpre comme cette couleur rouge foncé, symbole de richesse. Celle qu'ils ont en eux, car pour le reste ils sont à la recherche d'une stratégie, pour se faire connaître, pour réussir.

Un jour, ils nous ont téléphoné: comment faire pour trouver quelques commanditaires privés, un peu d'argent pour la location de la salle, les costumes, les décors; un peu d'argent pour vivre aussi, au-delà de la scène, du spectacle où ils s'oublient. Comment faire pour la publicité, pour que les médias parlent de vous?

D'abord, bien sûr, avoir une démarche d'affaires. On ne mendie pas, on propose aux commanditaires, submergés de demandes, un marché: une participation aux frais en échange d'un retour. Mais que peuvent-ils offrir en retour? Dure, la loi des chiffres, et voici qu'en stratégie, comme en affaires, comme sur scène, il faut imaginer, créer.



Informaticienne, Nadia Magnenat-Thalmann a travaillé plus d'un an et demi à la modélisation par ordinateur de Marilyn Monroe et Humphrey Bogart. Cela a nécessité de nombreux calculs préliminaires. On l'a voit ici, au travail à MIRALab en compagnie d'Alain Carron, un étudiant de son équipe. (Photo Louise Lemieux)

Mais ils ne manquent pas d'idées. Ainsi, dans cette pièce de Robert Thomas, « Assassins associés », où les morts abondent, ils ont eu le culot de s'adresser à un entrepreneur funéraire. La compagnie approchée a longuement hésité avant de décliner l'offre.

Pascale Navarro, l'une des fondatrices de Zone Pourpre, s'explique: « Nous sommes tous des comédiens, des artisans du spectacle, qui n'avaient jamais eu la chance ou l'occasion de travailler dans leur spécialité. Il a donc fallu qu'on s'y mette, même si c'est difficile et même si nous n'avions pas de connaissances particulières dans le lancement d'une entreprise. Nous avons donc sollicité beaucoup de petits commanditaires pour nous financer et avons ainsi récolté \$3.000. Pour le décor, on s'est débrouillé, on l'a ramassé dans les rues ».

« De plus, on a eu tendance à minimiser les coûts. La location d'une salle peu connue est aussi une erreur. Enfin la publicité, les relations publiques, produire des photos pour la presse, etc., tout cela coûte cher et dans notre groupe, en moyenne et au mieux, nous gagnons \$5.000 et \$6.000 par année, pas plus. Mais je ne suis pas déçue et je recommencerais, toutefois pas de la même façon ».

L'été, les théâtres fuient la ville pour se réfugier à la campagne et « Zone Pourpre » a donc choisi ce créneau laissé libre pour se faire connaître. Par ailleurs, la jeune troupe ne manque pas d'ambition. Ainsi, nous dit Pascale Navarro: « Un comédien ne peut vivre uniquement de théâtre, il doit faire de la

synchro, de la télé, du cinéma, aussi voulons-nous nous orienter vers la recherche et la diversité des techniques; élargir les champs d'activités en favorisant la création artistique et bien sûr la création d'emplois ».

Ainsi, Zone Pourpre espère se faire remarquer des agences publicitaires, offrir toute la gamme de services que peuvent proposer les comédiens, danseurs, musiciens, scénaristes et concepteurs visuels qui constituent le groupe.

Reste à apprendre à bâtir une véritable stratégie, un plan d'affaires, à

établir des bilans prévisionnels, quitte à aller chercher une aide technique et la diversité des techniques; élargir les champs d'activités en favorisant la création artistique et bien sûr la création d'emplois ».

Centre Calixa-Lavallée, parc Lafontaine, jusqu'au 26 juillet 20 h 30. Relâche les lundi et mardi. Coût: \$10, \$8 pour les étudiants et ceux de l'âge d'or.

## Au Festival superphonique de Lachine

# Quand la sonorisation massacre l'orchestre.

CAROL BERGERON

Festival superphonique de Lachine, l'Orchestre Métropolitain, dir. Gilles Auger. Bizet, *Ouverture de l'opéra Carmen*; Haendel, extraits de *Water music*; Johann Strauss, *Le Beau Danube bleu*; Gershwin, *An American in Paris*; Ravel, *Boléro*. Vendredi 17 juillet, Promenade du Père-Marquette.

« Musique et musiciens de la francophonie », c'est le thème que propose cet été la troisième édition du Festival superphonique de Lachine. Du 14 au 26 juillet, des musiciens de France, de Belgique, de Suisse et du Québec animent sept lieux différents de cette charmante municipalité des berges du Lac Saint-Louis, qui a confié l'organisation de toutes ces activités aux Jeunesses Musicales.

En réalité, les Jeunesses Musicales ont préparés une sorte de salade nicoise plutôt légère et variée pour ne pas alourdir l'estomac des amateurs de musique en vacances. Pour les gourmants que la chose intéresse, voici la recette de cette salade franco-musical: une bonne portion de musique classique, bien sûr, quelques morceaux d'opérette, quelques feuilles de musique légère et de chansonsnettes, une vinaigrette de jazz bien relevée de deux bonnes pincées de folklore brésilien, histoire d'ajouter de chaudes épices exotiques à notre assiette de crudités.

Voici le programme des cinq derniers jours du festival, du mercredi 22 juillet jusqu'au concert de clôture, qui aura lieu à l'église des Saint-Anges-Gardiens, dimanche 26 juillet, à 20 heures. On offrira aussi aux enfants des ateliers d'initiation aux secrets de la flûte, de la percussion, du clavecin et du saxophone, aux chapelets des parcs Lassalle et Carignan, respectivement à 13 heures et à 14h30 les 22 et 23 juillet.

Pour les autres, la Mairie sera l'hôte, le 22 juillet, de la mezzosoprano Catherine Sévigny (Québec), à 20 heures, et des Jeunes Virtuoses de Montréal, à 21 heures; le 23 juillet de la pianiste Sylviane Deferne (Suisse), à 19h30, du duo de violoncelles Jaffé-Perron (Québec), à 20h30, du Quatuor « La Flûte enchantée » (Québec), à 21h30.

Le 24 juillet, on recevra le pianiste Jean-François Antonioli (Suisse), à 20 heures; le 25 juillet, Elvina du Breuil et Gilles de Talhouet, flûte et harpe (Belgi-

que), à 19h30, le pianiste Jean Saulnier (Québec), à 23h30, le Quintette à vent d'Avignon (France), à 21h30; le 26 juillet, le claveciniste Luc Beauséjour (Québec), à 13h30, le Trio Nelligan (Québec), à 14h30, le guitariste Richard Bradley (Québec), à 15h30.

La Vieille Brasserie proposera trois rendez-vous de minuit: le Trio Calixa-Lavallée (Québec) le 22 juillet, le fantaisiste Jacques Haurogné (France) le 23 juillet, et le Hélioport Quartet (Belgique) le 24 juillet.

Enfin, l'église St-Andrew's United Church propose un récital de l'organiste Jacques Lacombe (Québec), le 26 juillet à 17 heures.

Dans le petit parc de l'église des Saints-Anges-Gardiens, l'Orchestre Métropolitain donnait, vendredi soir dernier sous les étoiles, un concert de caractère estival que dirigeait le talentueux chef d'orchestre québécois, Gilles Auger. Un programme salmigondis, un curieux mélange de Bizet, Haendel, Johann Strauss, Ravel et Gershwin (le choix des Jeunesses Musicales, m'a-t-on dit) destiné à l'appétit musical vorace des festivaliers.

Curieusement, les quelques centaines de badots (en vérité, fort peu de gens) attirés par l'événement ont semblé plus intéressés à voir les musiciens qu'à écouter ce qu'ils jouaient. Heureusement pour eux d'ailleurs, car la sonorisation du concert était éponouvantablement mal faite. Ce qui sortait des abominables haut-parleurs de musique pop défigurait l'orchestre à le faire sonner comme un orphéon de foire agricole.

Je ne comprend absolument pas qu'un organisme aussi sérieux que les Jeunesses Musicales ne se soit pas soucié d'avance de la présentation d'un concert en plein air. Il est impossible de croire qu'on ne puisse pas faire mieux dans le domaine de la prise de son et de la diffusion. Cette attitude cavalière d'organisateur de fêtes foraines témoigne d'un manque total de respect envers les musiciens et envers l'auditoire.

Cela explique sans doute que l'Orchestre Métropolitain n'ait pas été à son meilleur. Rien n'était moins inspirant que les conditions matérielles dans lesquelles il devait travailler. Sans parler que le ciel, ou l'enfer, s'en est mêlé jusqu'à faire s'abattre sur les instrumentistes un nuage de mannes qui a forcé le chef d'orchestre à racourcir le programme de quelques pièces, mettant ainsi le point final à cette navrante soirée de festival.

# Le YR chez les sopranos, ou comment écrire un véritable article scientifique

Jean-Pierre Rogel

« Publier ou périr »: c'est la règle de la science, disent-ils. Et, tout compte fait, tout bien réfléchi, ils préfèrent écrire, même s'ils pestent contre les affres de l'écriture et contre la tyrannie des publications. « Je m'enferme, la semaine prochaine, j'ai un article à écrire pour le JCS », m'expliquait récemment un de mes amis chercheurs. C'est important, tu comprends, sans cela, on ne m'accordera pas de renouvellement de ma subvention de recherches! »

Je ne comprenais pas vraiment, et je l'ai regardé partir vers son chalet pour écrire cet article scientifique, vaguement soupçonneux qu'il aille en réalité se planter les orties au bord d'un lac.

Remarque bien qu'il s'agit d'un article scientifique: une forme extrêmement codée de communication, très formelle, qui doit respecter des règles strictes de présentation de la matière et de style. Cela commence par le choix d'un sujet très pointu, sur lequel, en principe, personne n'a encore jamais travaillé. Mais l'imagination n'est pas au pouvoir à ce niveau-là: les chercheurs écrivent, c'est bête à dire, sur leurs travaux de recherche. Si ceux-ci portent sur un sujet original et précis — et on peut toujours être assez « pointu » pour finir par trouver LA question que personne ne s'est jamais posé sur un sujet donné —, si la méthodologie retenue est appropriée, si le cadre expérimental est bien défini, si on a recueilli des données de l'expérience (ou observation, ou enquête) — très important, les données! —, il ne reste plus qu'à exposer tout cela dans l'ordre, avec beaucoup de circonlocutions.

Si vous ne savez pas comment établir certaines règles ou observations scientifiques, par exemple, vous pouvez systématiquement faire référence à des publications antérieures: « Comme l'ont très bien démontré les travaux de X et Y... ». Ou encore: « Il peut être prouvé que... » (sous entendu: vous ne savez pas très bien comment vous y prendre, mais vous croyez qu'on pourrait y arriver...).

Groupez toutes vos « données » dans des tableaux, si possible avec des courbes ou des graphiques, beaucoup de chiffres et de pourcentages, et faites fréquemment référence aux tableaux. N'oubliez pas que le style passif est de mise car, vous ont dit vos maîtres à l'université, il reflète mieux l'objectivité et la modestie de la démarche scientifique. N'écrivez donc pas: « on voit au tableau 2 que... », mais plutôt: « des exemples de réponses obtenues peuvent être observés au tableau 2, et une analyse subséquente de ces données permet d'observer que... ».

La partie la plus délicate de l'article scientifique est la conclusion. Dieu merci, on ne vous demande pas d'être brillant et « d'ouvrir de nouveaux horizons », comme on disait à l'école lorsqu'on faisait des rédactions. Résumez soigneusement vos résultats, en prenant bien soin d'inscrire votre effort dans le cadre d'un ensemble de recherches dont vous soulignerez l'importance pour l'avancement de la science, et, pourquoi pas, pour la compréhension des mystères de l'univers. À ce stade, vous pouvez vous permettre un envol stylistique modeste, du genre: « Cette recherche s'inscrit dans le cadre plus général des études sur... » (....) Les récents résultats obtenus permettent une formulation plus complète du problème et contribuent à la recherche de l'identification de solutions préliminaires à la situation préalablement exposée.

Le choix du titre est important. « Étude de... » « Effets de... » sont

des grands classiques, mais doivent être mis en valeur par un énoncé détaillé du sujet, qui montre que votre niveau de spécialisation est élevé. Un ou deux noms latins font distingués dans un titre, ou bien un nom alémand ou russe, du genre: « Application de la méthode Schilmelscheinstein chez les vers polychète *Chaetopterus varipodatus* ». En général, il faut viser la sobriété dans le titre. Dans certains domaines, vous n'aurez pas le choix, le titre sera sobre et totalement incompréhensible pour les non-initiés.

Heureusement, on peut toujours nuancer la présentation d'une recherche ambitieuse par une certaine modestie dans le titre: « Contribution à l'étude de... » est toujours très honnête, de même que « Premières observations sur... ».

De toutes manières, tout cela est écrit pour vos pairs. C'est à dire, d'abord pour les membres du jury de lecture de la revue à laquelle vous soumettez votre texte — quelques pontes du milieu, attention de ne pas les froisser par des détails de présentation qu'ils seraient réputés détester, et, pour le reste, faites confiance en leur jugement, c'est la règle du jeu. Et puis, en second lieu, l'article sera disséqué, scalpelisé même, par une dizaine de personnes qui sont vos compétiteurs directs: c'est le test véritable de la recherche. Mais l'important en termes de carrière, ce sont les 40 ou 50 — 500 si vous êtes une célébrité internationale — distingués collègues qui vont jeter un coup d'oeil à vos conclusions et qui sont susceptibles de citer votre texte dans un prochain article. C'est un jeu connu: je cite deux de tes articles dans ma prochaine publication et tu me renvoies l'ascenseur dès que tu en as l'occasion. Dans le milieu, on appelle cela pudiquement un « syndicat de citations mutuelles ».

À propos de mon ami chercheur, je ne m'étais pas trompé. Je l'ai retrouvé faisant la sieste, étendu sur une chaise longue à l'ombre d'un grand arbre au bord du lac, un manuscrit posé sur l'herbe à côté de lui. Il faisait chaud et je n'ai pas tenté de déranger son humeur d'écrivain scientifique laborieux et méritant.

Je lui ai seulement dit que j'avais trouvé quelque chose qui pourrait l'intéresser. Et je lui ai remis une photocopie d'un article scientifique en anglais de quatre pages, avec traduction-adaptation en français de deux pages. Le titre en est: « Experimental Demonstration of the tomatotopic organization in the soprano (Cantatrix sopranica L.) », traduit par « Démonstration expérimentale d'une organisation tomatotopique chez la cantatrice ». Après nous avoir rappelé que « les effets frappants du jeter de tomates sur les sopranos ont été décrits de façon extensive » et après avoir explicité le but de sa recherche, « explorer systématiquement l'organisation interne incrémentale ou décrementale de la YR — ou Yelling Reaction —, nous autorisant à avancer un modèle anatomique », l'auteur décrit ses matériaux et méthode, la stimulation, l'enregistrement et l'histologie, et donne ses résultats, suivis d'une discussion comme il se doit. Le tout est un modèle de communication scientifique et est une contribution remarquable à l'avancement des sciences. L'auteur? Un certain Georges Pérec, « de la Faculté de médecine Saint-Antoine, Paris, France », dont on dit qu'après un début de carrière fort prometteur en sciences, il s'est tourné vers la littérature... L'auteur de *La vie, mode d'emploi*, avait-il un compte à régler avec les cantatrices, ou avec les scientifiques? C'est la question que je me pose encore.



# LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, lundi 20 juillet 1987

## Métal Déployé ouvre sa première usine aux États-Unis

Robert Dutrisc  
Collaboration spéciale

Visant à doubler ses ventes américaines, la Corporation Métal Déployé inaugure cet été une usine près de Cleveland (Ohio), représentant un investissement d'environ \$ 750.000. « Nous ne pouvons plus progresser au Canada », a indiqué M. Victor Shevchenko, vice-président, exploitation (Québec), de la société qui entend à brève échéance porter de 5 à 10 % sa part de marché aux États-Unis. Ce marché, que M. Shevchenko évalue à plus de \$ 80 millions US, comptait déjà en 1986 pour 30 % des \$ 10 millions de ventes de cette re-  
cure du RÉA.

Depuis qu'elle a acquis en février dernier les actifs de la société Birsay Mesh, son concurrent ontarien, la Corporation Métal Déployé, dont le siège social est situé à Irberville, fait cavalier seul au pays. Cette transaction est survenue quelques mois seulement après que trois des dirigeants de la société se soient portés acquéreur de toutes les actions que détenait l'ancien propriétaire. Cautionnée par une grande banque à charte, cette prise de contrôle par effet de levier s'est chiffrée à plus de \$ 5,7 millions. À toutes fins utiles, la totalité de la production canadienne de métal déployé est maintenant assurée par la société.

Le métal déployé se prête à une foule d'applications industrielles allant des plates-formes de forage aux antennes paraboliques en passant par le renforcement du béton. Il est utilisé notamment dans les industries navale, minière et de la construction, ainsi qu'en agriculture. On l'obtient en passant une feuille de métal, généralement de l'acier ou de l'aluminium, sous une presse à déployer qui la perfore et l'étire, lui donnant l'aspect d'un treillis.

La Corporation Métal Déployé ne fabrique que des produits semi-finis. « Nous ne voulons pas faire concurrence à nos clients », a souligné M. Shevchenko. La société fournit donc des grossistes en produits de métal, comme Drummond McCall au Canada, par l'entremise desquels elle écoule 75 % de sa production. Quelques gros clients — Hydro-Québec ou Bombardier par exemple — s'approprient directement chez elle. Plus de la moitié de ses commandes sont exécutées selon les exigences particulières de la clientèle alors que le reste répond à des normes nord-américaines établies par les forces armées des États-Unis.

Outre son usine d'Irberville, la société dispose d'une autre usine à Rexdale (Ontario). Aux États-Unis,

## PROFIL RÉA

ses activités sont chapeautées par sa filiale Dramex International qui gère trois bureaux de vente à Youngstown (Ohio), à Anaheim (Californie) et à Chicago (Illinois).

Selon M. Shevchenko, le succès de sa société s'explique par l'importance qu'elle accorde à la modernisation de sa machinerie. Elle ne serait pas imitée en cela par bon nombre de ses concurrents américains qui n'ont pas consenti les investissements nécessaires à leur croissance. La société se targue de posséder une des presses à déployer les plus sophistiquées en Amérique du Nord. D'une valeur qui dépasse le million de dollars, cette presse est le fruit de l'étroite collaboration entre la société et le fabricant belge Soenen S.A. Entièrement informatisée, elle a permis à la Corporation Métal Déployé d'accroître sa production de 60 %.

M. Shevchenko estime que sa société réalisera à court terme ses ambitions aux États-Unis. Il a indiqué que la U.S. Gypse, qui détenait 25 % du marché américain, s'est retirée l'an dernier du domaine, laissant à vide que sa société contribuera à

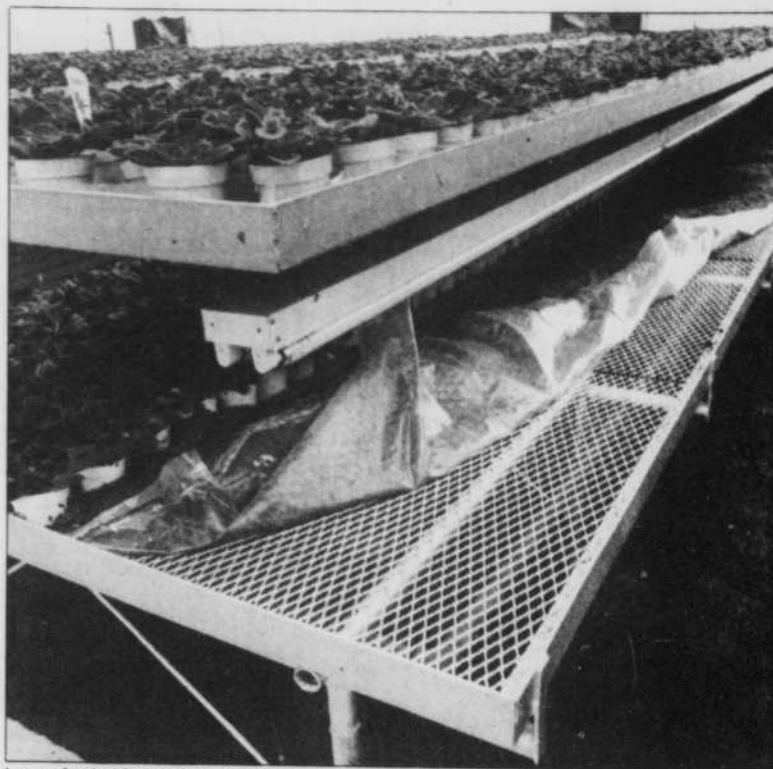
comblent. Ainsi, la Corporation Métal Déployé est devenue un des deux plus importants fabricants dans son secteur en Amérique du Nord. Son plus sérieux concurrent possède des installations en Géorgie et il est de la même taille qu'elle. « Notre entreprise est celle qui connaît la plus forte croissance dans son secteur », a soutenu le vice-président.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre dernier, la Corporation Métal Déployé a dégagé un bénéfice net de \$ 275 000 sur ses ventes de \$ 10 millions, ce qui peut sembler mince. Toutefois, il faut tenir compte du changement de propriété de l'entreprise survenu pendant cette période, ce qui n'a pas manqué de grever ses résultats. Aussi, les prévisions pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1987 font état de ventes frisant les \$ 16 millions et d'un bénéfice avant postes extraordinaires de \$ 1,76 million pour un bénéfice par action prévu de \$ 0,48.

Le prospectus provisoire de la société, dont c'est le premier appel public à l'épargne, a été déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières le 22 juin dernier. On s'attend à ce que l'émission soit finalisée à la fin d'août. Elle sera vraisemblablement composée d'environ 2 millions d'unités, au prix de \$ 4,50 pièce, comprenant chacune une action de catégorie A à droit de vote subalterne et un demi-bon de souscription.

La majeure partie du produit net de l'émission, dont on s'attend à ce qu'il s'élève à \$ 8,2 millions, sera affectée au remboursement des emprunts bancaires à court et à long terme contractés l'an dernier par la société.

M. Dany Gauthier, chargé de l'émission par Geoffrion Leclerc, le preneur ferme, évalue à 8 le ratio cours-bénéfice prévisionnel de la Corporation Métal Déployé. « Compte tenu des cours actuels, c'est une véritable aubaine », a-t-il jugé. M. Gauthier a souligné que cette société se trouvait en position d'accroître sa présence américaine. Cette année, 40 % de ses ventes proviendront des États-Unis, comparativement à 30 % l'an dernier. De plus, le métal déployé est à son avis un produit dont toutes les applications n'ont pas encore été découvertes. « À l'heure actuelle, le produit n'est pas très bien connu, a-t-il signalé. On devrait en faire une utilisation de plus en plus grande. »



Le métal déployé se prête à une foule d'applications allant des plates-formes de forage aux antennes paraboliques en passant par le renforcement du béton.

## D'excellents résultats financiers relancent la bourse

JOCELIN DUMAS

### LA BOURSE

Un vent d'optimisme a soufflé sur les principales places boursières la semaine dernière et de forts volumes de transaction ont poussé les indices à des sommets inégalés.

Au terme de quatre séances consécutives à la hausse, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cassé de plein fouet le seuil psychologique des 2,500 pour s'établir vendredi à 2,510,04. Il a progressé de plus de 54,05 points sur la semaine.

Les analystes ont noté que la forte progression des bénéfices rapportée par d'importantes sociétés industrielles au deuxième trimestre a contribué à alimenter les commandes d'achat des boursicoteurs.

Toronto n'a toutefois pas tout à fait maintenu le rythme. Après avoir enregistré de nouveaux sommets trois jours d'affilée, le marché a en effet viré à la baisse vendredi à la Bourse de Toronto. L'indice composé TSE 300 a cédé 13,72 points et affichait 3,984,32 au terme de la séance,

ce qui marquait tout de même une progression de près de 60 points sur la semaine.

L'indice TSE 300 a touché la barre des 4,000 à quelques reprises en cours de séance la semaine dernière mais n'a pas réussi à la franchir. Ce n'est que partie remise...

Le volume des transactions a ralenti vendredi à 33,71 millions d'actions alors qu'il avait dépassé les 38 millions les séances précédentes.

À la Bourse de Montréal, les prix des actions ont aussi poursuivi leur ascension la semaine dernière alors que l'indice du marché établissait un sommet inégalé de 2,030,55 avant de clôturer vendredi à 2,012,61, en baisse de 12,16 points pour la journée mais avec une avance de 19,15 points sur la semaine.

Le secteur des produits forestiers a gagné plus de 185,33 points à 3,729,14 tandis que les mines s'en ti-

raient avec 89,95 points à 1,889,89. Les actions des compagnies industrielles, pétrolières et de services publics se sont aussi appréciées par rapport à la semaine précédente mais les titres bancaires se sont un peu refroidis.

L'activité a aussi été très intense sur le parquet montréalais tandis qu'entre 6 et 7 millions changeaient de main quotidiennement.

Les prévisions boursières varient évidemment grandement d'un analyste à l'autre et pour chaque ours en hibernation on peut trouver un taureau en plein rut ! Voyons quand même ce qui se trouve dans quelques boules de cristal.

L'analyste technique Gurney Watson écrivait au début du mois que les conditions pour une nouvelle hausse boursière étaient bien établies après qu'une correction bien ordonnée eût semblé bel et bien terminée à la

suite d'un fort mouvement à la hausse enregistré au cours du premier trimestre de 1987. M. Watson prédisait alors que le marché était en bonne position pour que l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto franchisse son sommet inégalé de 3,881 établi plus tôt.

Il a apparemment vu juste comme on a pu le constater la semaine dernière.

Son analyse basée sur la théorie de la vague d'Elliott lui suggère maintenant que la deuxième importante vague haussière commencée à l'été 1984 se terminera plus tard cette année après que l'indice TSE 300 aura atteint le niveau des 4,050-4,150.

M. Watson prévoit par la suite une correction de l'ordre de 10 à 15 % tard cette année qui durera probablement jusqu'aux premiers mois de 1988. Le marché serait alors prêt pour effectuer un dernier mouve-

ment vers le nord et à partir de niveaux beaucoup plus élevés qu'actuellement, le marché haussier géant débuté en 1982 pourra enfin passer à l'histoire.

Notons que le dernier rapport de la firme de courtage Richardson Greenshields sur les transactions des initiés montre que pour les titres de ressources on attend la meilleure performance boursière du secteur du pétrole et gaz ; une performance moyenne du secteur de l'or et de l'argent et la moins bonne performance du secteur des métaux et des minéraux.

Les initiés s'attendent par ailleurs à ce que le secteur des communications et de médias enregistre les meilleurs gains dans les titres autres que de ressources. On croit que le secteur des services publics enregistra la pire performance en Bourse au cours des prochains mois.

### Les plus fortes variations pour les titres RÉA par pourcentage du 10-07-87 au 17-07-87

#### 15 plus fortes hausses

Titre	Variation (%)	Prix du 17-07	Prix du 10-07	Variation (\$)
Héroux	+20,73	12,375	10,25	2,125
Alubec	+16,92	3,80	3,25	0,55
Nat Pagette	+16,44	10,625	9,125	1,50
Laurentian	+13,80	5,625	4,90	0,725
Ivaco Wts	+11,11	5,00	4,50	0,50
Espalau 8 % pr. 1	+11,11	20,00	18,00	2,00
Cambior	+10,94	17,75	16,00	1,75
Comm Radio Cl. A	+9,09	6,00	5,50	0,50
Louvem	+8,89	2,45	2,25	0,20
Sanivan (Groupe)	+8,00	6,75	6,25	0,50
Kaufel Gr. A	+7,90	10,25	9,50	0,75
Multivest Cl. A	+7,90	2,05	1,90	0,15
Geoffrion Cl. B	+7,14	5,625	5,25	0,375
Louvem Pr. A	+6,67	4,00	3,75	0,25
Normick Perron Pr. A	+6,25	6,375	6,00	0,375

#### 15 plus fortes baisses

Titre	Variation (%)	Prix du 10-07	Prix du 03-07	Variation (\$)
Cont. Pharma Cl. A	-11,82	4,85	5,50	0,65
Cont. Pharma Cl. B	-9,52	4,75	5,25	0,50
Quebecor Wt. B	-8,45	3,25	3,55	0,30
Papier Perkins	-8,11	8,50	9,25	0,75
Circo Craft	-7,69	6,00	6,50	0,50
Lap & Ver	-6,82	5,125	5,50	0,375
Breuvages Cott	-6,56	7,125	7,625	0,50
Foresbec Cl. A	-6,35	2,95	3,15	0,20
Tea-Comm	-6,00	5,875	6,25	0,375
Honco	-5,77	2,45	2,60	0,15
Pathonic Cl. A	-5,33	8,875	9,375	0,50
ADS et Associés	-5,13	3,70	3,90	0,20
Petro-Sun Ser. 1	-5,00	2,85	3,00	0,15
Cascades	-4,85	12,25	12,875	0,625
CB Pak Wt	-4,48	8,00	8,375	0,375

Les titres inférieurs à \$2,00 ne sont pas considérés.  
Source: Bourse de Montréal

### Cette semaine à la bourse

#### Projet d'offre d'achat

■ JMB Realty Corporation projette d'acquérir toutes les actions ordinaires de Corporation Cadillac Fairview au prix de \$ 35 par action.

#### Projets de fusion

■ Placer Development, Dome Mines et Campbell Red Lake Mines projettent de fusionner pour devenir Place Dome.  
■ Jordan Petroleum projette de fusionner avec Larlat Oil & Gas.  
■ Golden Rule Resources projette de fusionner avec Goldsil Resources.

#### Échéances des bons de souscription

■ Exploration Abbey (ABB.WT). Base de souscription: 2 bons pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$ 0,65. Date d'échéance: 24 juillet 1987, 17h 00

#### Échéance des droits de souscription

■ Mines Western Quebec (WQM.RT). Base de souscription: 5 droits pour 1 action ordinaire. Prix de souscription: \$ 1,50. Date d'échéance: 23 juillet 1987.

#### Retrait de la cote

■ Les actions subalternes de Belkin seront retirées de la cote le 23 juillet 1987 suite à l'offre de PIC Holdings.

#### Nouvelles inscriptions

■ Biomira: BRA (Montréal et Toronto)  
■ Resources Brascade: BCA.PR.B (Montréal)  
■ Varsity Corporation: VAT.PR.A (Montréal)  
■ Deragon Langlois: DLL.UN (Montréal)  
■ Standard Etac Corporation: SDE (Montréal)  
■ Les Industries Dorel: DII (Montréal)

#### Assemblées générales

Nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
Atlantique Image et Son	20-07	10h 00	Montréal
Groupe Cabano d'Anjou	21-07	14h 00	Montréal

Ces données sont fournies par

Tassé

Faut **LE DEVOIR**  
pour le croire!

## RELAIS D'AFFAIRES

### LAURENTIDES



23 chambres (18 avec foyer)  
à partir de 125\$/jour occ. simple.  
Incluant: hébergement 1 soir, 3 repas, salle de réunion, pause-café, audio-visuel, taxes et service.

**AUBERGE FAR HILLS:** CENTRE DE RÉUNIONS PAR EXCELLENCE. 72 chambres de grand confort - 9 salles de réunions bien éclairées - équipement audio-visuel complet - cuisine renommée, salle à manger 4 fourchettes. Personnel qualifié entièrement à votre service. Pour vos heures de détente: 2 lacs pour sports nautiques, 2 piscines avec sauna, tennis et squash, badminton et ballon-volant, billard et ping pong, golf et équitation à proximité. Pour votre prochaine réunion, consultez Marie Brancolini au service des congrès depuis 15 ans dans les Laurentides.  
866-2219 ligne directe de Mt. / 1-800-567-6636

### ESTRIE

**AUBERGE RIPPLECOVE:** Auberge charmante située directement sur les rives du lac Massawippi. Chambres et suites disponibles. 79 \$ p.p./jour occ. double ou 95 \$ p.p./jour. occ. simple incluant salle de congrès, 3 repas (classifié 4 fourchettes), 2 pauses-café/jour, pourboires et taxes. Saison de congrès: sept-juin incl. 4 à 40 personnes possible. C.P. 246, Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0. Demandez M. Stafford.  
(819) 838-4296.

**AUBERGE DE JOUVENCE:** Parce que vos réunions doivent être efficaces, Jouvence vous offre son forfait-affaires tout compris, à partir de 55\$ par jour, p.p., en occ. double incluant chambre, 3 repas, salle de réunion, équipement didactique, pauses-café, et plus encore. Capacité d'accueil: maximum 130 personnes en occ. double, 78 en occ. simple. Au cœur du Parc Orford, à 75 minutes de Montréal. Route 220, Orford Bonsecours JOE 1H0 514-532-3134.

### Hovey Manor

Notre site privé au bord du lac à North Hatley vous assure le calme pour des séminaires productifs. 36 chambres de grand confort face au lac, plusieurs avec foyers, jacuzzi et balcon privé. Salles de congrès complètement aménagées, service de conciergerie et de secrétariat 24 heures par jour. Cuisine innovatrice, classifiée 4 fourchettes. Tous les sports nautiques et tennis éclairés sur les lieux. Golf à 2 kilomètres. Seulement 70 minutes de Montréal via route 55. Forfaits séminaires d'excellent rapport qualité-prix. Gagnant régional du Grand Prix de Tourisme 1986. 1-819-842-2421 — C.P. 500, North Hatley, Québec JOB 2C0.

### AUBERGE HATLEY:

Auberge de prestige Membre de RELAIS ET CHATEAUX, un relais pour les gourmets, gourmets, gagnant régional du Mérite de la Restauration du Québec, 22 chambres dont certaines avec foyer. L'atmosphère paisible et hospitalière fait de l'Auberge Hatley un site idéal pour la tenue de rencontres, groupes de travail et séminaires. 3 salles pouvant accueillir entre 6 et 30 personnes dans un climat propice à la réflexion et à la détente.  
C.P. 330, North Hatley, JOB 2C0, (819) 842-2451.

### LAC BEAUPORT



Le Manoir St-Castin offre un cadre idéal pour réceptions, réunions d'affaires, table réputée, inclus dans nos forfaits: tennis, piscine, plage, etc., selon les possibilités du moment: demandez notre brochure Manoir St-Castin, 99, Chemin Tour du Lac, LAC BEAUPORT (Québec) GOA 2C0 (418) 849-4461, 1-800-463-4824.

Achetez  
par téléphone  
vos certificats  
de dépôt garanti

10 %

5 ans, intérêts payés annuellement  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

Vous avez 60 ans et plus?  
Demandez votre prime de 0,125 %  
sur un dépôt de 5 000 \$ et plus

Fiducie  
du Québec

Anjou (514) 355-2050 / 1-800-361-5808 Brossard (514) 445-3224 / 1-800-361-4436  
Chicoutimi (418) 549-5746 / 1-800-463-9657 Hull (819) 777-9119 / 1-800-361-6886  
LaSalle (514) 366-1175 / 1-800-361-6633 Laval (514) 688-5223 / 1-800-361-3803  
Longueuil (514) 679-2810 / 1-800-361-5052 Montréal (514) 286-3225 / 1-800-361-2680  
Québec (418) 647-4742 / 1-800-463-5026 Sainte-Foy (418) 653-5811 / 1-800-463-4792  
Sherbrooke (819) 566-5667 / 1-800-567-6920

Desjardins

# L'ACTUALITE BOURSIERE

## LES TITRES REA

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
<b>ÉMISSIONS 1987</b>							
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 5.37	\$ 3.05	\$ 3.30	\$ 3.25	-1.5%	11.6
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 3.45	\$ 3.80	\$ 3.75	-1.3%	-
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 16.25	\$ 3.00	\$ 14.50	\$ 14.50	0.0%	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 6.12	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 5.25	-2.3%	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 6.50	\$ 6.88	\$ 6.88	0.0%	11.5
IGLOO VIKSKI	\$ 2.00	\$ 1.90	\$ 1.50	\$ 1.50	\$ 1.70	13.3%	-
LASSONDE IND.	\$ 6.75	\$ 8.00	\$ 6.75	\$ 7.00	\$ 7.00	0.0%	17.9
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 13.50	\$ 11.12	\$ 11.50	\$ 11.37	-1.1%	-
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.45	\$ 1.90	\$ 2.06	\$ 2.20	6.8%	-
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.75	\$ 0.50	\$ 0.64	\$ 0.63	-1.6%	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.70	\$ 2.50	\$ 2.60	\$ 2.59	-0.4%	-
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 4.70	\$ 4.65	-1.1%	-
MEMOTEC DATA	\$ 31.25	\$ 32.75	\$ 9.00	\$ 30.62	\$ 30.50	-0.4%	53.5
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.70	\$ 2.20	\$ 2.70	\$ 2.60	-3.7%	23.6
SANI-GESTION bon	-	\$ 1.00	\$ 0.40	\$ 0.60	\$ 0.65	8.3%	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 4.00	\$ 4.15	\$ 4.10	-1.2%	21.6
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 2.05	\$ 2.05	\$ 2.25	9.8%	-
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 3.30	\$ 2.65	\$ 2.90	\$ 3.25	12.1%	-
<b>ÉMISSIONS 1986</b>							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 4.25	\$ 2.40	\$ 3.15	\$ 3.05	-3.2%	-
ADS ASSOCIÉS	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.25	\$ 3.90	\$ 3.70	-5.1%	26.4
ALGO (GROUPE)	\$ 8.25	\$ 11.00	\$ 7.75	\$ 10.62	\$ 10.75	1.2%	15.1
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.90	\$ 1.20	\$ 3.00	\$ 3.05	1.7%	-
ALI COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.95	\$ 2.75	\$ 3.90	\$ 4.00	2.6%	-
ALI COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 0.85	\$ 0.90	5.9%	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 6.62	\$ 4.50	\$ 5.00	\$ 4.90	-2.0%	12.6
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 4.30	\$ 2.40	\$ 2.55	\$ 2.55	0.0%	18.2
ATLANTIC IM. ET SON	\$ 6.50	\$ 6.25	\$ 3.85	\$ 4.05	\$ 3.90	-3.7%	10.3
AUB. DES GOUVERN.	\$ 4.50	\$ 3.90	\$ 2.70	\$ 3.40	\$ 3.40	0.0%	13.1
AUB. DES GOUVERN. bon	-	\$ 1.25	\$ 0.60	\$ 0.65	\$ 0.65	0.0%	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.55	\$ 0.75	\$ 1.94	\$ 2.34	20.6%	-
AUGMITTO bon	-	\$ 0.85	\$ 0.05	\$ 0.33	\$ 0.60	81.8%	-
AUR (RESS)	\$ 2.40	\$ 15.00	\$ 2.50	\$ 10.00	\$ 11.25	12.5%	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 1.90	\$ 2.35	\$ 2.35	0.0%	18.1
AVCORP (INDUSTRIES)	\$ 5.50	\$ 11.00	\$ 4.65	\$ 9.50	\$ 9.50	-2.6%	-
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 34.38	\$ 12.12	\$ 14.87	\$ 14.85	-0.2%	8.8
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 38.75	\$ 23.87	\$ 35.87	\$ 35.87	0.0%	10.3
BANQUE ROYALE bon	-	\$ 4.70	\$ 1.60	\$ 2.65	\$ 2.60	-1.9%	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 6.37	\$ 4.60	\$ 5.12	\$ 5.12	0.0%	12.5
BIOCHEM (IAF INT.)	\$ 5.00	\$ 19.62	\$ 3.50	\$ 16.87	\$ 17.75	5.2%	-
BOIS FRANCOYAL	\$ 2.50	\$ 2.99	\$ 1.80	\$ 2.45	\$ 2.35	-4.1%	11.8
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 24.12	\$ 5.37	\$ 11.37	\$ 11.00	-3.3%	15.3
CABANO D'ANJOU (GR)	\$ 5.00	\$ 8.87	\$ 4.10	\$ 6.12	\$ 6.00	-2.0%	8.8
CAMBIOR INC.	\$ 10.00	\$ 35.25	\$ 12.87	\$ 25.75	\$ 28.25	9.7%	-
CAMBIOR INC. bon	-	\$ 25.12	\$ 5.37	\$ 16.00	\$ 17.75	10.9%	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 15.00	\$ 10.87	\$ 12.00	\$ 11.87	-1.1%	14.0
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 6.37	\$ 3.70	\$ 5.00	\$ 5.25	5.0%	13.5
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.50	\$ 0.50	\$ 1.03	\$ 1.01	-1.9%	-
CFS (REFRACT.)	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 2.80	\$ 2.90	\$ 2.95	1.7%	9.2
CFS (REFRACT.) bon	-	\$ 1.90	\$ 0.95	\$ 1.05	\$ 0.95	-9.5%	-
CGI (GROUPE) INC.	\$ 6.50	\$ 7.25	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 5.00	0.0%	18.5
COGECO (GROUPE)	\$ 9.50	\$ 10.00	\$ 6.75	\$ 8.50	\$ 8.50	0.0%	19.3
COMM. RADIOMUTUEL A	\$ 1.50	\$ 2.45	\$ 1.06	\$ 1.20	\$ 1.35	12.5%	18.2
COMPUTERTIME	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 7.00	\$ 7.62	\$ 7.12	-6.6%	13.2
COTT	\$ 7.00	\$ 8.50	\$ 7.00	\$ 7.62	\$ 7.00	-8.7%	12.7
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 9.00	\$ 6.12	\$ 3.95	\$ 4.00	1.3%	7.5
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 5.37	\$ 3.75	\$ 3.95	\$ 4.00	1.3%	-
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.99	\$ 0.25	\$ 0.46	\$ 0.41	-10.9%	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 4.60	\$ 2.42	\$ 4.10	\$ 4.10	0.0%	19.5
DMR	\$ 8.00	\$ 10.37	\$ 7.12	\$ 8.25	\$ 8.13	-1.5%	19.8
DOMCO	\$ 13.25	\$ 13.00	\$ 7.50	\$ 8.37	\$ 8.00	-4.4%	9.0
DOMICIL	\$ 2.50	\$ 3.75	\$ 1.80	\$ 2.05	\$ 1.85	-9.8%	-
ESPADON-PETER	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 2.75	\$ 3.30	\$ 3.20	-3.0%	-
ESPADON-PETER bon	-	\$ 2.20	\$ 1.30	\$ 1.50	\$ 1.55	3.3%	-
ESPALAU	\$ 3.00	\$ 5.75	\$ 2.50	\$ 4.75	\$ 5.00	5.3%	21.7
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 20.00	\$ 10.25	\$ 18.00	\$ 20.00	11.1%	-
FLETCHER (GROUPE)	\$ 3.50	\$ 5.25	\$ 2.60	\$ 5.00	\$ 4.95	-1.0%	15.5
FORESBEC	\$ 2.00	\$ 3.85	\$ 1.70	\$ 3.15	\$ 2.95	-6.3%	36.9
GEOFFRION/LECLERC	\$ 6.00	\$ 7.12	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 5.63	7.2%	6.9
GEOFF. LECLERC bon	-	\$ 3.80	\$ 1.90	\$ 2.15	\$ 2.25	4.7%	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$ 9.00	\$ 14.62	\$ 7.00	\$ 12.25	\$ 11.75	-4.1%	10.5
GROUPE CHAMPLAIN	\$ 3.00	\$ 3.97	\$ 2.45	\$ 2.65	\$ 2.60	-1.9%	-
GROUPE TRANS. GTC	\$ 12.88	\$ 17.25	\$ 9.75	\$ 11.75	\$ 11.75	0.0%	20.3
GR. LA LAURENTIENNE	\$ 14.00	\$ 14.97	\$ 10.25	\$ 13.50	\$ 14.25	5.6%	15.8
GR. PLASTI. MODERNE	\$ 4.00	\$ 7.25	\$ 3.35	\$ 6.25	\$ 6.00	-4.0%	-
GUILLEVIN INTER.	\$ 6.00	\$ 7.37	\$ 2.50	\$ 7.25	\$ 7.00	-3.5%	14.9
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$ 3.40	\$ 2.00	\$ 2.50	\$ 3.00	20.0%	-
HEROUX	\$ 5.00	\$ 13.87	\$ 5.12	\$ 10.25	\$ 12.37	20.7%	31.7
HONCO	\$ 3.00	\$ 3.30	\$ 2.30	\$ 2.60	\$ 2.45	-5.8%	10.2
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 6.62	\$ 2.15	\$ 2.40	\$ 2.35	-2.1%	6.4
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 4.88	\$ 2.50	\$ 2.85	\$ 2.86	0.4%	40.9
IMASCO	\$ 34.50	\$ 39.50	\$ 30.37	\$ 35.50	\$ 35.12	-1.1%	20.3
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 1.35	\$ 1.55	\$ 1.50	-3.2%	-
IMPERTEX bon	-	\$ 1.05	\$ 0.55	\$ 0.60	\$ 0.56	-6.7%	-
INFORMATRIX 2000	\$ 4.00	\$ 4.60	\$ 3.10	\$ 3.80	\$ 3.90	2.6%	-
INNOTECH AVIATION	\$ 5.00	\$ 7.00	\$ 3.85	\$ 4.25	\$ 4.30	1.2%	28.7
INTERCAN (LOCATION)	\$ 5.00	\$ 6.75	\$ 4.50	\$ 6.25	\$ 6.50	4.0%	16.3
JEAN COUTU(PJC)	\$ 8.00	\$ 11.62	\$ 6.62	\$ 9.00	\$ 9.12	1.3%	18.6
J-M SAUCIER LTEE	\$ 4.50	\$ 4.65	\$ 1.80	\$ 2.20	\$ 2.20	0.0%	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$ 6.25	\$ 11.00	\$ 4.55	\$ 9.12	\$ 9.38	2.9%	17.1
KAUFEL (GROUPE) bon	-	\$ 6.25	\$ 0.65	\$ 1.50	\$ 1.60	6.7%	-
LAMBERT INT.	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 2.50	\$ 2.90	\$ 2.90	0.0%	-
LAPERRIE / VERREAULT	\$ 4.00	\$ 7.87	\$ 4.90	\$ 5.50	\$ 5.12	-6.9%	18.3
LEADER (MANUFACTURE)	\$ 3.00	\$ 4.00	\$ 2.00	\$ 2.50	\$ 2.40	-4.0%	-
LEPINE-CLOUTIER	\$ 2.50	\$ 2.75	\$ 1.50	\$ 2.50	\$ 2.40	-4.0%	-
LEROUX (ACIERS)	\$ 5.00	\$ 5.75	\$ 3.50	\$ 4.45	\$ 4.40	-1.1%	10.6
LEVESQUE, BEAUBIEN	\$ 8.75	\$ 9.87	\$ 6.50	\$ 7.00	\$ 6.88	-1.7%	9.6
LGS (CONS. INF.)	\$ 3.75	\$ 4.75	\$ 3.00	\$ 3.20	\$ 3.20	0.0%	13.3
LGS (CONS. INF.) bon	-	\$ 2.30	\$ 0.70	\$ 1.06	\$ 1.10	3.8%	-
LOGIBEC (GR. INF.)	\$ 2.00	\$ 6.50	\$ 0.31	\$ 4.65	\$ 4.50	-3.2%	-
LOGISTEC B	\$ 9.25	\$ 8.00	\$ 4.75	\$ 6.88	\$ 6.88	0.0%	5.8
MAUFORT (RESS)	\$ 0.75	\$ 1.80	\$ 0.50	\$ 1.55	\$ 1.71	10.3%	-
MAUFORT (RESS) bon	-	\$ 0.54	\$ 0.01	\$ 0.25	\$ 0.26	4.0%	-
MCNEIL MANTHA	\$ 6.88	\$ 7.75	\$ 5.00	\$ 5.63	\$ 5.87	4.3%	9.8
MEMOTEC DATA	\$ 10.50	\$ 32.75	\$ 9.00	\$ 30.62	\$ 30.50	-0.4%	53.5
METRO-RICHELIEU	\$ 6.00	\$ 13.25	\$ 6.12	\$ 9.62	\$ 9.50	-1.2%	16.4
MICRO TEMPUS	\$ 2.00	\$ 3.10	\$ 1.70	\$ 1.75	\$ 1.90	8.6%	-
MICRO TEMPUS bon	-	\$ 2.35	\$ 0.50	\$ 0.50	\$ 0.62	24.0%	-
MIRON	\$ 12.00	\$ 15.75	\$ 8.75	\$ 12.50	\$ 12.37	-1.0%	5.6
MIRON bon	-	\$ 6.00	\$ 2.80	\$ 4.80	\$ 4.60	-4.2%	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 2.40	\$ 2.50	\$ 2.55	2.0%	-
MONT ST-SAUVEUR bon	-	\$ 1.90	\$ 0.80	\$ 0.80	\$ 0.80	0.0%	-
MONTCO	\$ 3.60	\$ 3.95	\$ 2.70	\$ 3.15	\$ 3.25	3.2%	-
MONTREAL TRUSTCO	\$ 12.00	\$ 16.50	\$ 11.25	\$ 14.87	\$ 14.87	0.0%	14.0
MULTITIDEV bon	-	\$ 0.70	\$ 0.40	\$ 0.40	\$ 0.45	12.5%	-
MULTITIDEV IMM. A	\$ 3.00	\$ 2.60	\$ 1.70	\$ 1.90	\$ 2.05	7.9%	18.6
MUX-LAB	\$ 3.00	\$ 9.87	\$ 2.90	\$ 4.50	\$ 4.45	-1.1%	-
M-CORP	\$ 14.25	\$ 17.25	\$ 13.25	\$ 14.75	\$ 14.12	-4.3%	18.8
NATIONAL PAGETTE	\$ 5.00	\$ 11.00	\$ 4.10	\$ 9.12	\$ 10.62	16.4%	-
NAUTILUS PLUS	\$ 3.00	\$ 2.95	\$ 1.80	\$ 1.82	\$ 1.80	-1.1%	-
NAUTILUS PLUS bon	-	\$ 1.30	\$ 0.40	\$ 0.49	\$ 0.43	-12.2%	-
NESBITT, THOMPSON	\$ 18.25	\$ 17.75	\$ 12.00	\$ 13.75	\$ 14.50	5.5%	9.5
NORMETAL (EXPL.)	\$ 0.90	\$ 1.00	\$ 0.30	\$ 0.45	\$ 0.45	0.0%	-
NORMICK PERRON A	\$ 5.25	\$ 8.50	\$ 4.30	\$ 6.00	\$ 6.37	6.2%	10.8
NOVERCO	\$ 12.75	\$ 14.87	\$ 11.87	\$ 12.50	\$ 12.25	-2.0%	11.4
OGIVAR	\$ 3.25	\$ 7.50	\$ 3.50	\$ 4.95	\$ 4.90	-1.0%	27.2
OLCO (LES PET.) A	\$ 4.50	\$ 4.15	\$ 2.65	\$ 3.15	\$ 3.05	-3.2%	50.8
OLCO (LES PET.) bon	-	\$ 0.95	\$ 0.50	\$ 0.60	\$ 0.40	-33.3%	-
PANTORAMA	\$ 5.50	\$ 5.97	\$ 4.20	\$ 4.85	\$ 4.85	0.0%	-
PAUL MARTIN	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 3.90	\$ 4.20	\$ 4.30	2.4%	12.6
PEERLESS (TAPIS)	\$ 8.88	\$ 10.37	\$ 4.50	\$ 8.50	\$ 8.25	-2.9%	7.8
PERRY (STUDIO A.)	\$ 3.50	\$ 4.95	\$ 2.40	\$ 3.35	\$ 3.20	-4.5%	7.2
PERRY (STUDIO A.) bon	-	\$ 3.50	\$ 0.90	\$ 1.15	\$ 1.15	0.0%	-
PLASTIBEC	\$ 3.00	\$ 4.25	\$ 2.50	\$ 2.80	\$ 2.91	3.9%	-
QUEBEC							

# LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

## INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

## LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

De lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

**286-1200**

## Offres d'emploi 407

### LE DEVOIR SOLICITEURS(SES) DEMANDES(ES) Temps plein ou partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h à 21h. Vendredi, de 9h à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression. Bonne diction. Bilinguisme un atout.

Salaires plus commission

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet

**844-7531**

Entre 9h. et 21h.

## Occasions d'affaires 591

### ENFIN!

Vivre avec précision! Machines distributrices à condoms et étalage de publicité Communautaire Franchise-opération immédiate. Revenu illimité. Investissement minimum \$12.500. Sanjour Referral Network.

1-813-232-4370

301 Lourier ouest, bureau 202, Ottawa, K1P 5J2

28-7-87

## Occasions d'affaires 591

### PLACEMENT GARANTI

Rendement au double de la normale. Formons groupe d'investisseurs pour achat et développement de 291 lots à Laval. Minimum \$50.000.

Appeler M. Serge Delisle, 843-3948 ou G. Villeneuve, 842-7084.

ROUTE DE LAIT Hampstead, Montréal-Ouest, Côte St-Luc, ville St-Pierre, N.D.G. C. Labelle 682-5681.

## Occasions d'affaires 591

### PLACEMENT GARANTI

Rendement au double de la normale. Formons groupe d'investisseurs pour achat et développement de 291 lots à Laval. Minimum \$50.000.

Appeler M. Serge Delisle, 843-3948 ou G. Villeneuve, 842-7084.

ROUTE DE LAIT Hampstead, Montréal-Ouest, Côte St-Luc, ville St-Pierre, N.D.G. C. Labelle 682-5681.

## Occasions d'affaires 591

### PLACEMENT GARANTI

Rendement au double de la normale. Formons groupe d'investisseurs pour achat et développement de 291 lots à Laval. Minimum \$50.000.

Appeler M. Serge Delisle, 843-3948 ou G. Villeneuve, 842-7084.

ROUTE DE LAIT Hampstead, Montréal-Ouest, Côte St-Luc, ville St-Pierre, N.D.G. C. Labelle 682-5681.

## Occasions d'affaires 591

### PLACEMENT GARANTI

Rendement au double de la normale. Formons groupe d'investisseurs pour achat et développement de 291 lots à Laval. Minimum \$50.000.

Appeler M. Serge Delisle, 843-3948 ou G. Villeneuve, 842-7084.

ROUTE DE LAIT Hampstead, Montréal-Ouest, Côte St-Luc, ville St-Pierre, N.D.G. C. Labelle 682-5681.

## Occasions d'affaires 591

### PLACEMENT GARANTI

Rendement au double de la normale. Formons groupe d'investisseurs pour achat et développement de 291 lots à Laval. Minimum \$50.000.

Appeler M. Serge Delisle, 843-3948 ou G. Villeneuve, 842-7084.

ROUTE DE LAIT Hampstead, Montréal-Ouest, Côte St-Luc, ville St-Pierre, N.D.G. C. Labelle 682-5681.

## Occasions d'affaires 591

### PLACEMENT GARANTI

Rendement au double de la normale. Formons groupe d'investisseurs pour achat et développement de 291 lots à Laval. Minimum \$50.000.

Appeler M. Serge Delisle, 843-3948 ou G. Villeneuve, 842-7084.

ROUTE DE LAIT Hampstead, Montréal-Ouest, Côte St-Luc, ville St-Pierre, N.D.G. C. Labelle 682-5681.

## Occasions d'affaires 591

### PLACEMENT GARANTI

Rendement au double de la normale. Formons groupe d'investisseurs pour achat et développement de 291 lots à Laval. Minimum \$50.000.

Appeler M. Serge Delisle, 843-3948 ou G. Villeneuve, 842-7084.

ROUTE DE LAIT Hampstead, Montréal-Ouest, Côte St-Luc, ville St-Pierre, N.D.G. C. Labelle 682-5681.

## Occasions d'affaires 591

### PLACEMENT GARANTI

Rendement au double de la normale. Formons groupe d'investisseurs pour achat et développement de 291 lots à Laval. Minimum \$50.000.

Appeler M. Serge Delisle, 843-3948 ou G. Villeneuve, 842-7084.

ROUTE DE LAIT Hampstead, Montréal-Ouest, Côte St-Luc, ville St-Pierre, N.D.G. C. Labelle 682-5681.

## Automobiles à vendre 695

**PONY 85**, toit ouvrant, garantie transférable AM/FM cassettes, 571-9900.

**PORSCHE 928-S**, 1984, or, intérieur cuir. Alarme, différentiel auto-bloquant, pneus et freins neufs, 50.000 km. garantie 4 ans 100.000 km. Comme neuve. 418-876-3360.

**RENAULT ALLIANCE 85**, automatique, 48.000 km, \$5.500. Après 18h30, AM/FM, 481-4904.

**SUBARU GLS 83**, 2 portes, 5 vitesses, excellente condition, 70.000 km, casse voiture lourde, 663-1094.

## Automobiles à vendre 695

**SUNBIRD 85**, 4 portes, automatique, 56.000 km, \$7.900 radio AM/FM extra blanc, int. bleu marin, 663-7503.

**TOYOTA Supra**, 1987, turbo, 9.500 km, automatique, blanche, \$31.900. Yon: 745-0745, rés. 473-4225.

**VOLVO 245 DL**, familiale, 1981, 5 vitesses, moteur A1. Bonne condition. \$4.900. 1-378-8607.

**VW Minibus** de luxe 86, 22.000 km, toit ouvrant, garantie anti-rouille, 5 ans mécanique, \$16.500. retour études, 271-9192.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Antiquités 391

**ANTIQUITES DE BONNE QUALITE**

Sofa victorien, acajou, buffet Shoppendale; crédence sculptée, noyer, tapis laine; chaise de boudoir, en soie; peintures; lit double sculpté, noyer; lampes, etc. 288-9914

**POUR CONNAISSEURS SEULEMENT**

Maison historisée étant vendue, tout son contenu doit être vendu: armoires pointes de diamant, horloge Twist, bonnetière, table rectoforme, vaisselle Portneuf, etc. Antiquaires s'abstenir. Sur rendez-vous 648-5667 laissez-messe.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## Propriétés à vendre 101

**AHUNTSIC** détaché, 2 X 3 1/2 - bachelier, 6 1/2 livres à l'acheteur, garage double. Salle familiale. Re/Max MtL. Metro Inc. c/r. André Guénette 255-5202, 252-0272.

**AHUNTSIC** ouest. Duplex détaché, cuisine rénovée, garage double. Secteur recherché \$178.000, 384-2785.

**AYLWIN** duplex, 2 X 4, rénové, logements libres ou non, dont un très bien équipé. Grand terrain paysagé, cour arrière privée (stationnement). A 2 pas du métro, près Stade Olympique, plaza commerciale. Départ Californie. \$140.000, 598-1498.

## App. et log. à louer 160

# AVIS PUBLICS

**MARIE MARY JEANNINE YOLANDE DITE MIMI MONGRAIN**  
**PRENEZ AVIS** que Marie Mary Jeannine Yolande dite Mimi Mongrain, domiciliée au 4374 Des Érables à Montréal, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de **MARIE JEANNINE YOLANDE MIMI MONGRAIN**.  
 Montréal, le 14 juillet 1987  
**PROCEUREURS DE LA REQUÉRANTE**  
**POIRIER PINARD BOUGIE & BAILLARGEON**

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**  
**PRENEZ AVIS** que SAIFONG VONGSALLY, résident et domicilié au 4570 rue Ontario est, appartement 2, cité et district de Montréal, s'adresse au Ministre de la Justice afin de changer son nom patronymique en celui de **CHON**.  
 LAMARCHE FOURNIER BAILLARGEON  
 Avocats,  
 800 Est. Boul. de Maisonneuve, 9<sup>ème</sup> étage,  
 Montréal, Québec  
 H2L 4M7

Province de Québec, District de Sherbrooke, No. 255-27-002174-962  
**CLAUDE AUDET**, vs - **ARDON TROTTMAN**, Le 26 juillet 1987, à 10 h 00 heures au 4400 CHATELAIN à PIERREFONDS, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de **ARDON TROTTMAN**, savoir: 1 micro-onde, meubles et articles de maison, 1 véhicule Honda N/S SBC920884 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. **MARCEL RACETTE**, Huisier, 286-7175 Montréal, ce 14 juillet 1987.  
**ROBERT BOURDAGES**, DÉFENSEUR, NOËL LACHANCE, HUISIERS, 510, Boul. St-Laurent, suite 200, Montréal, H2Y 2Y9

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO. 700-04-379-872  
**COUR SUPÉRIEURE**  
**GINETTE DUBOIS**, Partie demanderesse vs- **PAUL PICHETTE**, Partie défenderesse  
 Il est ordonné à la partie défenderesse **PAUL PICHETTE** de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de quarante (40) jours suivant la publication de la présente ordonnance. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe à l'intention de la partie défenderesse.  
**SAINT-JEROME**, ce 14 juillet 1987  
**ROTTAIRE-ADJOINT**  
**MES LANGEVIN, DUFOR & ASS.**, 222, rue St-Georges, suite 200 St-Jérôme, P.Q.  
**PROCEUREURS DE LA DEMANDERESSE**

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**  
**PRENEZ AVIS** que **TOUINE VONGSALLY**, résident et domicilié au 4570 rue Ontario est, appartement 2, cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de **VIEN SONH CHON**. Cette demande vise également les noms des personnes suivantes:  
**Moune VONGSALLY**  
**Khampheng VONGSALLY**  
**Tou VONGSALLY**

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**  
**PRENEZ AVIS** que **SOHN VONGSALLY**, résident et domicilié au 4570 rue Ontario est, appartement 2, cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de **VIEN SONH CHON**. Cette demande vise également les noms des personnes suivantes:  
**Moune VONGSALLY**  
**Khampheng VONGSALLY**  
**Tou VONGSALLY**

**Tou-Tou VONGSALLY**  
 tous domiciliés au 4570 rue Ontario est, appartement 2, cité et district de Montréal.  
**LAMARCHE FOURNIER BAILLARGEON**  
 Avocats,  
 800 Est. Boul. de Maisonneuve, 9<sup>ème</sup> étage,  
 Montréal, Québec  
 H2L 4M7

**AVIS EST** par les présentes, donné conformément à l'article 1571 d) du Code civil qu'un acte de transport en faveur de Hollinger Inc., agissant à titre de mandataire de la Société Média Québec, société en commandite, de toutes les créances de l'Union Média Inc., compagnie ayant sa principale place d'affaires au 1130 de la rue Sherbrooke ouest, bureau 610, en la ville de Montréal, province de Québec, daté du 17 juin 1987, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 8 juillet 1987, sous le numéro 2902266.  
**LAPORTE ROSENBERG**  
 procureurs de Hollinger Inc.

**PRENEZ AVIS** que le contrat en date du 26 mai 1987 par lequel **PRODUITS CHIMIQUES EXPRO INC./EXPRO CHEMICAL PRODUCTS INC.** a cédé et transféré à **BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)** toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir acquis et futurs, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Beauharnois le 9 juin 1987, sous le numéro 213613.  
**BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)**  
 Le 10 juin 1987.

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**  
**AVIS EST** donné que **FARIBOZ RAH-BAR DEGHAN**, étudiant, domicilié et résidant au 3600 Avenue du Parc, appartement 1503, Cité et District de Montréal, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de **CYRUS DEGHAN**.  
 Montréal, le 23 juin 1987  
**BORNSTEIN DUQUETTE BROTT & TIMBERIS**  
 Procureurs du requérant

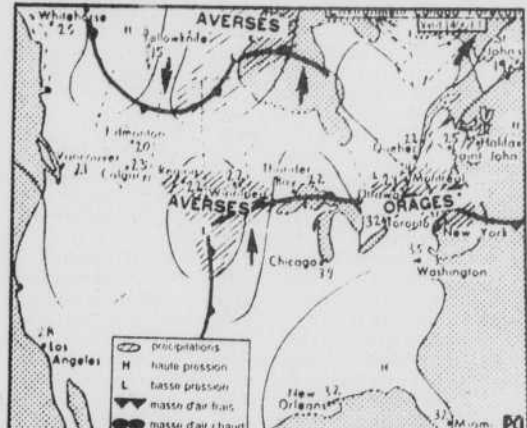
**AVIS EST** par les présentes, donné conformément à l'article 1571 d) du Code civil qu'un acte de transport en faveur de 116008 Canada Inc. de toutes les créances de 153018 Canada Inc., compagnie ayant sa principale place d'affaires au 434 de la rue St-Pierre, bureau 40, en la ville de Montréal, daté du 8 juillet 1987, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 8 juillet 1987, sous le numéro 3902265.  
**LAPORTE ROSENBERG**  
 procureurs de 116008 Canada Inc.

**PRENEZ AVIS** que la demanderesse, **102461 CANADA LIMITEE**, 4235, boul. Terra Jet, St-Cyille-de-Wendover, JOC 1H0, détentrice du permis Q-507451-001A qui l'autorise à effectuer du transport de toutes matières en vrac dans la région 04, suite à la vente et cession des systèmes et moyens de transport intervenus entre les parties, conformément à l'article 41 de la Loi sur les transports et de l'article 30 du R.P.R.I.  
 Les demandeurs demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I. afin que la décision soit exécutoire dès que rendue.  
 1<sup>ère</sup> parution: 20 juillet 1987.  
 2<sup>ème</sup> parution: 21 juillet 1987.  
 Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente demande doit le faire dans les cinq (5) jours de la deuxième (2<sup>e</sup>) parution de cet avis à la Commission des transports du Québec, 585, boulevard Charrest est, Québec, G1H 7W5.  
**ME MARC DELAGE**, avocat  
**ST-HILAIRE SIMARD**  
**LECLERC CARON**  
**GINGRAS DELAGE & LEBLANC**  
 200 Grande-Allée est., #850  
 Québec  
 G1R 2J1

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**  
**PRENEZ AVIS** que le demandeur-cédant, **LEO ROGER**, 2778, rang du Pont, St-Lucien, comté de Drummond, JOC 1N0, détentrice du permis Q-504073-001A, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de transférer à la demanderesse-cessionnaire, **2536-8543 QUEBEC INC.**, 4235 boul. Terra Jet, St-Cyille-de-Wendover, JOC 1H0, le permis Q-504073-001A qui l'autorise à effectuer du transport de toutes matières en vrac dans la région 04, suite à la vente et cession des systèmes et moyens de transport intervenus entre les parties, conformément à l'article 41 de la Loi sur les transports et de l'article 30 du R.P.R.I.  
 Les demandeurs demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I. afin que la décision soit exécutoire dès que rendue.  
 1<sup>ère</sup> parution: 20 juillet 1987.  
 2<sup>ème</sup> parution: 21 juillet 1987.  
 Toute personne désirant porter opposition ou une intervention à la présente demande doit le faire dans les cinq (5) jours de la deuxième (2<sup>e</sup>) parution de cet avis à la Commission des transports du Québec, 585, boulevard Charrest est, Québec, G1H 7W5.  
**ME MARC DELAGE**, avocat  
**ST-HILAIRE SIMARD**  
**LECLERC CARON**  
**GINGRAS DELAGE & LEBLANC**  
 200 Grande-Allée est., #850  
 Québec  
 G1R 2J1

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**  
**PRENEZ AVIS** que **SOHN VONGSALLY**, résident et domicilié au 4570 rue Ontario est, appartement 2, cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin de changer son nom en celui de **VIEN SONH CHON**. Cette demande vise également les noms des personnes suivantes:  
**Moune VONGSALLY**  
**Khampheng VONGSALLY**  
**Tou VONGSALLY**

## LA METEO



Situation générale: une perturbation sur le centre de l'Ontario atteindra le sud du Québec lundi. Des nuages à l'avant de cette perturbation avaient déjà envahi le sud-ouest du Québec hier. De la pluie ou des averses avec quelques orages s'étendront vers les régions du sud-ouest du Québec lundi. Un peu de soleil suivra mardi sur l'ouest du Québec. Une crête de haute pression avec du beau temps et de l'air sec sur les autres régions du Québec se déplacera lentement vers l'est du Québec lundi et mardi. Les températures seront près de la normale saisonnière.

**MONTREAL**  
 Nuageux avec averses ou orages. Max: 24. Probabilité de précipitations: 80%. Mardi: dégageant.  
**LEVER DU SOLEIL** 5 h 25  
**COUCHER** 20 h 36

**QUEBEC**  
 Tempescaingue. Pontiac: pluie en matinée. Risque d'orages. Max: 25.

**LA BANQUE TORONTO-DOMINION**  
 Ce 9<sup>ème</sup> jour de juillet, 1987

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-14-002554-855  
**COUR SUPÉRIEURE**  
 PRESENT  
 Le protonotaire-adjoint  
**LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC**  
 Requérant  
**RENE SAUVEGEAU**  
 Intimé

**ASSIGNATION**  
 ORDRE est donné à **RENE SAUVEGEAU** de comparaître au greffe de cette cour situés au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 216, le 22 septembre 1987 à 9H15 heures de l'avant-midi.

Une copie de la requête en destitution de curateur a été remise au greffe à l'intention de **RENE SAUVEGEAU**.  
 Lieu: Montréal  
 Date: 13 juillet 1987  
**DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.**

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE JOLIETTE NO. 705-12-007199-879  
**COUR SUPÉRIEURE**  
 Chambre de la Famille  
**DAME DIANE BOUGIE**, Demanderesse vs- **NORMAN PETER WOOD**, Défendeur

**ORDONNANCE**  
 LA COUR ordonne au défendeur **NORMAN PETER WOOD** de comparaître dans un délai de 40 jours à compter de la date de la publication de la présente ordonnance.

Nous vous avisons qu'une copie de la déclaration en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Joliette, situé au 450 rue St-Louis, à Joliette.

Nous vous avisons de plus qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut auquel pourra être joint toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.  
 À Joliette, le 10 juillet 1987.  
**SYLVIE PAULZE**, P.A.C.S.  
 Procureurs de la demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-005317-878  
**COUR SUPÉRIEURE**  
**TRANS-CANADA BEEF LTD.**, Demanderesse vs- **EURO-CAN CANADA L.T.E.E.**, Défenderesse  
**LUC SAVARD**, -et- **DLA Caisse Populaire Deux-Rivières**, Tiers-saisis

**PAR ORDRE DE LA COUR**  
 LA DÉFENDERESSE, **Euro-Canada Léve**, est, par les présentes, requête de comparaitre, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs, une copie du BREF DE SAISIE AVANT JUGEMENT EN MAINS-TIERCES et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour Supérieure, du district de Montréal, à son intention.

De plus, **PRENEZ AVIS**, qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'elle sollicite.

**VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.**  
 Montréal, le 16 juillet 1987  
 Le Protonotaire de la Cour Supérieure  
**Campbell, Cohen, Seidman & Aspler**  
 2, Place Alexis-Nihon,  
 Suite 1802,  
 3500, boul. de Maisonneuve ouest,  
 Montréal, Québec,  
 H3Z 3C1  
 (514) 937-9445  
 Procureurs de la demanderesse.

## Hydro-Québec

### APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal

<b>CDP.77078.F</b> le mardi 4 août 1987	<b>WEQ.79060.A</b> le mardi 4 août 1987	<b>CLT.73009.A</b> le mardi 18 août 1987
Aménagement Manicouagan 5 Puissance additionnelle	Radisson-Nicolet-Des Cantons Section: Opinaac-Rupert	CONSTRUCTION SUR PLYONES D'ACIER DE LA LIGNE À 450 KV c.c.
<b>UN ENSEMBLE D'EQUIPEMENT DE COMMANDE</b>	<b>TRANSPORT DE TRANSFORMATEURS DE PUISSANCE</b>	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 50 000 \$	Garantie de soumission: 200 000 \$
Dépôt pour le document: gratuit	Dépôt pour le document: 25 \$	Dépôt pour le document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT**  
 Direction Approvisionnement et Services Service Achats-Contrats  
 855, rue Ste-Catherine est 3<sup>ème</sup> étage  
 Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903  
 Si le document n'est pas gratuit, le dépôt de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats-Contrats  
**Jean-Yves Bureau**

## la fierté à une ville



### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPELS D'OFFRES

**SOUMISSION: 6032 PARC ORNEMENTAL ANGLE HONORE BEAUGRAND & HOCHENLAGA (MADELEINE HUGENIN)**  
 Date d'ouverture des plis: 5 août 1987  
 Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au Centre un dépôt de (NON REMBOURSABLE)  
 • 25 \$ pour le devis normalisé (1 seul requis pour 1987)  
 • Directeur des Finances de la Ville de Montréal

**SOUMISSION: 6036 JARDIN BOTANIQUE RÉFECTION DE LA CLÔTURE PÉRIPHÉRIQUE**  
 Date d'ouverture des plis: 29 juillet 1987  
 Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au Centre un dépôt de (NON REMBOURSABLE)  
 • 25 \$ pour le devis normalisé (1 seul requis pour l'année 1987)  
 • Directeur des Finances de la Ville de Montréal

**SOUMISSION: 6037 PARC LAFONTAINE RAMPES POUR HANDICAPÉS**  
 Date d'ouverture des plis: 29 juillet 1987  
 Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au Centre un dépôt de (NON REMBOURSABLE)  
 • 25 \$ pour le devis normalisé (1 seul requis pour l'année 1987)  
 • Directeur des Finances de la Ville de Montréal

**SOUMISSIONS: 7186 à 7190 TRAVAUX DE VOIRIE MUNICIPALE**  
 Date d'ouverture des plis: 29 juillet 1987  
 Obtention des documents au: 700, rue St-Antoine est, bur. 1440 - Tél. 872-3280  
 • 35 \$ chaque soumission (simple)  
 • 55 \$ chaque soumission (groupe)  
 • Directeur des Finances de la Ville de Montréal

**ÉGOUT COMBINÉ ET CONDUITE D'EAU SECONDAIRE SOUMISSION: 7186**  
 Groupe 61: RUE 121-119, -115, -108 (rue 121-836), de la rue Gilles Trotter vers l'est  
 RUE 121 (Rue 121-870), de la rue Gilles Trotter à la 39<sup>e</sup> Avenue.

**CONDUITE D'EAU SECONDAIRE SOUMISSION: 7187**  
 BOULEVARD DE LA ROUSSELIÈRE, de la rue Notre-Dame à la rue Sherbrooke.

**PAYAGE DE RUELLES SOUMISSION: 7188**  
 Construction d'un pavage sur la ruelle à l'ouest de la rue Saint-Mathieu, au nord de la rue Ste-Catherine.

**PAYAGE, BORDURES ET CONDUITS SOUTERRAINS POUR ÉCLAIRAGE SOUMISSION 7189**  
 44<sup>e</sup> AVENUE, de la rue Prince Arthur à la rue Cherrier.

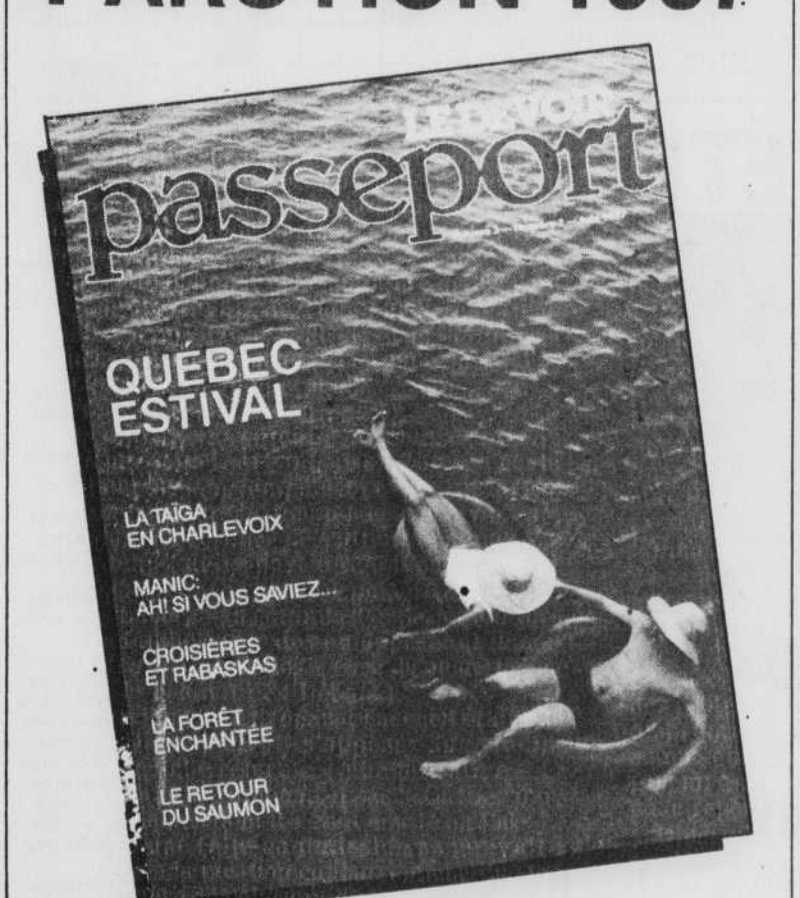
**PAYAGE ET TROTTOIRS SOUMISSION: 7190**  
 Groupe 62: RUE EADIE, de la rue de l'Église à la rue Cabot. RUE ANGEIS, de la rue Cabot à la rue St-Patrick.

«Le présent projet de développement est subventionné par le gouvernement du Québec et mis en œuvre avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.»

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

**Hôtel de Ville** Le 20 juillet 1987  
**Le greffier de la Ville**  
**Maurice Brunet**

## GRILLE DE PARUTION 1987



**MAGAZINES**

17 OCTOBRE Le Devoir Passeport Les destinations Soleil	31 OCTOBRE Le Devoir Passeport Le ski
---	---

Pour information ou réservations publicitaires: (514) 842-9645  
 Pour réserver vos exemplaires supplémentaires: (514) 844-3361

## Office de la catéchèse de Québec

À l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Office de la catéchèse du Québec, Le Devoir publie un cahier spécial, de format tabloïd, sur l'influence qu'a eue l'Office de la catéchèse du Québec sur la société québécoise, la formation religieuse à l'école, la préparation aux sacrements, l'éducation des adultes chrétiens et des catéchètes, ainsi que sur les moyens audio-visuels et écrits qu'il a utilisés pour la diffusion de sa pensée.

Plusieurs chefs de file, religieux et laïcs, de la société québécoise ont participé à la naissance et au développement de cet organisme.

Vous êtes intéressé par ces sujets? Vous désirez vous joindre à nous pour ce cahier spécial sur l'Office de la catéchèse du Québec? Alors n'hésitez pas à le faire en mettant un encart publicitaire dans ces pages.

■ DATE DE PARUTION: 19 septembre  
 ■ DATE DE TOMBÉE: 3 septembre  
 ■ TARIF: 2,90\$ la ligne  
 ■ FORMAT: tabloïd

Pour de plus amples informations, téléphoner au: **842-9645** **Christiane Legault**  
 Commandez vos exemplaires supplémentaires au: **(514) 844-3361**

## ÉDUCATION Les Sciences

Le Québec, comme toutes les sociétés occidentales, a, ces récentes années, voulu prendre le virage technologique. Quel impact ce virage a-t-il eu sur nos écoles, nos collèges et nos universités; c'est ce que ce cahier spécial consacré aux sciences veut explorer.

Et comme la rentrée scolaire sera proche, on traitera aussi de quelques questions plus immédiatement utiles et toujours d'actualité, telles:

- l'alimentation
- les vêtements
- les fournitures scolaires (calculatrices et autres appareils de calcul, etc...)

Vous êtes intéressé par ces sujets? Vous désirez vous joindre à nous pour ce cahier spécial sur l'éducation? Alors n'hésitez pas à le faire en mettant un encart publicitaire dans ces pages.

■ DATE DE PARUTION: 14 août  
 ■ DATE DE TOMBÉE: 5 août  
 ■ TARIF: 2,90\$ la ligne  
 ■ FORMAT: tabloïd

Pour de plus amples informations, téléphoner au: **842-9645** **Christiane Legault**  
 Commandez vos exemplaires supplémentaires au: **(514) 844-3361**



Le Français Jean-François Bernard a réussi un superbe coup double, hier, en remportant la 18e étape du Tour de France, victoire qui lui permettait également d'endosser le maillot jaune.

### Tour de France

## Coup double pour Jean-François Bernard

CARPENTRAS, France (AFP) — Le Français Jean-François Bernard (Toshiba) a remporté le contre-la-montre individuel, hier, au Mont Ventoux (Sud Est de la France). Il endosse le maillot jaune à l'issue de cette 18e étape du 74e Tour de France.

Quel beau coup pour ce coursier qui devance les habitués grimpeurs, notamment les Colombiens qui excellent dans cette discipline. Quant à l'ancien maillot jaune Charly Mottet (Système U), il ne se classe que neuvième à 3:58 du nouveau maillot. Luis Herrera est à 1:39, l'Espagnol Pedro Delgado à 1:51, le Colombien Fabio Parra à 2:04 et l'Irlandais Stephen Roche à 2:19.

Steve Bauer, de Fenwick en Ontario, s'est classé 85e à 10:33 de Bernard.

« Aujourd'hui je ne pouvais pas faire mieux. C'est le plus beau jour de ma vie, a déclaré Bernard. Endosser le maillot jaune est le rêve de tout coureur. Mais rien n'est gagné. Mais ce qui est pris est pris. Je vis au jour le jour. Je croyais que Herrera serait le premier. C'est merveilleux. Nous allons nous battre pour le conserver ce maillot ».

« Je n'ai pas perdu l'espoir de gagner le Tour, a expliqué Herrera, de son côté. Je pensais pourtant gagner cette étape. Je ne suis pas donné à fond sur le plat car je voulais me réserver pour la montée, comme je l'avais prévu. Mais aujourd'hui le meilleur a gagné ».

Professionnel depuis trois ans, Bernard en est à son deuxième Tour de France. Cette saison, il est deuxième au Paris-Nice et il remporte la très montagneuse 19e étape du

Giro. Dans les Pyrénées il avait perdu 2:47 sur Herrera dans la montée de Luz Ardiden et 2:55 au sommet de l'Aubisque. Une bonne revanche sur lui, d'autant qu'auteur du meilleur départ, il lui a pris 1:09 sur le plat et 30 secondes dans la montée.

Mais pour savoir s'il peut emmener son maillot jusqu'au Champs Élysées, il faut encore attendre les Alpes. Car les grimpeurs traditionnels sont à leur place, solidement campés et prêts à bondir. Herrera, Delgado, Roche, Parra, Millar n'ont pas trahi.

Au classement général, mis à part la prise du maillot par Bernard, quelques changements notables, mais les écarts se creusent. Stephen Roche qui remonte à la deuxième place est à 2:34 du leader, Mottet à 2:47, Delgado est à 3:56. Luis Herrera fait une bonne opération remontant à la cinquième place à 8:18. Quant à Millar il redescend à la sixième place, à 9:43.

Désormais les 10 de tête sont à 14:26 du leader. Laurent Fignon continue sa descente aux enfers, de 12e à 9:50 du leader à l'étape d'Avignon, il passe 14e avec... 17:48 de retard. Plus beaucoup d'espoir de remonter triomphalement les Champs Élysées. Les Système U n'ont plus que Charly Mottet comme leader.

Aujourd'hui, les coursiers disputent la première grande étape des Alpes longue de 185 km qui les conduira de Valréas à Villars-de-Lans. Le plus dur reste à faire avec deux cols de première catégorie (Col de la Tournoi à 1140 m, et la cote de Chalimont à 1300 m) ainsi que deux de deuxième catégorie (Col de la Bataille et de la Chau).

### Molson Indy de Toronto

## Une 2e victoire de suite pour Fittipaldi

TORONTO (PC) — Emerson Fittipaldi aurait pu obtenir de meilleures performances d'un camion, mais il a néanmoins conduit sa Marlboro March 87C à une deuxième victoire d'affilée sur le circuit CART-Indy, hier, à Toronto.

Le vétéran Brésilien de 40 ans, rattrapé in extremis par le rapide Danny Sullivan lorsque ralenti par le trafic, a tenté de doubler les retardataires à l'intérieur et il a coincé Sullivan contre le muret dans le dernier tour pour remporter l'épreuve torontoise disputée sur un circuit routier temporaire de 1,78 mile.

Sullivan a néanmoins repris la piste après avoir redressé son bolide et il a devancé le champion en titre Bobby Rahal pour s'emparer de la deuxième position.

Fittipaldi estime qu'il était dans son droit lorsque la collision s'est produite à quelques mètres de la ligne d'arrivée.

« J'étais engagé dans le virage, a-t-il expliqué après la course. Danny a alors touché ma roue arrière ».

« Il tentait désespérément de me dépasser, et j'ai essayé de mon côté de l'empêcher de passer... Heureusement, je n'ai pas fait de tête-à-queue alors qu'il en fut autrement pour lui ».

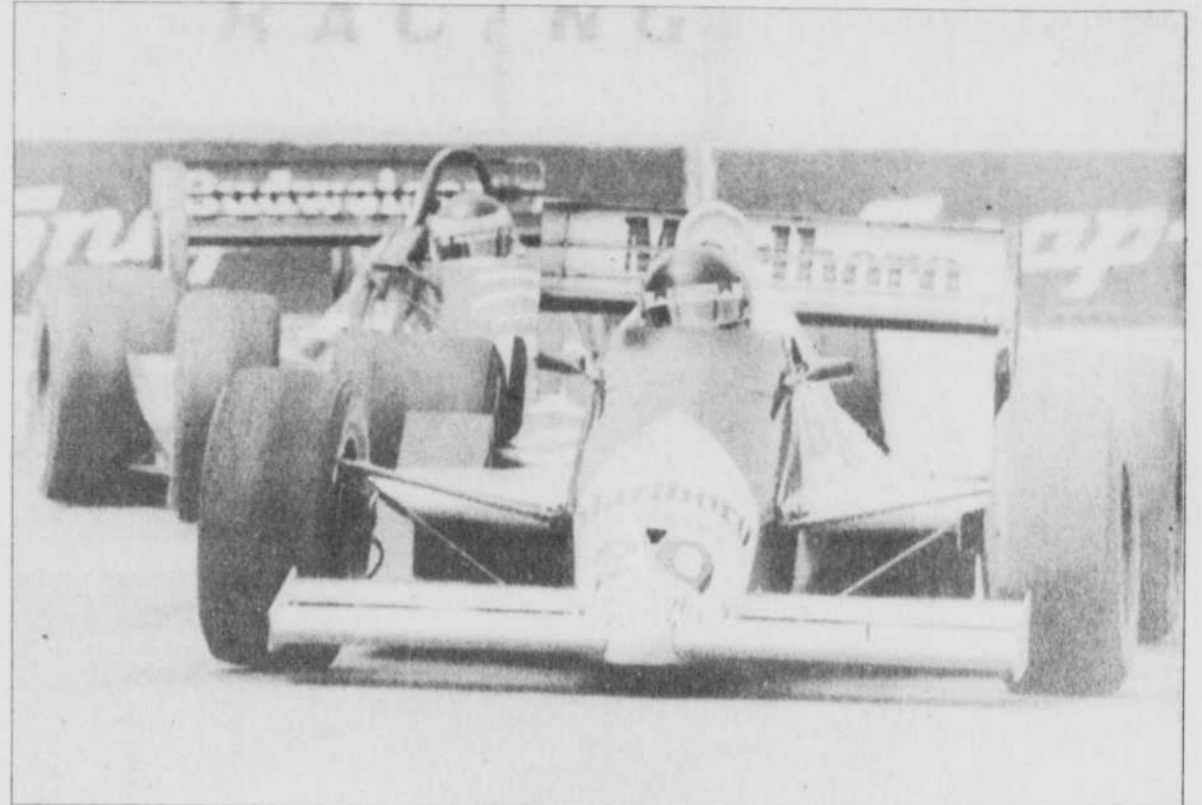
Sullivan a pour sa part admis qu'il n'aurait jamais inquiété Fittipaldi si le vétéran pilote n'avait pas été ralenti par des concurrents plus lents.

#### Trafic et confusion

« Enmo était retardé par le trafic et j'ai tenté ma chance à l'intérieur », a-t-il expliqué au sujet de l'incident qui s'est produit au virage numéro neuf.

« Nous nous sommes touchés et j'ai fait un demi tête-à-queue. À ce moment, j'étais seulement désireux de reprendre la piste avant que Bobby (Rahal) me rattrape ».

Les trois meneurs ont été les seuls coureurs à terminer dans le même tour.



Emerson Fittipaldi devance le gagnant de l'an dernier, Bobby Rahal, dans un tournant de la course Molson Indy, hier à Toronto. Fittipaldi a terminé premier tandis que Rahal s'est classé 3e.

Fittipaldi a refusé de porter le blâme pour l'incident, évoquant la présence de retardataires peu coopératifs qui ont, selon lui, provoqué toute cette confusion.

« Les voitures en avant n'avanceraient pas, a précisé Fittipaldi. Et il me fallait absolument passer ».

Le Torontois Scott Goodyear, à sa première saison sur le circuit, figurait dans ce peloton et il a officiellement terminé huitième — neuf tours derrière les trois premiers.

Fittipaldi, qui s'était qualifié en troisième position sur la grille, derrière Rahal et le Colombien Roberto Guerrero, a talonné Rahal, champion de la série l'an dernier et actuel

meneur, dès le départ. Il a finalement pris le contrôle de la course lorsqu'il a devancé la Lola T8700 de Rahal au sortir des puits après un arrêt au 39e tour.

### Tournoi d'Indianapolis

## Wilander confirme sa supériorité sur Carlsson

INDIANAPOLIS (AFP) — Le Suédois Mats Wilander, tête de série numéro un, a triomphé pour la deuxième fois d'affilée en huit jours de son compatriote Kent Carlsson (no 3) en deux sets, 7-5, 6-3, hier, en finale des Championnats des États-Unis sur terre battue d'Indianapolis, comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté de \$375,000.

Dimanche dernier, en finale du tournoi de Boston, Wilander avait battu Kent Carlsson 7-6, 6-1.

C'est la cinquième victoire de Wilander depuis le début de l'année dans un tournoi du Grand Prix. Ses quatre précédents succès avaient été signés à Bruxelles, Monte-Carlo, Rome et Boston. Grâce au dernier, qui lui a rapporté la coquette somme de \$51,000 et surtout 338 points, Wilander a ravi la première place du classement aux points du Nabisco Grand Prix à son compatriote Stefan Edberg qui, il est vrai, n'a pas joué depuis les Internationaux de Grande-Bretagne. Wilander compte en effet désormais 2.716 points contre 2.421 Edberg.

Seule la première manche de la finale d'Indianapolis a été âprement disputée, puisque les deux joueurs réussirent chacun par deux fois à prendre le service adverse dans les quatre premiers jeux. En fait, il n'y eut pas moins de 7 breaks dans ce set, 4 pour Wilander contre 3 Carlsson.

Dans le deuxième set, Wilander accéléra le rythme du jeu que Carlsson ne parvint pas à soutenir. Wilander, visiblement en très grande forme actuellement, se contenta de

prendre une fois le service de son compatriote (dès le 2e jeu) et d'assurer par la suite le gain de ses services.

Carlsson a touché \$25,500 comme finaliste. La Suède partira logiquement grande favorite de sa rencontre de quarts de finale de la Coupe Davis contre la France, qui doit se jouer de vendredi à dimanche prochain en France. Car outre Wilander, le capitaine suédois retiendra vraisemblablement Kent Carlsson pour disputer les simples. Hormis ses dernières défaites en finale devant Wilander, Carlsson a remporté deux tournois du Nabisco Grand Prix, à Bologne et à Nice.

## EN BREF...

### ■ Nouveau record pour Crampton

SYRACUSE, N.Y. (AP) — Bruce Crampton est sorti vainqueur une deuxième semaine d'affilée sur le circuit des vétérans de la PGA. En fin de semaine, à Syracuse, il a littéralement déniché le record du parcours avec une fiche cumulative de 197 — 19 coups sous la normale — pour les 54 trous de la compétition. Il l'a aisément emporté par la marge de six coups devant son plus proche rival, le racé Chi Chi Rodriguez. La feuille de route de Crampton, qui a empoché \$37,500 d'une bourse globale de \$250,000, est la meilleure cette saison sur le circuit des vétérans, fracassant par trois coups la marque de 200 établie par Rodriguez.

### ■ McCallum conserve son titre

LAS VEGAS (AP) — L'Américain Mike McCallum a conservé son titre de champion du monde des poids super-welters, version de l'Association mondiale de la boxe en battant son compatriote Donald Curry par mise hors de combat au cinquième round, samedi soir, dans un match présenté à Las Vegas. McCallum est vaincu en 32 combats professionnels tandis que Curry a encaissé son deuxième échec en 29 combats. McCallum, favori à 2 contre 1 pour l'emporter, en était samedi à sa sixième défense de son titre mondial.

### ■ Pam Shriver s'impose

NEWPORT (AFP) — L'Américaine Pam Shriver, tête de série numéro un, s'est logiquement imposée devant sa compatriote Wendy White (no 8) en deux sets, 6-2, 6-4, hier, en finale du tournoi de tennis de Newport (Rhode Island), comptant pour le circuit féminin et doté de \$150,000. La rencontre a duré exactement une heure. Shriver a touché \$33,500, White a reçu \$14,500.

## Championnat mondial de soccer Le Nigeria en demi-finale

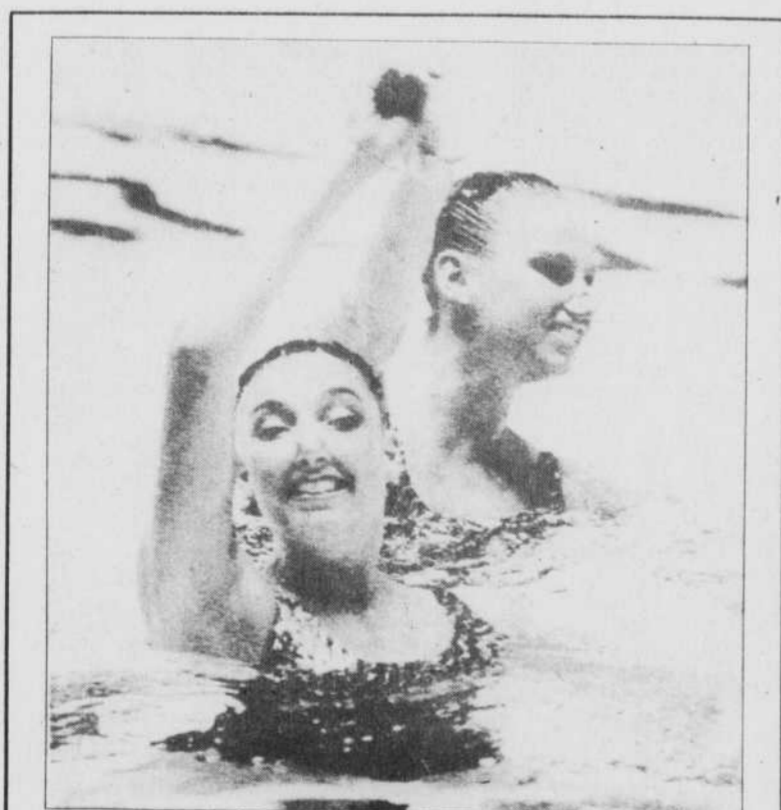
Le Nigeria, champion en 1985, a remporté son match de quart-de-finale 1-0 sur l'Australie devant 6,200 spectateurs hier après-midi au complexe sportif Claude-Robillard. Le but du Nigeria est survenu à la 59e minute en deuxième demie sur un tir de Christopher Nwosu dans le coin gauche du filet suite à une magnifique passe de Philip Osundo.

Auparavant, à la 46e minute, le Nigeria ratait un penalty. Le tir de Oladunmi Oyekala frappait de plein fouet le poteau droit.

Cette victoire du Nigeria est amplement méritée car l'Australie a été débordée en deuxième demie par des Nigériens beaucoup plus agressifs et rapides. Ces derniers ont manqué de nombreuses chances d'aggraver le pointage.

Le Nigeria passe donc en demi-finale et affrontera mercredi soir à Toronto l'Italie qui a vaincu cet après-midi la Corée du Sud 2-0. L'autre demi-finale mettra aux prises, à St. John, l'URSS et la Côte d'Ivoire. L'URSS a vaincu la France 3-2 et la Côte d'Ivoire battait le Qatar 3-0.

La finale de la 3e place se tiendra à St. John, le vendredi 24 juillet à 19 h et la grande finale se déroulera à Toronto, le samedi 25 juillet à 15 h.

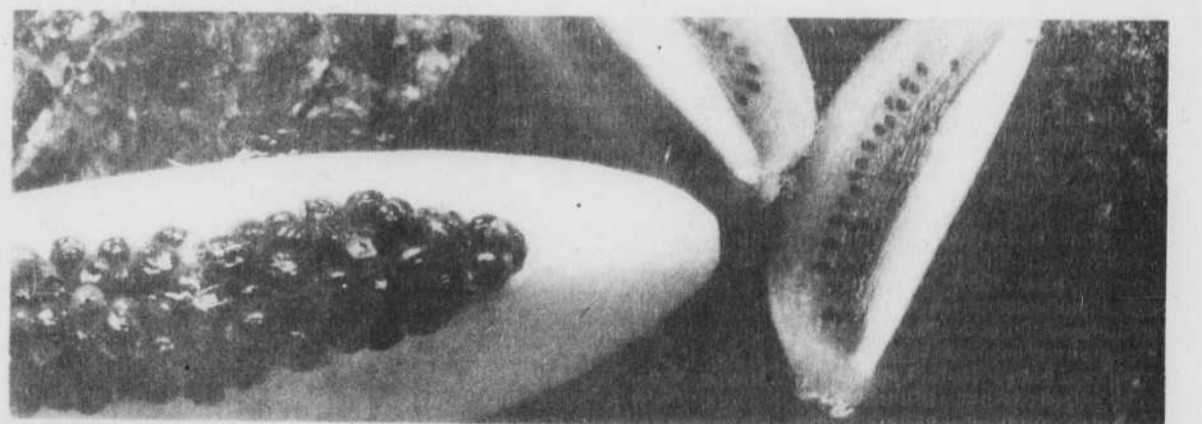


### Triple victoire du Canada

Le duo canadien formé de Carolyn Waldo et Michelle Cameron (à gauche) a remporté le titre de la huitième rencontre Pan Pacific de nage synchronisée, permettant ainsi au Canada d'enlever les trois titres. Waldo, de Beaconsfield, avait en effet mérité le titre individuel alors que le Canada mettait la main sur le titre par équipes samedi. Waldo et Cameron ont amassé 190.712 points au total. Les Canadiennes ont devancé les Japonaises Misako Kotani et Miyako Tanaka alors que les Américaines Patti Lynn et Heather Simmons obtenaient la troisième place.



BONNES CHAUSSURES



BONNE BOUFFE



BONNE FORME



LA PARTICIPATION,  
ÇA PERFECTIONNE!

**SPORTS**



Une septième victoire d'affilée !

# Les Expos balayaient la série contre les Braves



**RICHARD MILO**

(PC) — Casey Candaele a frappé son premier circuit dans les majeures pour permettre aux Expos de balayer la série de quatre matchs contre les Braves d'Atlanta en l'emportant 2-1 en 11 manches devant 38,341 personnes, hier après-midi.

Il s'agit de la septième victoire d'affilée des Expos, leur plus longue séquence de la saison. Ils ont remporté leurs trois dernières victoires par la marge d'un point.

Candaele (1er) a créé l'égalité en claquant un circuit en solo contre le parlant des Braves, Rick Mahler, à la huitième, puis Herm Winningham a produit le point vainqueur contre Jim Acker (0-5) en frappant un simple, à la 11e.

« J'étais surpris quand j'ai vu la balle partir... mais je la suis toujours quand je frappe un circuit », a révélé Candaele en précisant que la balle a franchi la clôture « à trois pouces de la ligne » et trois pouces par-dessus la clôture. Il a réussi deux circuits à Indianapolis lorsqu'il a frappé pour 302, l'an dernier.

Andy McGaffigan (1-1) a remporté la victoire tandis que Acker, le troisième lanceur des Braves, a également accordé un double à Hubie Brooks, à la 11e. Winningham a suivi en frappant un roulant au champ centre pour donner la victoire aux Expos.

« La balle était haute mais je n'ai pris aucune chance car le lancer était identique au précédent (prise). J'ai comme donné un coup de tomahawk en m'élançant de haut en bas »,

a-t-il expliqué.

Winningham est entré dans le match comme coureur suppléant à la place de Vance Law, à la neuvième. Sa moyenne s'élève à 429 (21 en 49) avec des coureurs en position de compter pour dominer l'équipe à ce chapitre.

Neal Heaton, le partant des Expos, a livré un beau duel à Mahler. Il n'a alloué que quatre coups sûrs et un but sur balles en huit manches en plus de retirer 15 frappeurs d'affilée de la première à la sixième.

« J'étais à mon mieux pour la première fois depuis ma sortie contre Pittsburgh (le 8 juin) », a-t-il révélé en soulignant qu'il a lancé une balle cassante à Ron Roenicke pour lui donner un but sur balles, à la septième.

« Je crains Roenicke. Il a toujours eu du succès contre moi dans la Ligue américaine », a-t-il indiqué.

Le dossier des Expos s'établit à 7-2 contre les Braves depuis le début de la saison.

**Simmons: 109 pp**

Le vétéran Ted Simmons a produit le premier point du match en claquant un simple pour permettre à Roenicke de marquer, à la septième. Il totalise 109 produits contre les Expos depuis le début de sa carrière.

Gary Roenicke avait amorcé l'attaque en soutirant un but sur balles, puis Dale Murphy a réussi un simple sur un frappe-et-court lorsque son roulant a percé l'avant-champ. Hubie Brooks n'a eu aucune chance puisqu'il s'était déplacé pour couvrir le deuxième but. Murphy avait été tenu en échec à ses 12 premières présences officielles dans la série.

**Candaele: 1er**

À la huitième, Casey Candaele a égalé le compte en frappant un circuit en solo sur le premier lancer de Mahler, après un retrait. La balle a touché le filet de démarcation du champ droit, quelques pieds par-dessus la clôture qui est située à 325 pieds.

Tim Raines a suivi en frappant un simple, après deux retraits. Il a volé le deuxième but, mais le releveur Gene Garber a saisi le coup en flèche de Tim Wallach pour mettre fin à la manche.

Mahler a alloué sept coups sûrs en sept manches et deux tiers. Il a été trois buts sur balles pour réaliser sa meilleure performance contre les Expos depuis le match d'ouverture à Atlanta, l'an dernier.

■ Dennis Martinez (4-1) fera face à Jim Deshaies (8-3), un gaucher, lors

du premier match contre les Astros de Houston, ce soir (19 h 35). Floyd Youmans (7-3) se mesurera à Danny Darwin (6-6), demain et Bob Sebra (6-9) affrontera Mike Scott (10-6), mercredi. Martinez a subi la défaite à son seul départ contre les Astros, cette saison. Il a perdu 9-3 contre Darwin, le 6 juillet, allouant six points et sept coups sûrs en deux manches et un tiers. Quant à Deshaies, il a perdu, 3-1, contre Sebra à son seul départ contre les Expos, le 8 mai. Il a accordé six coups sûrs et trois points en six manches.

■ À Indianapolis (AAA), Lary Sorensen (1-0) a remporté la victoire lors d'un programme double contre Oklahoma City, samedi. Il a gagné le deuxième match, 5-4, allouant quatre coups sûrs et trois points lors des six premières manches. Alonzo Powell a réussi deux triples tandis que le premier but Jack Daugherty a obtenu quatre coups sûrs en huit présences.

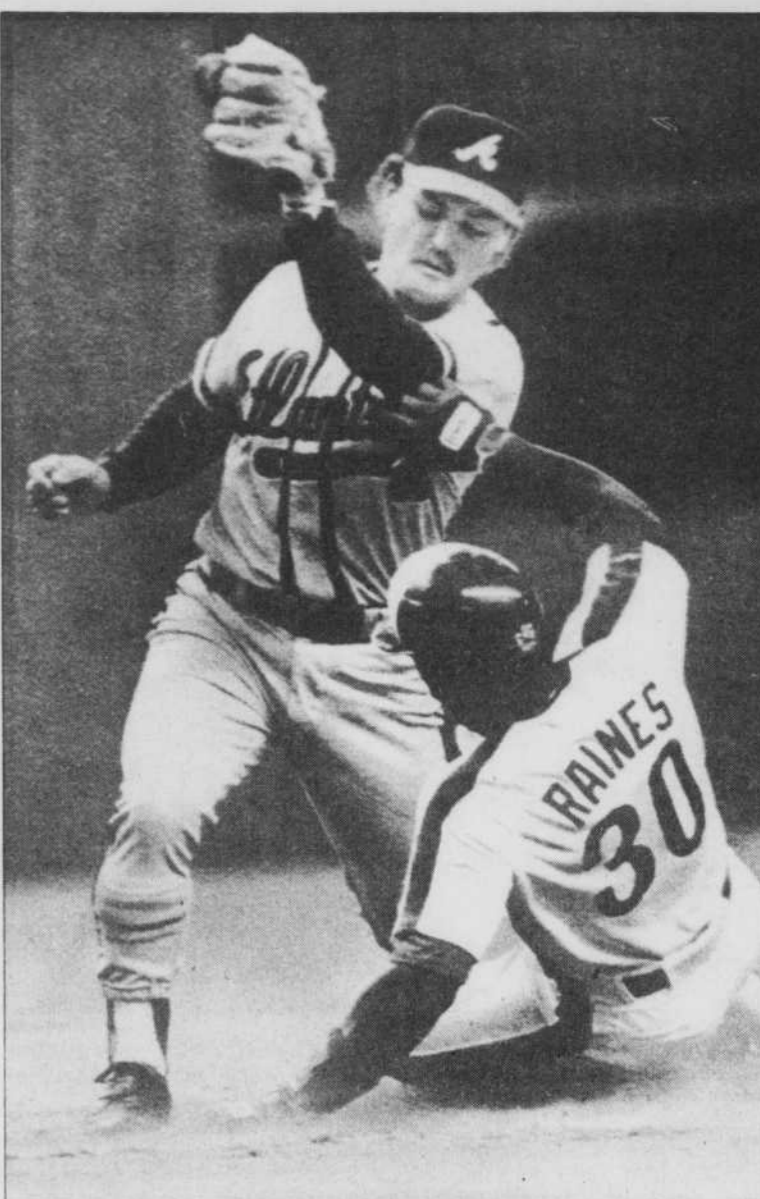


Photo CP  
Le lancer de Garber est parvenu en retard à Glenn Hubbard, au deuxième coussin, et il ne peut retirer Tim Raines qui enregistre son 27e lancer de la saison.

**Samedi**

Braves	2	EXPOS	3
Hall cc	4 1 1 0	Candaele cd	4 0 1 1
Oberkfl 3b	4 0 1 0	Winningham cc	4 0 1 0
GPerry 1b	4 0 2 2	Raines cg	3 1 2 0
DMrphy cd	4 0 0 0	Wallach 3b	4 0 1 0
Griffey cg	4 0 1 0	Brooks ac	4 0 1 0
AThoms ac	4 0 0 0	Galaraga 1b	4 0 1 0
Benedict r	3 0 0 0	Law 2b	4 1 0 0
DJames fs	0 0 0 0	Fitzgerald r	2 1 1 0
Hubbard 2b	3 0 2 0	BSmith l	1 0 0 1
Puleo l	2 0 0 0	McGffgn l	0 0 0 0
Netfs fs	0 0 0 0	Parrett l	0 0 0 0
ZSmith cs	0 1 0 0		
Garber l	0 0 0 0		
Simms fs	1 0 0 0		
Totaux	33 27 2	Totaux	30 3 8 2
Atlanta	000 000 020—2	Atlanta	000 000 010—1
Montréal	020 000 01x—3	Montréal	020 000 01x—3

Point victorieux — Aucun.  
E—Galaraga, DJ—Montréal 1, LSB—Atlanta 7, Montréal 7, 2B—Galaraga, Hall, BV—Hall (1), GPerry 2 (17), Winningham (18), Law (7), Fitzgerald (3), Raines (26), S—McGffigan, BS—BSmith.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Atlanta	7	6	2	2	2	7
Garber P,8-7	1	2	1	1	0	1
Montréal	6	4	0	0	0	5
BSmith	1	2	2	1	0	1
McGffigan	2	1	0	0	2	1
Parrett G,2-3						

McGffigan a lancé à 2 frappeurs à la 8e.  
ML—Garber.  
D—2.44, A—23,547.

**Hier**

Braves	1	EXPOS	2
Hall cc	5 0 2 0	Candaele cd	5 1 2 1
Oberkfl 3b	4 0 0 0	Webster cd	5 0 1 0
ORonck cg	3 1 0 0	Raines cg	3 0 1 0
Griffey cg	1 0 0 0	Wallach 3b	5 0 1 0
DMrphy cd	4 0 1 0	Brooks ac	4 1 2 0
Simms 1b	4 0 1 1	Galaraga 1b	5 0 0 0
AThoms ac	4 0 0 0	Law 2b	4 0 1 0
Virgil r	4 0 0 0	Winningham cc	1 0 1 1
Hubbard 2b	4 0 1 0	Reed r	4 0 2 0
Mahler l	3 0 0 0	Heaton l	2 0 0 0
Garber l	0 0 0 0	WJonsn fs	1 0 0 0
Netfs fs	1 0 0 0	Burke l	0 0 0 0
Acker l	0 0 0 0	Foley fs	1 0 1 0
Totaux	37 1 5 1	Totaux	40 2 12 2
Atlanta	000 000 100 00—1	Atlanta	000 000 010 01—2
Montréal	000 000 010 01—2	Montréal	000 000 010 01—2

Point victorieux — Winningham (3).  
LSB—Atlanta 5, Montréal 9, 2B—Wallach, Hall, Brooks, C—Candaele (1), BV—Webster (18), Raines (27).

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Atlanta	7	2	3	1	3	3
Mahler	2	1	3	0	0	1
Garber	2	1	3	0	0	1
Acker P,0-5	2	3	2	1	0	0
Montréal	8	4	1	1	1	4
Heaton	2	0	0	0	0	2
Burke	2	0	0	0	0	2
McGffigan G,1-1	1	1	0	0	1	2

D—3.06, A—38,341.

## Les Expos rappellent St. Claire Tibbs renvoyé à Indianapolis

**RICHARD MILO**

(PC) — Furieux, Jay Tibbs a demandé à ce qu'on le laisse seul après avoir appris hier, qu'il était cédé aux Indiens d'Indianapolis pour la deuxième fois en quelques semaines.

« Je n'ai aucun commentaire », a-t-il lancé en revenant à son casier à la suite d'un entretien d'environ 20 minutes avec le gérant Buck Rodgers à l'issue du match.

Pour le remplacer, les Expos ont fait appel à Randy St. Claire, dont la moyenne de points mérités s'élève à 0,73 en 12 manches et un tiers. Il a protégé six victoires à Indianapolis après avoir commencé la saison à Montréal. Il a été cédé le 15 juin lorsque l'équipe a rappelé Jeff Parrett.

« Nos cinq partants sont aussi bons que partout ailleurs », a indiqué Rodgers en expliquant que Tibbs est victime des circonstances. Pour preuve, les partants n'ont accordé que 17 coups sûrs en 36 manches lors des cinq derniers matchs.

« Nous tenons à Tibbs mais il doit lancer plus souvent. Il n'a pas été utilisé depuis 10 jours », a-t-il ajouté.

Tibbs n'a effectué que deux présences en relève depuis son rappel d'Indianapolis. Avant le match, il n'avait pas caché sa déception... surtout qu'il n'aime pas lancer en relève.

« C'est frustrant. Je suis un partant, pas un releveur. Je préférerais lancer ailleurs (dans les majeures) plutôt que de continuer dans les conditions actuelles », a-t-il révélé.

Tibbs a alloué six coups sûrs en quatre manches et deux tiers contre les Astros de Houston, le 6 juillet, puis trois coups sûrs en deux manches et un tiers contre les Reds de Cincinnati, le 9 juillet. Il a permis trois points en huit manches.

L'idée de retourner à Indianapolis ne sourit guère à Tibbs même s'il n'a pas vraiment le choix. Le directeur général, Murray Cook, aurait sondé le terrain auprès des autres équipes sans trop de succès, semble-t-il. Sa valeur marchande est à la baisse.

Agé de 25 ans, Tibbs a conservé un dossier de 7-9, l'an dernier. Il est passé aux Expos dans l'échange qui a permis aux Reds d'obtenir Bill Gullickson, en décembre 1985. Il a remporté sa première victoire dans les majeures contre les Expos, en 1984.

## Omnium britannique

# Nick Faldo l'emporte de justesse sur Azinger

MUIRFIELD, Écosse (AP) — Nick Faldo, un Anglais que les Écossais ont adopté, a remporté le titre qu'il désirait le plus au monde hier lorsque l'Américain Paul Azinger a commis des bogeys sur les deux derniers trous pour lui offrir la victoire sur un plateau d'argent.

Faldo, qui précédait Azinger, a joué 18 normales consécutives et il avait déjà regagné le pavillon, la balle dans sa poche, lorsque les amateurs ont salué le bogey du jeune Américain avec des applaudissements.

« J'étais assis entre deux téléviseurs mais je ne voyais rien. La foule m'a informé de ce qui s'était passé », a mentionné Faldo, qui demeure en banlieue de Londres.

Azinger, qui menait par trois coups à mi-parcours, a conservé l'avance qu'il avait prise vendredi lors de la deuxième ronde jusqu'au 17e trou. Il a alors frappé son coup de départ dans un remblai sablonneux dans l'allée et il a mis quatre coups pour atteindre le vert du 17e trou à normale cinq. Il lui a ensuite fallu deux coups roulés pour caler sa balle. Avec un bogey six, il se retrouvait sur un pied d'égalité avec Faldo.

Puis il a raté un roulé de 25 pieds pour une normale au 18e trou après avoir expédié encore une fois la balle dans une fosse de sable.

**L'espoir renaît**  
Faldo, qui a terminé parmi les huit premiers dans quatre des cinq dernières éditions de l'Omnium britannique, a redonné espoir aux amateurs de golf britanniques, souvent déçus par le passé, en ramenant une carte de 71.

Faldo a finalement remporté le plus vieux tournoi au monde et surtout le plus prestigieux titre par un seul coup grâce à une fiche cumulative de 279, cinq coups sous la normale.

Azinger, âgé de 27 ans, à sa première présence à l'Omnium britannique, a terminé au deuxième rang à la suite d'une ronde de 73 sur un pied d'égalité avec l'Australien Rodger Davis.

Tom Watson, qui accusait un recul



Photo AP  
Nick Faldo embrasse le trophée qu'il vient de mériter après avoir réalisé le rêve de sa vie: remporter l'Omnium britannique. Il a terminé par un coup d'avance sur l'Américain Paul Azinger et l'Australien Rodger Davis.

de deux coups seulement avant la dernière ronde, a de nouveau été victime d'un problème familial — son poteur — et il a échoué dans sa tentative visant à mettre un terme à sa série infructueuse.

Watson a eu besoin de trois coups roulés au deuxième trou, puis il a raté un roulé de quatre pieds pour la normale au numéro trois. Il n'a plus jamais été dans la course par la suite.

Le vétéran Ray Floyd, dont une victoire à l'Omnium britannique lui aurait permis de devenir le cinquième golfeur seulement à avoir

un total de 291. Langer s'est contenté d'un 72 final pour une fiche cumulative de 286 et Ballesteros a joué 75 pour 295.

Ben Crenshaw a réalisé six trous de trois coups sur le deuxième neuf pour inscrire une ronde de 68 et il a terminé ex aequo avec Payne Stewart en quatrième position à 281.

Crenshaw s'était également classé quatrième lors du tournoi des Maîtres et de l'Omnium des États-Unis cette année.

Le Sud-Africain David Frost, qui s'est éliminé lui-même de la liste des candidats à la victoire en première moitié de ronde, suit à 282. Watson (74) accuse un recul d'un autre coup à 283.

Craig Stadler (75) a terminé à 284, de même que le Gallois Ian Woosman (72) et le Sud-africain Nick Price (73).

## Trou d'un coup pour Andrade

MUIRFIELD, Écosse (AP) — Heureux départ pour l'Américain Billy Andrade qui a réussi un trou d'un coup au septième trou de l'Omnium de golf britannique, hier, après seulement trois semaines sur le circuit de la PGA.

Andrade, qui est âgé de 23 ans, avait son caddie, Bob Lambden, à remercier.

« J'avais un fer quatre entre les mains, mais mon caddie m'a suggéré d'utiliser un fer cinq en raison du vent », a déclaré Andrade.

Il s'agissait de la troisième fois en carrière qu'Andrade réussissait un trou d'un coup et de la première fois qu'il accomplissait l'exploit sur le circuit professionnel.

« J'en ai réussi un quand j'avais 12 ans, a-t-il dit, et un autre à l'âge de 19 ans. Hier, c'était spécial, mais je suis vite revenu sur terre quand j'ai commis un bogey sur le prochain trou ».

Andrade, qui en était à sa première compétition en Écosse, a ramené une dernière carte de 75, pour un total de 296, 12 au-dessus du par.

**Nicklaus change de putter**  
Quant au légendaire Jack Nicklaus, il a changé de putter, hier, et ça lui a profité... jusqu'à un certain point.

Nicklaus, trois fois vainqueur de l'épreuve, a calé un roulé de 20 pieds pour un birdie sur le dernier trou, mais il a quand même bouclé le tournoi à 306, 18 coups au-dessus de la normale.

« Il n'y a pas trois golfeurs qui ont frappés des meilleurs coups de départs que moi au cours du tournoi, a dit Nicklaus. Mais je semblerais incapable de mettre la balle dans le trou ».

## BASEBALL

**Ligue nationale**

**Vendredi**

Montréal 5, Atlanta 4  
Cincinnati 5, New York 2  
Philadelphie 2, Houston 1  
St. Louis 4, San Diego 3  
Los Angeles 3, Pittsburgh 2  
Chicago 5, San Francisco 1

**Samedi**

Montréal 3, Atlanta 2  
San Diego 3, St. Louis 3  
San Francisco 9, Chicago 2  
Cincinnati 7, New York 3  
Philadelphie 4, Houston 2  
Pittsburgh 4, Los Angeles 2

**Hier**

Montréal 2, Atlanta 1  
New York 6, Cincinnati 5  
Philadelphie 4, Houston 1  
St. Louis 5, San Diego 4  
San Francisco 4, Chicago 3  
Pittsburgh 7, Los Angeles 2

**Aujourd'hui**

Houston, Deshaies (8-3) à Montréal, Martinez (4-1), 19 h 35  
Atlanta, O'Neal (4-1) à New York, Schulze (0-0), 19 h 35  
Cincinnati, Robinson (3-3) à Philadelphie,

Hume (1-0), 19 h 35  
Chicago, Tewksbury (0-0) à San Diego, Hawkins (3-8), 22 h 05  
Pittsburgh, Fisher (4-6) à San Francisco, La-Coss (7-5), 22 h 35

**Ligue américaine**

**Vendredi**  
Oakland 11, Boston 6  
Detroit 7, Seattle 0  
Cleveland à Chicago  
Minnesota 3, Toronto 2  
Baltimore 3, Kansas City 1  
Milwaukee 12, Californie 2  
New York 8, Texas 4

**Samedi**

Boston 5, Oakland 3  
Baltimore 11, Kansas City 7  
Chicago 6, Cleveland 3  
Detroit 10, Seattle 6  
Toronto 7, Minnesota 5  
Texas 7, New York 2  
Californie 12, Milwaukee 6

**Hier**

Oakland 5, Boston 3  
Seattle 5, Detroit 4  
Minnesota 7, Toronto 6  
Chicago 9, Cleveland 7  
Baltimore 5, Kansas City 1

Californie 8, Milwaukee 5  
New York au Texas

**Aujourd'hui**

Californie, Fraser (6-6) à Boston, Sellers (3-2), 19 h 35  
Oakland, Young (9-5) à Detroit, Robinson (8-4), 19 h 35  
New York, John (8-3) au Minnesota, Straker (5-5), 20 h 05  
Baltimore, Griffin (1-3) à Chicago, Allen (0-3), 20 h  
Cleveland, Niecko (6-9) à Kansas City, Sabersagen (15-3), 20 h 35  
Seattle, Morgan (7-10) à Milwaukee, Knudson (0-1), 20 h 35  
Toronto, Cerutti (5-2) au Texas, Hough (10-5), 20 h 35

**Les frappeurs**

(Partie d'hier non comprise)	g	p	moy.	diff.
ST. LOUIS	58	32	.644	—
MONTRÉAL	51	39	.567	7
NEW YORK	49	42	.538	9 1/2
CHICAGO	49	43	.533	10
PHILADELPHIE	45	45	.500	13
PITTSBURGH	41	50	.451	17 1/2

**Les lanceurs**

	g	p	mi	pp	cc	moy.
Brooks	167	49	32	8	293	
Candaele	311	87	13	1	280	
Engle	58	12	7	1	207	
Fitzgerald	161	37	21	3	230	
Foley	110	28	11	2	254	
Galaraga	308	101	62	8	328	
Johnson	49	12	5	1	245	
Law	274	83	37	9	303	
Nichols	89	24	15	3	270	
Raines	258	90	38	7	349	
Reed	97	19	8	0	196	
Wallach	334	102	75	12	305	
Webster	332	92	29	4	277	
Winningham	181	51	28	3	282	

**Buts volés:** Raines 27, Winningham, Webster 18, Law 7, Candaele 6, Galaraga, Wallach 5, Foley 4, Fitzgerald, Johnson 3, Brooks 2, Engle, Nichols 1.

**Les lanceurs**